

L'A.B.C. des nouvelles

L'U. C. C. fait plusieurs recom-
mandations importantes dans son
mémoire présenté hier au conseil
des ministres à Québec.

On note des demandes à propos
d'un comité consultatif, des trac-
teurs de ferme, d'un projet de loi
de conventions collectives, de l'in-
dustrie laitière, de l'exploitation
forestière, de la voirie, etc. (Lire
le texte du mémoire en page 2).

Les Producteurs de betteraves à
sucre au nombre de près de 2,000
tiennent leur congrès annuel à St-
Hyacinthe. Ils demandent une aug-
mentation de \$2.15 la tonne. L'As-
sociation veut négocier des con-
trats avec la Raffinerie.

Le comité exécutif de l'U. C. C.
tient séance à Montréal le 31 jan-
vier. On étudie le mémoire de
l'U. C. C. et on désigne les délé-
gués à la Coopérative fédérée.

Les dirigeants de l'U. C. C. ren-
contrent le 1er février ceux de la
C. T. C. C. aux bureaux des Syndi-
cats catholiques. Il fut question de
la protection à assurer aux travail-
leurs de la forêt. — Dans l'après-
midi, rencontre avec quelques re-
présentants du Conseil supérieur
de la Coopération.

Le ministre de l'Agriculture,
l'hon. M. Barré, soumet à l'Assem-
blée législative, en session à Qué-
bec, les activités de son ministère.

La margarine et les producteurs de lait

A son congrès tenu samedi, l'As-
sociation des Producteurs de lait
de Montréal loue le gouvernement
provincial de son attitude sur la
margarine

"La province de Québec doit
être félicitée de son attitude sur
la question de la margarine". C'est
ce que déclarait, samedi dernier,
M. P. D. McArthur, président de
l'Association coopérative des Pro-
ducteurs de lait de la région de
Montréal en congrès dans la mé-
tropole.

S'adressant aux quelque 400
producteurs de lait réunis en as-
semblée en l'hôtel Mont-Royal, M.
McArthur a dit: "Nous sommes
heureux que notre gouvernement
provincial ait agi fermement et
avec célérité sur cette question,
avec le résultat que nous avons
en cette province une loi interdisant
le commerce de la margarine".
Le président des Producteurs
de lait a ajouté que les produc-
teurs de tout le Canada sont in-
quiets de la menace que fait planer
sur l'industrie laitière "ce
substitut du beurre fabriqué avec
des huiles végétales importées et
produites à bon marché par une
main-d'oeuvre de bas salaires".

Les producteurs, a poursuivi M.
McArthur, ont demandé au gou-
vernement fédéral d'imposer des
droits d'accise sur toutes les huiles
importées entrant dans la fabrica-
tion de la margarine, cette taxe
étant suffisante pour permettre au
beurre de concurrencer les succé-
dés sur une base équitable. Notre
attention est aussi attirée sur
un nouveau produit à bon marché
à base de lait qui peut se compa-
rer au beurre. M. McArthur est
d'avis que les producteurs de lait
devraient tout faire pour dévelop-
per ce produit.

Le président a aussi abordé
d'autres sujets, dont la campagne
de publicité entreprise par les
producteurs de lait en faveur d'une
plus grande consommation de
produits laitiers, la propagande
en faveur de l'association, le ca-
mionnage, les contrôles en temps

(suite à la page 8)

L'U.C.C. soumet son Mémoire au Gouvernement



Comme les plantes du jardin, les arbres peuvent être atteints de maladies et subir les attaques des insectes. Il faut diagnostiquer le mal, comme le font les deux spécialistes que nous montre cette photo, soigner la maladie à sa racine si l'on veut qu'ils croissent et se développent normalement.

L'Association des producteurs de betteraves veut négocier les contrats avec la Raffinerie

Assistance record de près de 2,000 personnes au
congrès de St-Hyacinthe — M. J.-A. Pinsonneault est
réélu président, MM. J.-B. Lemoine et A. Rouleau,
vice-présidents — Conseils concernant la main-
d'oeuvre en 1951

L'Association des Producteurs de
Betterave à sucre de la province
de Québec a tenu son assemblée an-
nuelle, mardi dernier, le 30 jan-
vier, à St-Hyacinthe. L'assistance
très nombreuse, évaluée à près de
2,000 personnes, se massait dans la
nouvelle salle très spacieuse des
RR. PP. Dominicains, rue Dessau-
les. L'assemblée était présidée par
M. J.-A. Pinsonneault, de Sherring-
ton.

Au début, M. Gilbert Dionne, se-
crétaire de l'Association, a donné
lecture des minutes de l'assemblée
générale du 17 janvier 1950 et de
l'assemblée spéciale du 13 décem-
bre dernier. Puis il a résumé les
activités de l'année écoulée, se pla-
sant à souligner que les associa-
tions semblables des autres provin-
ces ont, à quelques reprises, félicité
les producteurs du Québec pour
la façon dont ils conduisent leur
propre organisation. M. Dionne a
ensuite rappelé les honneurs mérités
par M. J.-B. Lemoine, vice-pré-
sident, récipiendaire de la médail-
le "Bene Merenti", et par M. J.-A.
Pinsonneault, élu vice-président de
l'Association nationale des produc-
teurs de betterave à sucre.

A son tour, M. Pinsonneault a
parlé des principales activités de
l'année, notamment au sujet de
l'avenir de la Raffinerie de Saint-
Hilaire. L'Association a demandé
au gouvernement de ne pas se dé-
partir de l'usine autrement qu'en
faveur des producteurs et elle a
obtenu une réponse encouragean-

te. Elle a demandé et obtenu la
création d'un poste de réception à
Ste-Marie-Salomé. Elle a placé
des surveillants à la réception à
St-Hilaire et Ste-Marie-Salomé. En-
fin, l'Association a revendiqué une
augmentation de \$2.15 par tonne
de betteraves récoltées en 1950.

Le rapport financier de l'Asso-
ciation a été représenté par le vé-
rificateur, M. Lucien Bolduc. Les
membres sont au nombre d'environ
1,200 et ont payé \$9,661. en cotisa-
tions. L'actif de l'Association est
de \$11,839.83 et le surplus net pour
l'année, une fois comblé le déficit
de la Revue, a été de \$4,175.11.

ELECTIONS

Trois directeurs sortant de charge
ont été réélus, de même que
leurs substituts. Ce sont MM. Oscar
Bourque, de St-Gérard-Majella; An-

L'article de M. Letourneau

Le texte du Mémoire annuel
de l'U.C.C. présenté cette se-
maine au Conseil des ministres
de Québec couvrant en entier
la deuxième page, l'article heb-
domadaire de notre assidu col-
laborateur, M. Armand Letour-
neau, n'a pu trouver place à
l'endroit habituel. Nos lecteurs
sont priés de se reporter, pour
une fois qui n'est pas coutume,
en page 9 de ce numéro.

M. Marion lit le document
au nom de l'U.C.C. — Les
principales recommanda-
tions contenues dans le
mémoire

Au moment où nous nous
disposons à fermer les pages
de ce numéro le comité exé-
cutif de l'U.C.C. s'appête à
soumettre son mémoire an-
nuel au conseil des ministres
de la province de Québec.
Quand on ira sous presse,
mardi, ce sera chose faite.
Comme il y a loin de Mont-
réal à Québec et que la *Terre
de Chez Nous* ne dispose pas
de services de télégraphie,
sans fil ou avec fil, et que,
d'autre part, la publication
du journal ne peut être diffé-
rée même pour un événement
de cette importance, on est
forcé de remettre à la semai-
ne prochaine le résultat de
l'entrevue du comité exécutif
de l'U.C.C. avec le Premier
Ministre et ses principaux
collègues. On lira toutefois en
page 2 le texte complet du
mémoire de l'U.C.C., évidem-
ment préparé d'avance pour
la circonstance.

Ce mémoire comprend plusieurs
demandes répondant au désir gé-
néral des cultivateurs de la pro-
vince et résume aussi les besoins
les plus pressants de la classe agri-
cole.

Dès le début, l'U.C.C. suggère la
formation d'un "comité consultatif
qui jouerait le rôle indispensable
de chambre de compensation et de
lien entre les services du minis-
tère de l'agriculture et les diffé-
rentes sections de l'agriculture or-
ganisée". Ce comité consultatif se-
rait l'organisme tout désigné pour
étudier la réforme de nos lois co-
opératives.

Concernant les permis pour trac-
teurs de ferme, le mémoire de l'U.
C.C. déclare que la réglementation
actuelle impose aux cultivateurs
des déboursés trop onéreux et in-
justes. Il prie le gouvernement de
modifier immédiatement cette ré-

(Suite à la page 22)

Le Comité exécutif de l'U.C.C. en séance le 31 janvier à Montréal

Etude et approbation du mémoire de l'U.C.C. —
Délégués désignés à la Coopérative Fédérée —
Rencontre, le 1er février, avec des représentants de
la C.T.C.C. et du Conseil supérieur de Coopération

Les membres du Comité Exé-
cutif de l'U.C.C. ont vécu des jour-
nées fort remplies à Montréal le 31
janvier et le 1er février dernier.
Ils ont d'abord, corame tout le monde,
pris leur part de la grande tem-
pête de neige de l'année. Ils ont
tenu séance le 31 janvier pour ré-
gler les affaires courantes de l'U-
C.C. et notamment pour étudier et
approuver le mémoire à soumettre
au gouvernement provincial. Le
lendemain, ils ont conféré avec les
dirigeants de la Confédération gé-
nérale des Travailleurs catholiques
du Canada et avec des représen-
tants du Conseil supérieur de Co-
opération. Voilà du temps bien oc-
cupé.

L'Exécutif en séance

Le Comité Exécutif de l'U.C.C. a
siégé le 31 janvier sous la prési-

dence de M. Abel Marion, revenu
de Rome récemment. En dépit du
ralentissement des transports, tous
les membres ont fini par être pré-
sents: MM. Jean-Baptiste Lemoine
et Samuel Audette, vice-présidents
généraux, MM. Benjamin Manseau,
Gérard Gauthier, Joseph Boucher,
Napoléon Mathieu, directeurs, M.
Thuribe Belzile, secrétaire général.
Le R. P. Léon Lebel, s.j., et le R.
P. E. Lacasse, s.j., étaient aussi pré-
sents.

Rapport a été fait des voyages
entrepris au nom de l'U.C.C. — M.
Marion a narré quelques points de
son pèlerinage; il a dit sa joie et
son émotion d'avoir vu à Rome le
Père commun des fidèles; il a pu
entendre le pape dire en parlant

(suite à la page 8)

Texte du mémoire annuel soumis par l'U.C.C. au conseil des ministres de la province de Québec

On lira ci-dessous le texte entier (moins l'une des annexes qui a déjà paru) du mémoire annuel soumis par l'U.C.C. aux membres du cabinet provincial mardi de cette semaine (hier), le 6 février. M. Abel Marion, président général, a lu le mémoire au nom de l'U.C.C. Ce document porte au bas la signature de tous les membres du comité exécutif.

M. le Premier Ministre,
MM. les Ministres,

Au mois de mars dernier, nous vous avons demandé "d'opposer la résistance requise à toute intrusion des services fédéraux dans le domaine culturel et éducatif". Nous avons eu l'occasion de préciser notre attitude sur ce point, en faisant des recommandations à la Commission Royale d'Enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada. Il nous a paru opportun, pour votre gouverne, de vous faire part de ces recommandations dans une annexe au présent mémoire (annexe A). Nous croyons pouvoir, en outre, vous promettre l'appui sincère de nos membres dans toutes les initiatives que prendra votre gouvernement pour affirmer de façon positive les droits incontestables de l'Etat provincial dans les domaines de l'éducation et de la culture.

COMITE CONSULTATIF

En 1947 et l'an dernier, nous vous avons demandé d'instituer un comité consultatif, "qui serait chargé de transmettre à votre ministre de l'Agriculture les avis et les recommandations des principales catégories de producteurs agricoles de notre province". Notre demande n'a sûrement pas reçu l'attention qu'elle méritait. L'honorable ministre de l'Agriculture nous a déclaré qu'il croyait plus efficace de consulter individuellement les dirigeants des organisations agricoles que de recevoir leurs recommandations et leurs suggestions en comité officiel. Les événements démontrent pourtant qu'aujourd'hui plus que jamais un comité consultatif jouerait le rôle indispensable de chambre de compensation, et même de lien indispensable, entre les services du ministère de l'Agriculture et les différentes sections de l'agriculture organisée.

Un exemple d'actualité nous en est fourni par le projet de législation concernant les coopératives que vous avez l'intention de faire étudier par une commission d'enquête. Nous avons manifesté en temps utile notre opposition à la forme actuelle de ce projet de législation, mais nous tenons à dire bien clairement que nous sommes disposés à discuter avec tous les intéressés, soit le projet actuel, soit tout autre projet de réforme à la législation concernant les coopératives. Un comité consultatif serait l'organisme tout désigné pour aborder l'étude de tout projet de cette nature. D'un autre côté, nous serions très heureux d'entendre au sein d'un comité consultatif toutes les remarques opportunes concernant les demandes que nous vous soumettons chaque année. Il est de notre devoir d'insister de nouveau pour que vous accordiez à ce problème toute l'attention qu'il mérite. Sur ce point comme sur quelques autres, selon la formule consacrée, nous ne cesserons de prier...

PERMIS POUR TRACTEURS DE FERME

Il est admis de tous que la réglementation actuelle concernant les permis pour tracteurs de ferme impose aux cultivateurs des déboursés hors de proportion avec l'usage qu'ils font des chemins publics. Vous avez fait, il y a quelques années, des améliorations qui ont été sincèrement appréciées. Il reste qu'une nouvelle amélioration s'impose, d'autant plus qu'à l'heure actuelle le tracteur devient l'instrument de ferme de la majorité des cultivateurs.

Depuis plus de deux ans, nous avons fait à l'honorable trésorier provincial des recommandations qui nous paraissent entièrement justifiées et qui semblent avoir recueilli l'approbation de presque tous les ministres et députés consultés. Nous avions espéré qu'une nouvelle réglementation serait adoptée sans qu'elle vous soit demandée dans notre mémoire annuel, mais nous sommes maintenant portés à croire que vous avez attendu cette démarche officielle.

Les cultivateurs comprennent de moins en moins qu'on les oblige à payer des droits variant de \$12 à \$20 par année pour parcourir quelques centaines de milles de chemin. Aussi espérons-nous que vous allez modifier immédiatement la réglementation qui existe, de façon à traiter avec justice les cultivateurs, de plus en plus nombreux, qui utilisent des tracteurs. Cette modification des règlements est d'autant plus urgente que dans quelques semaines les propriétaires de tracteurs devront se munir de nouveaux permis pour l'année courante.

CONVENTIONS COLLECTIVES

En 1946, 1947 et 1948, nous vous avons demandé de faire voter par les Chambres une législation qui serait destinée à régir les relations entre cultivateurs et acheteurs de leurs produits. Au mois de décembre 1948, dans un mémoire portant uniquement sur ce sujet, nous vous avons fourni des précisions sur la portée de la loi que nous désirions faire inscrire dans les statuts. D'après l'accueil que vous aviez fait à ce mémoire, nous étions portés à croire que vous prendriez l'initiative de faire préparer un projet de loi. Cela nous paraissait normal, étant donné qu'il s'agissait d'une loi d'intérêt général, et non pas d'une loi intéressant seulement les membres de notre association. Depuis ce temps, vous nous avez demandé de préparer nous-mêmes un texte de projet de loi. Nous nous rendons aujourd'hui à votre demande, en vous soumettant, en annexe au présent mémoire (annexe B), un projet de loi qui prend la forme d'une quatrième section de la loi des syndicats professionnels. Le texte que nous vous soumettons incorpore les données essentielles de la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers. Sans doute peut-il appeler certaines corrections de détail, mais nous sommes convaincus que dans l'ensemble il peut être soumis aux Chambres tel quel. Nous vous demandons instamment de l'approuver et de le faire adopter par la législation dès la présente session.

Il est évident que notre projet de législation, tel qu'il vous est présentement soumis, ne réglera pas définitivement tous les problèmes des relations entre cultivateurs et acheteurs de leurs produits. Il pourra tout au plus préparer la voie à une loi générale concernant les relations entre cultivateurs et acheteurs de produits agricoles ou forestiers. Pour compléter la législation que nous vous prions d'adopter dès la présente session, nous vous demandons en même temps la collaboration de vos officiers en loi à la préparation d'une loi, complète en elle-même, régissant toutes les relations entre cultivateurs et acheteurs. Si vous voulez bien nous assurer cette collaboration, vous serez en mesure, dès la prochaine session, de soumettre aux Chambres un projet de loi qui garantira l'efficacité de la loi de conventions collectives insérées, en annexe, dans la loi des syndicats professionnels.

Sans doute serait-il opportun d'avoir également une loi qui régirait l'administration des conventions collectives de vente des produits agricoles et forestiers. Il nous semble, cependant, qu'il serait difficile d'édicter une loi de cette nature tant que les intéressés n'auront pas mis à l'épreuve, d'abord la loi définissant la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers et, en outre, la loi régissant les relations entre cultivateurs et acheteurs de leurs produits.

Il y a quatre ou cinq ans, lorsque nous vous avons soumis nos premières demandes pour l'adoption d'une loi de conventions collectives applicable à la vente des produits de la ferme, une telle législation pouvait paraître prématurée. Entretemps, les études poursuivies dans nos syndicats et les tentatives de négociation faites par des groupes de cultivateurs auprès de certains acheteurs ont démontré, d'abord que nos cultivateurs sont bien préparés à faire usage d'une législation de cette nature, d'un autre côté qu'il leur est indispensable d'espérer obtenir un traitement équitable de certaines grandes entreprises sans l'appui d'une législation qui leur permette de traiter d'égal à égal avec les acheteurs de leurs produits. Nous traduisons fidèlement le désir de tous nos membres en insistant pour que vous mettiez à exécution sans plus de retard les projets précis que nous vous soumettons actuellement.

INDUSTRIE LAITIERE

L'année 1950 a été tellement défavorable aux producteurs de lait de notre province que plusieurs d'entre eux ont envoyé à la boucherie une partie de leurs troupeaux, à la faveur des prix alléchants qui étaient offerts pour les produits du boeuf. Cette désorganisation désastreuse ne se serait sûrement pas produite si tous les gouvernements provinciaux avaient imité la conduite que vous avez tenue jusqu'ici en ce qui concerne la margarine. Nous tenons à vous redire l'admiration et les sincères remerciements de tous nos membres, et même de tous les cultivateurs de notre province, pour votre législation interdisant la vente de la margarine dans la province de Québec. On demande cependant que vous fassiez appliquer cette législation avec toute la rigueur nécessaire, car il est évident que dans les régions avoisinant l'Ontario et le Nouveau-Brunswick il se fait une contrebande nettement préjudiciable à tous les cultivateurs de notre province, en même temps qu'à la réputation d'efficacité des lois du Québec. Nous n'avons pas l'impression qu'il serait onéreux de faire appliquer cette loi avec rigueur, d'autant plus que dans les provinces avoisinantes les cultivateurs multiplient leurs démarches et leurs efforts pour obtenir une protection de même nature.

Nous sommes heureux de signaler à votre attention une initiative nouvelle, qui démontre l'ambition des cultivateurs de faire leur large part pour régler les problèmes de leur profession. Au cours du mois de juin dernier, répondant à un appel lancé au nom de la Fédération des Producteurs de lait du Canada par la Coopérative Fédérée, l'Union provinciale des Associations de Producteurs de lait et l'Union Catholique des Cultivateurs, les producteurs de lait de notre province ont souscrit librement un montant de \$75,000 pour constituer un fonds de publicité en faveur des produits laitiers. Nous avons l'impression qu'ils sont disposés à répéter le même geste chaque année, tout comme le font les industriels qui veulent vendre leurs produits. Cependant, les contributions versées au fonds de publicité en 1950 ont été entièrement libres, ce qui a exigé une campagne d'éducation coûteuse, à laquelle votre ministère de l'Agriculture a bien voulu contribuer, et suscité, comme il fallait s'y attendre, certains embarras attribuables à des malentendus ou à l'opposition de petits groupes retardataires. Nous vous avons demandé, il y a deux ans, d'amender la loi des produits laitiers en vue de légaliser les retenues qui seraient faites sur les payes de produits laitiers, pourvu qu'elles soient demandées par les deux tiers des cultivateurs intéressés. Les producteurs de lait ont prouvé de façon non équivoque qu'ils sont disposés à se soumettre à une législation de cette nature. Ils ont même prouvé qu'ils sont capables d'agir sans la protection ou l'aiguillon de la loi. Ce devrait être assez pour convaincre votre gouvernement d'amender la loi des produits laitiers selon notre demande de 1948. Nous vous prions instamment de vous rendre à cette demande dès la présente session.

Les changements radicaux qui se sont produits depuis quelques années dans l'industrie laitière, aussi bien dans le domaine de la transformation que dans celui de la distribution, ont amené nos producteurs de fromage à compter de plus en plus sur le marché domestique pour écouler leurs produits. Il devient de plus en plus évident que si nous pouvions compter sur une consommation normale de fromage chez nous, nous n'aurions plus guère besoin d'expédier ce produit vers les pays qui sont disposés à le consommer, mais sont incapables de le payer à un prix raisonnable. Nous vous demandons aujourd'hui, avec encore plus d'instance que dans le passé, d'instituer une prime sur le fromage de qualité pour encourager davantage la consommation domestique du fromage canadien. En vous rendant à cette demande, vous rendrez service à tous les contribuables, aux consommateurs en leur permettant de compter sur un produit de haute qualité en même temps que parfaitement salubre, aux cultivateurs en les encourageant à soigner la manutention de leur lait de façon à rencontrer

les exigences d'une clientèle d'autant plus difficile à servir qu'elle a les moyens de se payer un train de vie plus élevé.

TRACTEURS A CHENILLES ET PELLES MECANQUES

La marge de plus en plus étroite qui tend à s'établir de façon permanente entre le coût de production et le prix de vente des produits agricoles oblige le cultivateur à augmenter sa production par unité, tout en éliminant autant que possible la main-d'oeuvre rétribuée, pour s'assurer un revenu qui lui permette de subsister. Il y réussit en mécanisant sa culture. La mécanisation des fermes suscite d'épineux problèmes de finance, mais le problème le plus ardu qu'elle pose aux cultivateurs est l'adaptation du sol arable au travail motorisé. Cette adaptation requiert des travaux considérables de nivelage, d'épierrement, de drainage etc. Depuis plusieurs années votre gouvernement encourage ces travaux, en mettant des tracteurs à chenilles à la disposition des cultivateurs. D'une année à l'autre, les cultivateurs demandent de plus en plus de bénéficier de ces travaux indispensables. Les demandes établissent que votre politique d'encouragement aux travaux d'amélioration du sol est hautement appréciée, mais dans toutes les régions de la province on désire que soit augmentée la part du budget du ministère de l'Agriculture attribuée à cette fin.

Il y a quelques années, les octrois accordés sur les travaux d'amélioration du sol pouvaient être considérés comme faisant partie d'une politique d'éducation. Il en va différemment aujourd'hui. Le cultivateur a besoin d'améliorer son sol pour rendre sa culture rentable, mais les améliorations qu'il fait d'une année à l'autre, il lui est impossible de les vendre à leur prix coûtant, s'il lui arrive de vendre sa terre. En faisant des améliorations, il risque donc de contribuer sans espoir de retour à l'amélioration du revenu général de l'agriculture, au détriment de sa famille. D'un autre côté, les améliorations faites chaque année contribuent au progrès de toute la population. Il est donc normal que le gouvernement contribue largement aux travaux d'amélioration du sol, non pas simplement pour venir en aide aux cultivateurs, mais pour garantir la stabilité et le progrès de l'agriculture, qui sont à la base de la stabilité et du progrès de toute la population de notre province. Dans tous les congrès tenus par nos fédérations au cours de l'été dernier, on a demandé que vous augmentiez le budget attribué à l'amélioration du sol, en particulier que disparaisse ou que soit élargie la limitation des heures d'utilisation des tracteurs à chenilles par un cultivateur ou par les cultivateurs d'une paroisse ou de tout un comté. On demande, en outre, que l'octroi accordé actuellement le soit, non seulement pour les travaux effectués par les tracteurs à chenilles sous le contrôle du ministère, mais pour tous les travaux approuvés ou recommandés par les agronomes officiels.

Dans le domaine particulier du drainage, on demande avec instance que soit augmenté le nombre des pelles mécaniques des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation.

Ces demandes, vous pouvez le constater, démontrent que les cultivateurs et les colons sont disposés à faire leur large part pour améliorer les conditions de culture du sol de notre province. Dans ces circonstances, ils peuvent sûrement compter sur une contribution généreuse de l'Etat au succès de leurs initiatives.

EXPLOITATION FORESTIERE

Dans certains milieux on s'inquiète sérieusement sur la possibilité de conserver à nos réserves forestières le rendement qu'elles ont fourni jusqu'ici et dont toute notre population, en particulier la population de nos campagnes, a grandement besoin pour s'assurer une économie stable. On va même jusqu'à demander que l'Etat règle les coupes, non seulement sur les terres de la couronne, mais sur les terres concédées à des compagnies et sur les fermes des cultivateurs. Une telle mesure est-elle nécessaire? serait-elle opportune? serait-elle efficace? Il est permis d'en douter. Nous croyons préférable de vous recommander l'institution d'une requête permanente sur les récoltes annuelles de bois, en regard des réserves, du pouvoir de reproduction et du reboisement. Une enquête de cette nature devrait porter, non seulement sur les forêts de la couronne, mais sur toutes celles des compagnies et des particuliers, car c'est probablement sur les terres concédées par bail à long terme et sur les lots patentés que se pratique la saignée la plus dangereuse. Si l'on savait exactement ce que la récolte de bois prise chaque année dans la province représente par rapport à la récupération annuelle, il serait possible d'entreprendre auprès de tous les intéressés une propagande méthodique tendant à garantir la permanence et même l'accroissement progressif du revenu de la forêt. Votre ministère des terres et forêts possède, sur ce point, des renseignements précieux. Il resterait à les compléter par une statistique précise de l'exploitation possible et de l'exploitation réelle.

Le problème des chantiers cause toujours des soucis aux cultivateurs de notre province. Depuis quelques années, nous avons collaboré activement à la fondation de chantiers coopératifs. Ces entreprises paroissiales transportées dans la forêt ont contribué à l'assainissement des conditions de vie et de travail des cultivateurs et fils de cultivateurs qui vont y chercher un complément de revenu nécessaire. La formule des chantiers coopératifs est cependant trop délicate pour qu'on puisse espérer la voir se généraliser en quelques années. Il est évident que longtemps encore une grande partie des bûcherons de notre province devront compter sur l'organisation syndicale pour les mettre à l'abri des ambitions démesurées des entrepreneurs, en même temps que des menées insidieuses des trafiquants d'idées subversives. Comme l'immense majorité des bûcherons viennent de nos paroisses rurales, notre association a le devoir de leur venir en aide. Depuis plusieurs années, grâce à la généreuse collaboration de votre ministère du Travail, nous avons ici même, à Québec, à notre Maison du Bûcheron, un bureau d'engagement qui rend de précieux services aux hommes qui veulent trouver du travail dans les chantiers sans risquer de se faire imposer des con-

(Suite à la page 27)



Par appropriation, la "Terre de Chez Nous" ne connaît qu'un grand homme: c'est le cultivateur!

Avec les neiges de l'hiver, le printemps réussit à faire de l'eau.

Au fond des poudreries les plus raides, c'est un consolant espoir de savoir que la terre reverdira et qu'avant trois mois pointeront les premiers chardons...

"MA ferme" prend de la valeur à mesure qu'elle sait mieux aider à toutes NOS fermes.

L'inflation n'est pas uniquement causée par la hausse des produits de la ferme... "A qui le dites-vous?"

On dit que certains évaluateurs municipaux n'ont pas la même échelle pour toutes les propriétés... mais ça se peut pas!

Une prétendue "union de bûcherons" se défend bien d'être communiste et on se demande le diable pourquoi...

Quand un cultivateur ne reçoit qu'un journal agricole, c'est le SIEN, autrement dit, c'est la TERRE DE CHEZ NOUS.

LE FAUCILLEUR

Journaux et Revues

Enterrement de vie de garçon

Voilà dont on parle plutôt rarement dans les journaux et, généralement, on ne dit pas tout. Le carnet mondain et les courriers de paroisse ont de nécessaires pudeurs. "La Gazette des Campagnes", (Ste-Anne de la Pocatière), aborde le sujet avec sa franchise coutumière. Elle a raison de s'élever contre les excès auxquels se livrent certains organisateurs des fêtes de l'amitié. Il y a des stupidités et des bassesses qui n'ont de place nulle part. Mais cela est dit déjà dans l'article qui suit et qui recevra l'approbation des gens honnêtes et sensés :

Voici ce que nous trouvons dans une nouvelle de journal hebdomadaire : "Un groupe d'amis dont l'humour et la fantaisie se sont donnés la main ont fêté dernièrement l'enterrement de la vie de garçon de M. X... de..."

Ils procédèrent d'abord à son arrestation chez la modiste de sa promise, à... en lui passant les menottes aux mains; d'où on le reconduisit à... pour l'habiller de plusieurs épaisseurs et le pendre à l'arrière de la remorqueuse du garage... et lui faire accomplir ainsi le tour des rues de... avec station chez ses parents, et en attirant l'attention des passants par le klaxon des automobiles à la suite".

L'affaire se termina par la remise d'un magnifique cadeau, ajoute le reporter...

Mais fallait-il vraiment que le supplicé subisse cette mascarade d'assez piètre goût avant qu'on lui remet un cadeau? La plaisanterie a bien pu avoir son comique; mais franchement, à distance, rien que par ce que vous venez d'en lire, dites-moi, est-ce qu'on ne fait pas fi de la dignité de l'homme et du sacrement qu'il s'apprête à recevoir?

Dans les pays où l'on divorce à tour de bras on peut bien se moquer du mariage. Mais ici?...

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, LE 7 FEVRIER 1951

Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermiers. DIRECTEUR : Dominique BEAUDIN; REDACTEURS : Bernard BERUBE et Georges-N. FORTIN. ABONNEMENT : \$1.00 par année ou \$2.50 pour trois ans au Canada; à l'étranger : \$1.50 par année. PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 80,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION. CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :



LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. Téléphone : LANcaster 6272 Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union, dont M. Abel Marlon est président et M. Thurbie Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire. AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



Le voyage annuel à Québec

La coutume est établie : tous les ans, le comité exécutif de l'U.C.C. fait solennellement le voyage de Québec. Il va soumettre au premier ministre de la province et à ses collègues les demandes principales de la classe agricole. Pourvu que des circonstances imprévues ne démolissent pas l'article écrit d'avance, on peut dire que cette importante rencontre a eu lieu hier au Parlement. C'est donc ici un commentaire avant le fait.

Il y a un point que nous soulignons d'année en année en semblable occasion. C'est que l'intervention des cultivateurs auprès de leur gouvernement est rendue possible par l'existence de l'association qui les lie les uns aux autres. Et seule une association, groupant un nombre considérable d'agriculteurs, peut raisonnablement parler au nom de tous. Dans la mesure où il est utile et profitable que les ruraux fassent connaître aux autorités leurs opinions et leurs revendications, l'union qu'ils maintiennent joue un rôle irremplaçable. Si les délégations de comté peuvent laisser supposer les besoins d'ensemble de l'agriculture, il est manifeste que l'union provinciale peut seule les mettre en pleine clarté en tenant davantage compte des intérêts généraux de la classe agricole entière. Si on admet que cette intervention de l'U.C.C. auprès du gouvernement de la province s'impose, les cultivateurs se doivent, par voie de conséquence, d'accorder leur plein appui à leur association. Autrement c'est le régime du laisser-faire et des plaintes stériles qui doit prévaloir. Sûrement, les campagnes veulent autre chose!

Les représentants des cultivateurs syndiqués

sont toujours accueillis aimablement au Parlement de Québec. La cérémonie qui se déroule à la salle du conseil exécutif de la province est dénuée d'appât. Le président général de l'U.C.C. lit le mémoire de l'année et la réponse est donnée par le premier ministre et le ministre de l'Agriculture. Jusque-là, tout va bien et l'attitude du gouvernement est irréprochable. Mais, au retour et à mesure que le temps passe, on constate que le mémoire soumis n'a pas été converti en lois ou en mesures opérantes le jour de sa présentation. Et alors il reste à souhaiter qu'une courtoise réception soit suivie d'une plus rapide exécution!

Cette expérience des dernières années explique qu'on assiste en 1951 à un renouvellement de demandes. L'exécutif de l'U.C.C. revient cette année sur des réformes, des mesures, des projets familiaux aux milieux ruraux. Il formule avec pondération des demandes modérées. On n'a qu'à en lire le texte dans la page voisine et cette lecture tiendra lieu de preuve. On y verra que les membres de l'U.C.C. ne sortent pas du sensé et du raisonnable. Mais, en retour, sans rien nier du bien fait par le gouvernement à l'agriculture, en tenant compte pleinement de la bonne volonté du ministère, ils souhaitent que leurs revendications soient prises en plus sérieuse considération. Car les demandes de l'U.C.C. représentent les conclusions de multiples congrès d'étude et la volonté certaine des cultivateurs qui "se mêlent de leurs affaires".

Dominique BEAUDIN

L'immigration de France au Canada

Depuis la fin de la dernière guerre, il ne se passe pas de semaine sans que la Terre de Chez Nous ait à répondre à des demandes de renseignements de paysans français désireux de venir résider au Canada. Notre pays est mieux connu en France que jamais dans le passé et il est manifeste que beaucoup de nos "cousins" aimeraient s'établir au milieu de nous. Ce résultat est hautement désirable, surtout si on tient compte de l'ampleur du mouvement d'immigration actuel au Canada.

Pour des raisons assez évidentes, les campagnes canadiennes-françaises ont été traditionnellement opposées à l'immigration. C'est que, dans l'esprit de nos gens, les préoccupations d'Ottawa étaient beaucoup plus de noyer le groupe français que de peupler le pays. Il a, depuis, coulé de l'eau sous les ponts. Officiellement, du moins, le gouvernement fédéral a adopté une attitude plus juste envers l'élément canadien-français et plus généreuse envers la France. D'autre part, pour de hauts motifs de charité, les Canadiens français acceptent davantage de partager leur patrie avec de nouveaux venus. Il faut, aussi, envisager une situation de fait : si l'immigration ne se fait pas avec nous, elle se fera contre nous.

Donc, puisque immigration il y a, nous devons souhaiter que l'apport des Européens renforce notre peuple autant que les Anglo-Canadiens. Il est donc fort désirable, encore une fois, que des familles rurales de France viennent s'établir dans les régions françaises du Canada et qu'une fois arrivées, elles se sentent parfaitement chez elles. Ce qui était autrefois impossible est aujourd'hui du domaine des réalités accessibles. A regret, sans doute, le gouvernement de France consentirait au départ d'un nombre restreint de ses paysans. Par contre, un bon nombre de Français rêvent de l'Amérique.

Voilà donc une occasion rare dans notre histoire. Il devient possible pour la première fois presque depuis 1760, qu'un contingent de France vienne prêter main-forte à notre groupe. Ce courant d'immigration est à encourager et la France elle-même a intérêt à rétablir avec nous des contacts de vie. Notre parenté allait se perdre : le temps est venu de la ressouder. L'immigration de France, bien choisie, peut être pour nous un enrichissement.

D. B.

Criblures

La betterave à sucre s'implantera

Il ne peut plus y avoir de doute, à en juger par le résultat des deux dernières années, la betterave à sucre est établie pour rester dans la province de Québec. La dernière saison a été en tous points exceptionnellement bonne. Le rendement à l'acre, sans être mirobolant, a été satisfaisant. La récolte totale se chiffre à plus de 138,000 tonnes, le sucre tiré de la betterave s'élève au total jamais atteint de 36,500,000 livres. L'usine de St-Hilaire a eu raison de l'énorme tas de betteraves en 107 jours exactement grâce à l'amélioration constante du procédé de fabrication. On a élevé la moyenne d'usinage à 1,320 tonnes par jour, ce qui n'a d'égal nulle part ailleurs dans les industries similaires. Bref, il y a motif à réjouissances. Quant au mérite de cette réussite, il s'applique à des degrés divers à nombre de personnes, les uns fort connus, les autres moins. Maintenant que l'aventure — car aux yeux de certains, c'en était une comparable à faire le voyage à la lune il n'y a pas encore si longtemps — a parfaitement réussi, on comprend qu'il y ait controverse sur l'attribution des mérites. Ceux qui ont produit de la betterave comme ceux qui l'ont transformée en sucre et amélioré constamment le procédé de fabrication en ont sans doute une bonne part. Quant aux indifférents et aux non convaincus, ils ont en un sens contribué indirectement au succès de cette industrie dans la mesure où ils n'ont pas "mis de bois dans les roues". Les adversaires, s'il s'en trouve encore, auront tôt fait de se rendre à l'évidence. Au fond, il importe assez peu de savoir qui a créé et mis au monde cette industrie qui ouvre des horizons nouveaux à notre agriculture. L'histoire finira bien par donner à chacun "ce qui lui est dû". L'essentiel c'est que la betterave s'implante chez nous comme ailleurs pour servir de revenu d'appoint à notre agriculture. B. BERUBE

L'affaire du beurre de la Nouvelle-Zélande

Le beurre est un sujet sur lequel les cultivateurs canadiens ne sont pas le moins du monde enclins à badiner et à faire des concessions. Pour une grande partie de la population qui vit de l'agriculture, le beurre est le plus grand source de revenus. Selon qu'il se vend bien ou moins bien, les conditions de vie de centaines de mille cultivateurs peuvent en être affectées. On s'en est rendu compte dans les milieux officiels. Quatre ou cinq gros importateurs ayant entrepris de faire venir quelques millions de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande, le gouvernement est intervenu promptement. M. Gardiner a profité de la récente réunion de la Fédération canadienne de l'Agriculture, tenue ces jours derniers à Calgary, pour dégager la responsabilité du gouvernement sur cette initiative qui va à l'encontre non seulement des producteurs de beurre de chez nous, mais de la politique de soutien des prix du gouvernement fédéral. Le beurre est en effet l'un des principaux produits dont le gouvernement soutient le prix (à 53 cents la livre) pour l'empêcher de baisser. Dorénavant, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, il faudra un permis du gouvernement fédéral pour importer du beurre. Cette politique ne paraît pas s'appliquer aux importations déjà en cours d'exécution, mais on devra en tenir compte à l'avenir. Selon M. Gardiner — et les producteurs de beurre seront sans doute du même avis — il est illogique que le gouvernement fédéral subventionne les producteurs de la Nouvelle-Zélande et les consommateurs anglais. Son rôle doit se borner à protéger d'abord les producteurs et les consommateurs canadiens. Quant à la protection des étrangers, c'est l'affaire de leur gouvernement respectif. Il faut espérer que cette affaire du beurre de la Nouvelle-Zélande, qui se répète à une vingtaine d'années d'intervalle, n'aura pas de conséquences trop graves pour les producteurs canadiens et le système de soutien des prix du gouvernement. Des initiatives aussi douteuses que celle-là ne devront pas se reproduire trop souvent. Sinon l'affaire du beurre de la Nouvelle-Zélande pourrait bien, comme il y a vingt ans, causer des déboires au régime politique qui oserait répéter l'expérience. B. BERUBE



SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Assemblée générale 1951

Renseignements

AVIS

L'assemblée générale annuelle de la Fédérée aura lieu cette année les 21 et 22 février 1951, en l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal.

L'Hôtel Mont-Royal est situé rue Peel, près Ste-Catherine, du côté nord. La rue Peel est la continuation de la rue Windsor, qui passe devant l'hôtel Queen's et la gare Windsor. La gare Bonaventure est à quelques pas du Queen's.

Nous donnons ci-après tous les détails concernant cette assemblée générale, présumant que tous ceux qui viendront à l'assemblée auront soin de les lire très attentivement.

LETTRE DE CREANCE

Tous les secrétaires de coopératives affiliées ont reçu ces jours-ci la formule de lettre de créance. Cette formule devait être remplie en trois exemplaires, dont l'un devait nous être retourné et les deux autres remis au délégué et au substitut, après certification par le secrétaire de chaque coopérative affiliée.

La lettre de créance, est-il nécessaire de le rappeler, est la copie certifiée de la résolution passée par l'assemblée générale de la coopérative affiliée, qui désigne le délégué et un substitut à l'assemblée annuelle de la Fédérée.

Cette lettre de créance devra être remise entre les mains de ceux qui seront chargés de la recevoir au moment de l'inscription à la porte d'entrée de la salle de délibérations.

DELEGUE ET SUBSTITUT

Pour être qualifiés, par conséquent pour pouvoir exercer leur droit de vote, le délégué et le substitut doivent :

- 1— Être membres actifs de la coopérative membre de la Fédérée;
- 2— Avoir été nommés délégués ou substitut par l'assemblée générale de leur coopérative et non par le bureau de direction;
- 3— Avoir produit leur lettre de créance au moment de l'inscription.

LOGEMENT

Cette année, il a été possible à la Fédérée de retenir un certain nombre de chambres à l'hôtel Mont-Royal pour la durée de l'assemblée générale. Ces chambres sont toutes retenues pour le 20 au soir. Toutefois, ceux qui arriveront le matin du 21 pourront avoir leur chambre, à condition qu'ils en aient eux-mêmes averti par lettre personnelle le préposé à la location des chambres de l'hôtel Mont-Royal, tel qu'indiqué plus loin. Ces chambres, pour la plupart, sont des chambres doubles, ce qui rend la location moins onéreuse.

Nous insistons donc auprès des délégués, substituts, gérants, directeurs qui ont l'intention de venir à l'assemblée annuelle de la Fédérée de prévoir s'ils auront à retenir une chambre. Dans ce cas, le seul moyen à prendre, c'est d'écrire personnellement et de s'adresser à l'hôtel Mont-Royal, spécifiant qu'on vient assister à l'assemblée générale de la Fédérée.

On fera sa demande de réservation en adressant sa lettre comme suit :

HOTEL MONT-ROYAL
rue Peel, Montréal
Att. M. R. O. Murray

Nous faisons remarquer, de plus, que les chambres doivent être réservées le plus tôt possible, car deux jours avant l'assemblée, les chambres qui n'auront pas été réservées seront irrémédiablement rayées de la liste.

Nous conseillons fortement de ne pas attendre à la dernière minute pour essayer de se loger. Seules les réservations à temps vous éviteront des ennuis. Qu'on ne se fie pas sur la Fédérée pour trouver des chambres à la dernière minute, puisqu'il nous est matériellement impossible de

prendre ces risques. Il y aura bien encore cette année, comme cela arrive toujours, des gens... de la onzième heure! A ceux-là la Fédérée ne peut pas promettre de miettes... Il faut se rappeler qu'à ce temps-ci de l'année, les hôtels regorgent de visiteurs et que c'est l'époque des conventions. Alors, c'est bien entendu, le problème du logement regarde celui qui a à se loger.

REDUCTION DE TAUX DE CHEMIN DE FER

Comme par les années passées, tous ceux qui assisteront à l'assemblée générale de la Fédérée et qui s'y rendront par chemin de fer, pourront bénéficier de taux réduits en se soumettant aux conditions suivantes :

- 1— Acheter, au point de départ, un billet simple, c'est-à-dire, bon seulement pour se rendre à Montréal. Acheter avant le 16 février.
- 2— Exiger de l'agent qui vend votre billet un reçu sur la formule 24 de l'Association de Voyageurs, ou au moins un reçu attestant que vous avez acheté, à telle date, un billet bon pour un passage de (... votre localité ...) à Montréal;
- 3— Lors de l'assemblée annuelle, on vous dira où, quand et à qui vous devrez présenter ce reçu. On vous remettra alors une autorisation pour obtenir votre billet de retour pour la moitié du billet régulier. (25 cents en plus).

Pour bénéficier de cette réduction, il faut utiliser ce billet avant le 27 février inclusivement.

INSCRIPTION

Dès leur arrivée au Mont-Royal, les délégués, substituts ou invités sont priés de passer au vestiaire qui sera à l'étage de la porte d'entrée principale, près des ascenseurs.

On se rendra ensuite, le plus rapidement possible, à la salle des délibérations, sise au neuvième étage. Cette salle est communément appelée la salle de Bal. A l'entrée de cette salle, se trouveront les deux bureaux d'identification et d'inscription. L'un de ces bureaux sera à la disposition des délégués et substituts, l'autre à l'intention des invités. C'est à cet endroit que les délégués et les substituts devront présenter leur lettre de créance. On leur remettra au même moment un insigne qui servira de laissez-passer pour entrer dans la salle des délibérations.

Les invités devront suivre la même procédure en passant au bureau qui leur est réservé.

Afin d'aider les préposés à l'inscription à faire leur travail avec le plus de célérité possible, en raison du grand nombre d'assistants à l'assemblée générale, nous prions chacun de ne pas paralyser la circulation en se présentant prestement devant les tables d'inscription pour ensuite prendre place immédiatement dans la salle des délibérations.

Nous insistons de nouveau pour que les assistants portent l'insigne qui les identifiera, car il ne sera pas possible de pénétrer dans la salle sans identification. C'est l'assemblée de la Fédérée. On saisira ce que nous voulons dire.

BILLETTS DE BANQUETS

On pourra se les procurer au moment de l'inscription et pas ailleurs, ni autrement. On verra par le programme détaillé, ci-contre, que le banquet a lieu le soir du 21, dans la même salle que celle où auront lieu les délibérations. L'heure-limite pour se procurer un billet de banquet est fixée à 1 heure de l'après-midi, parce qu'il faut alors dire au maître d'hôtel combien de convives seront à table. Il est important de se procurer un billet le plus tôt possible après son arrivée, d'autant plus que le nombre ne peut excéder le nombre de places disponibles. Le prix en sera de \$1.50.

T.-E. B.

Qu'est-ce qu'une Fédération de coopératives ?

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédérée, il est peut-être bon de rappeler ce qu'est une Fédération de coopératives, puisque la Fédérée en est une.

Les coopératives locales naissent de besoins communs à chacun de leurs membres et constituent de petites unités locales. C'est à partir de ces unités locales que s'établit la structure fédérative.

Il existe, en effet, une communauté de besoins entre coopératives de même catégorie tout comme entre les sociétaires d'une même coopérative locale. Voilà pourquoi les coopératives ont une tendance à s'associer. Ce peut être en vue de satisfaire un besoin commun d'ordre moral, (éducation, propagande, etc.). (La Fédérée y pourvoit dans une certaine mesure); ce peut être en vue de satisfaire un besoin commun d'ordre économique. C'est ainsi que la Coopérative Fédérée est devenue la fédération des coopératives agricoles de la province de Québec.

Il n'y a aucun danger que la structure fédérative n'aboutisse à un trust, parce que la concentration coopérative est différente de la concentration capitaliste dans sa fin et dans le résultat. Dans le mouvement coopératif "la fin et le résultat de la structure fédérative, s'élevant graduellement des sociétés locales aux organisations provinciales, nationales ou internationales, c'est de mettre à la disposition de ses unités constituantes les plus petites tous les avantages que confère l'extrême concentration financière, administrative et technique." Au lieu de viser à s'enrichir que quelques privilégiés, cette concentration coopérative se donne pour but de rendre les biens matériels accessibles au plus grand nombre et d'affranchir de la domination du capital les travailleurs, les salariés, tous les petits épargnants. Les unités locales sont individuellement faibles, mais elles deviennent une force lorsqu'elles sont unies ensemble. Les mêmes motifs qui ont suggéré la fondation d'une coopérative locale leur commandent de s'associer dans une fédération.

Il y a plus: "les unités conservent pleinement leur personnalité et leur autonomie". Sans doute s'astreignent-elles volontairement à certaines règles, conformément à leurs besoins, mais en dehors de ces règles elles continuent à se régir et à s'administrer en pleine indépendance.

La concentration coopérative ne signifie ni absorption,

ses opinions en toute liberté et si elles rencontrent l'avis de la majorité, elles traceront la ligne de conduite à suivre.

De la base au sommet s'appliquent les deux principes complémentaires de la moralité coopérative: le "self-help" et l'entraide, l'effort personnel et la coordination.

T.-E. BOIVIN,
agronome.

Coopérative Fédérée de Québec

29e assemblée annuelle

PROGRAMME

MERCREDI, LE 21 FEVRIER 1951 (Salle de Bal)

9h. 30 a.m. — (En français et en anglais)

1. Bienvenue aux délégués et aux visiteurs, (le président).
2. Lecture de l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, (le secrétaire).
4. Présentation et adoption des rapports financiers couvrant l'exercice terminé le 31 décembre 1950.
5. Election des membres du Conseil d'administration pour l'année 1951.

2h. 20 p.m. — (En français)

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951.
2. Discussion des rapports présentés et adoption.
3. Voeux et résolutions.

2h. 30 p.m. — (En anglais) (Salon I, 2e étage)

1. Co-op Greetings. (The President and the General Manager).
2. Why follow the principles of co-operation? (The secretary of the Co-operative Union of Canada).
3. What could a District Farm Forum Buying Club accomplish?

7h. 30 p.m. — BANQUET (Salle de Bal)

1. Le Mérite Coopératif.
2. Vingt-cinq ans au service de la Fédérée.
3. L'évolution des coopératives et la législation. (Le président du Conseil supérieur de la Coopération).
4. Quelques impressions de voyage en Europe. (Le gérant général).

JEUDI, LE 22 FEVRIER 1951 (Salle de Bal)

9h. 30 a.m. —

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951 (suite).
2. Discussion des rapports présentés et adoption.
3. Voeux et résolutions.

2h. 00 p.m. —

1. Les activités de la Fédérée en 1950 et programme pour 1951 (fin).
2. Discussion des rapports présentés et adoption.
3. Voeux et résolutions.
4. Conclusions. (Le gérant général et le président du Conseil d'administration).

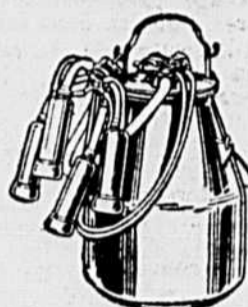
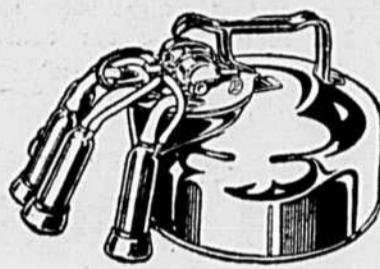
NOTEZ BIEN:

- a) Toutes les séances, ainsi que le banquet ont lieu dans la Salle de Bal, au neuvième étage.
- b) Pour aider au bon ordre et pour faire de la bonne besogne, posez vos questions au moment opportun, parlez distinctement et identifiez-vous comme suit, à chaque fois: "Gaston Beauparlant, de la coopérative de..... (nommez-la)..." et allez-y!

ni assimilation, ni sujétion, mais coordination. C'est exactement selon la formule suggérée par Pie XI en 1930, lorsqu'il s'adressait à la France du travail: "Unir sans unifier, coordonner sans absorber, grouper sans confondre".

La preuve de son caractère démocratique en sera de nouveau donnée lors de l'assemblée générale prochaine, puisque tout membre fera valoir

LA TRAYEUSE CO-OP

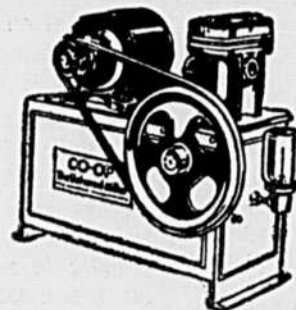


est vendue dans la province de Québec exclusivement par les coopératives agricoles;

est fabriquée en plusieurs modèles, pour satisfaire les divers besoins des cultivateurs de Québec;

est vendue avec une garantie d'un an.

Le compresseur de la trayeuse CO-OP



est offert avec un cylindre, permettant d'utiliser 1 ou 3 unités, ou avec deux cylindres, permettant d'utiliser 3 à 7 unités.

Renseignez-vous sur l'assortiment complet de trayeuses CO-OP à votre coopérative locale ou à

La Coopérative Fédérée de Québec

Le Mémoire de l'U.C.C.C.

Texte d'un projet de loi soumis par l'U.C.C.

L'U.C.C.C., par la voix de son président général, a présenté son mémoire annuel au conseil des ministres de la province de Québec mardi de la semaine dernière. Le texte de ce mémoire paraît au complet en page 2 de ce numéro, sauf les annexes, dont l'une (ANNEXE A), au sujet des recommandations faites par l'U.C.C.C. à la commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, a déjà paru dans la "Terre de Chez Nous". L'annexe B, que nous publions au texte ci-dessous, concerne la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers. C'est un projet d'annexe à la loi des syndicats professionnels préparé par l'U.C.C.C. à la demande même du gouvernement. L'U.C.C.C. dans son mémoire demande instamment au conseil des ministres de l'approuver et de le faire adopter dès la présente session de la Législature. Voici le texte de ce projet de loi:

Projet d'annexe à la loi des syndicats professionnels, Section IV: De la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers.

27. La convention collective de vente des produits agricoles et forestiers est un contrat relatif aux conditions de vente desdits produits conclu entre, d'une part, soit un syndicat professionnel de cultivateurs, soit une fédération ou une confédération de tels syndicats, et, d'autre part, soit un ou plusieurs acheteurs, soit un syndicat d'acheteurs, soit une fédération ou une confédération de tels syndicats.

28. Peuvent faire l'objet d'une convention collective de vente des produits agricoles et forestiers tous les engagements concernant les conditions de vente desdits produits qui ne sont pas défendus par la loi.

29. Tout acheteur de produits agricoles ou forestiers est tenu de reconnaître comme représentant collectif des cultivateurs qui lui vendent ces produits un groupement (syndicat professionnel, fédération ou confédération de tels syndicats) ayant pour membres la majorité absolue desdits cultivateurs et de négocier, de bonne foi, avec ce groupement une convention collective de vente des produits agricoles et forestiers.

20. Sont liés par la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers:

a) D'une part, tout membre du groupement professionnel de cultivateurs partie à cette convention; d'autre part, tout acheteur ou membre du groupement d'acheteurs partie à cette convention;

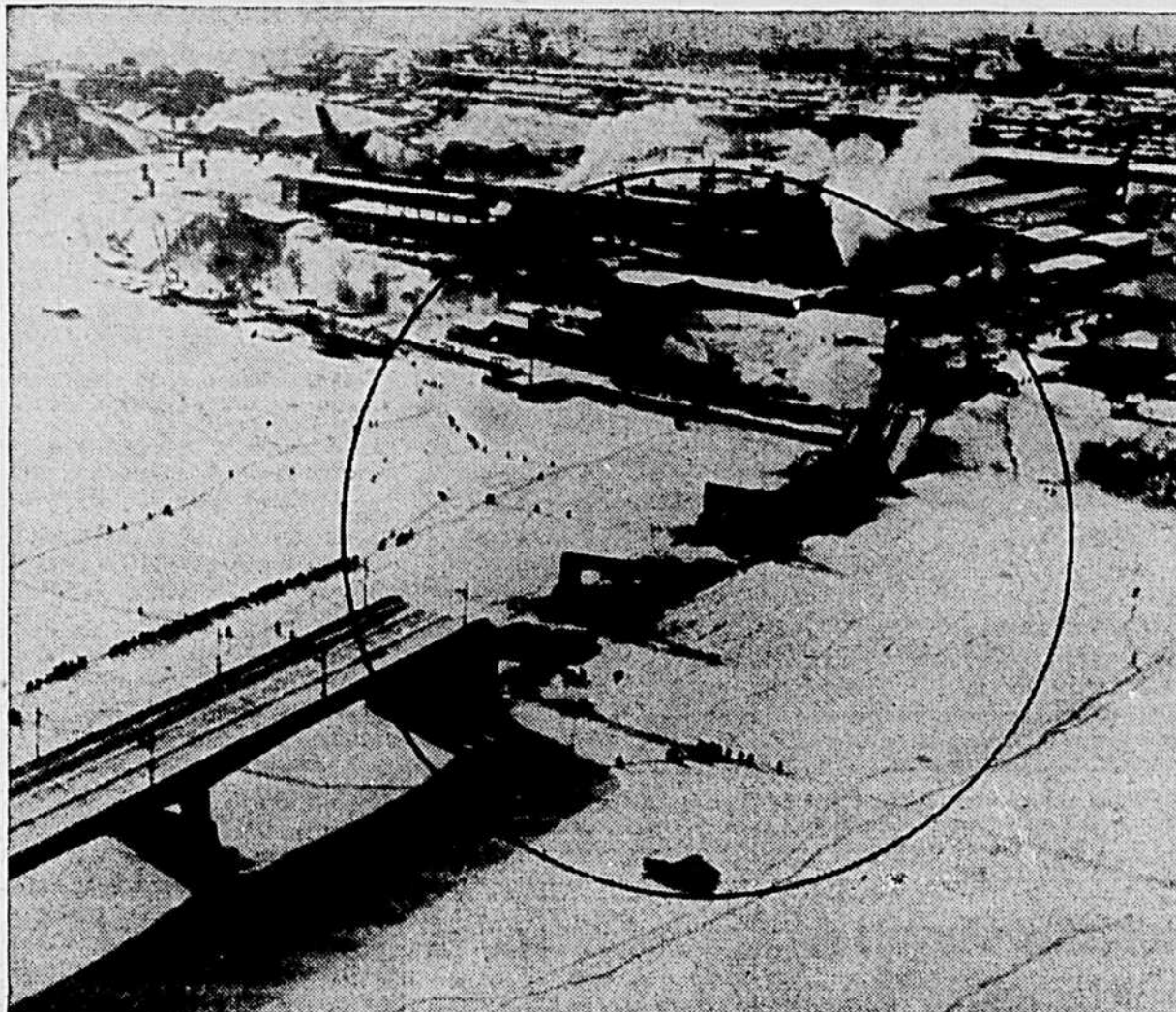
b) D'une part, tout cultivateur membre d'un groupement adhérent ultérieurement à cette convention qui vend ses produits à tout acheteur ou à tout membre du groupement d'acheteurs partie à cette convention; d'autre part, tout acheteur de produits agricoles ou forestiers membre d'un groupement adhérent ultérieurement à cette convention.

31. La convention collective de vente des produits agricoles et forestiers doit être par écrit, sous peine de nullité. Elle ne prend effet qu'à partir du dépôt par l'une des parties, chez le ministre de l'Agriculture, d'une copie authentique ou, dans le cas de sous seing privé, d'un double de l'écrit qui en arrête les dispositions.

32. La convention collective de vente des produits agricoles et forestiers donne ouverture à tous les droits et recours établis par la loi pour la sanction des obligations.

33. Les groupements capables d'ester en justice qui sont parties à la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers peuvent exercer toutes les actions qui naissent de cette convention en faveur de chacun de leurs membres, sans avoir à justifier d'une cession de créance de l'intéressé pourvu que celui-ci ait été averti et n'ait pas déclaré s'y opposer. L'intéressé peut toujours intervenir dans l'instance engagée par le groupement.

34. Lorsqu'une action née de la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers est intentée, soit par une personne,



LE PONT DUPLESSIS — Voici l'aspect que présente aujourd'hui le pont Duplessis reliant la ville des Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine après l'écroulement, mercredi dernier, des quatre premières arches situées du côté des Trois-Rivières. Cette tragédie a entraîné la mort de quatre personnes et a causé des dommages considérables à tous les moyens de communications. L'hon. Maurice Duplessis a déclaré qu'il s'agirait de sabotage mais qu'une enquête complète sera tenue pour déterminer la cause de cet accident.

L'établissement rural

Réunion du comité au bureau central

Le comité d'établissement rural de la Confédération de l'U.C.C.C. s'est réuni, vendredi le 2 février dernier. L'ordre du jour comportait plusieurs questions importantes pour l'orientation de notre jeunesse rurale. L'opinion générale des membres du comité c'est que le problème de l'établissement des fils de cultivateurs ne peut se résoudre tout simplement par l'argent. Il faut, tout d'abord, créer au foyer une atmosphère de gaieté et de sécurité pour que les enfants apprennent dès leur jeune âge le vrai sens de la vie rurale et de la profession de cultivateur. Ce travail d'éducation doit se faire auprès des pères et mères de famille; il devient de plus en plus nécessaire qu'ils comprennent l'importance d'une instruction plus poussée pour leurs enfants et tout spécialement pour les garçons.

L'instruction est un premier moyen d'enrayer ou de diminuer la désertion des campagnes par la jeunesse, parce qu'un jeune homme réussit mieux sur une ferme et s'intéresse davantage au progrès de l'agriculture s'il est plus instruit.

Un deuxième moyen, c'est de faciliter aux jeunes l'achat de bonnes terres productives. Ce travail d'orientation l'U.C.C.C. l'accomplit en collaboration avec la Société Canadienne d'établissement rural. En matière de lots à défricher, les missionnaires-colonisateurs et le ministère de la colonisation sont en mesure de répondre aux demandes de tous les jeunes sincèrement désireux de faire de la "terre neuve".

Il y a aussi un troisième moyen de faciliter aux jeunes leur établissement sur une terre: c'est la caisse d'établissement. On sait que

(Suite à la page 8)

soit par un groupement, les autres groupements capables d'ester en justice dont les membres sont liés par la convention peuvent tous intervenir dans l'instance engagée, à raison de l'intérêt collectif que la solution du litige peut présenter pour leurs membres.

35. Les actions nées de la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers, intentées soit par une personne soit par un groupement, sont prescrites par un an lorsque l'engagement est pour moins d'une année, et par deux ans dans tous les autres cas.

La session provinciale

L'hon. L. Barré soumet à la législature le rapport des activités de son ministère

L'honorable Laurent Barré vient de déposer en chambre le rapport des activités de son département pour l'année 1949-50. Ce document donne un aperçu du travail considérable exécuté par les onze services du ministère, trois commissions ou offices, quatre écoles spéciales ou fermes-écoles, et trois écoles supérieures subventionnées. Au chapitre de la propagande le rapport nous apprend que 129 agronomes, dont 78 de comté, sont répartis dans les campagnes et travaillent en contact direct avec les cultivateurs. Ces professeurs ambulants d'agriculture ont donné pendant l'année 4,492 cours ou conférences et 1,780 démonstrations devant une assistance globale de 295,000 ruraux. Par ailleurs, 98 sociétés d'agriculture et 493 cercles agricoles groupent 48,000 membres ont maintenu leur activité.

Les concours de ferme sont au nombre de 42 et comptent 1,130 participants. Au delà de 5,000 cultivateurs ont subi l'entraînement de cette excellente école pratique d'agriculture depuis une quinzaine d'années.

Le ministère a aidé par ses outils, son personnel technique, son outillage, à la réalisation d'importantes améliorations foncières: drainage, égouttement, terrassement, épierrage, débroussaillage, chaulage. Des milliers d'acres de terre, jusque là inutilisées, ont ainsi été mises en valeur et incorporées aux fermes. Le drainage de la savane de Sainte-Clotilde, à lui seul, a rendu à l'agriculture ou considérablement amélioré plus de 100,000 acres de terre noire qui sont rapidement accaparées par les horticulteurs.

L'élevage a été l'objet d'une attention toute particulière dans tous ses secteurs. La production laitière s'accroît graduellement avec la qualité des troupeaux. La valeur des produits laitiers s'est élevée à \$172,898,000 en 1949. Cent cinquante-deux couvoirs ont fourni aux aviculteurs 10,535,566 poussins et dindonneaux. Le contrôle laitier postal reste populaire: 2,400 cultivateurs ont fait contrôler la production de 24,520 vaches. La production du porc accuse de remarquables progrès au point de vue volume et qualité.

On compte dans la province, précise le rapport, 24 institutions d'enseignement agricole moyen et trois du degré supérieur. Plus d'un millier de jeunes gens et 200 jeunes filles en ont suivi les cours. Les

cercles de jeunes agriculteurs groupent 3,250 garçons et filles. Leurs représentants ont remporté

(Suite à la page 10)

Création d'un mouvement catholique pour la paix

Le congrès annuel de "L'Aula maxima" vient de se terminer à Lille, en présence du cardinal Liénart, par une allocution de Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon, sur la paix.

"Trente millions de signatures n'empêchent pas une bombe atomique d'éclater, a déclaré l'orateur. Tant que le monde sera dominé par l'égoïsme, les hommes se combattront. Travaillons à nous convertir, c'est la réponse de l'Eglise au problème de la paix. Se convertir, c'est-à-dire "vivre pour Dieu et pour les autres". Nous devons créer un mouvement catholique pour la paix et travailler efficacement pour la justice sociale".

Arrosez avec un SPRAMOTOR

SPRAMOTEUR 170
Le petit pulvérisateur parfait pour la répression des insectes dans les vergers, les cultures de légumes, les pépinières, les jardins et les serres. Appliquez les insecticides contre les mouches, les engrais liquides, les désinfectants et la chaux à blanchir. Peut détruire les mauvaises herbes et les broussailles. Capacité de 1 1/2 à 3 gallons à la minute à des pressions allant jusqu'à 250 livres au pouce carré. Le pulvérisateur qu'il vous faut aujourd'hui.

DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATIS

SPRAMOTOR LTD
1105 York St., London, Ont.



COUVOIR DE LA FERME DU Dr VIAU LTEE

Troupeau "Canadien" accrédité
Couvoir "Canadien" accrédité
sous la surveillance du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Spécialités: Race Plymouth Rock Barrée. Poussins Hybrides (Croisés) N.H. x B.R. — B.R. x N.H.

EU CANADA — EN FRANCE — EN ANGLETERRE — AUX ETATS-UNIS. Premier couvoir et troupeau accrédités dans le Dominion. Premier couvoir au Canada à expédier des oeufs d'incubation en France et en Angleterre. Poussins R.O.P. — Poussins engendrés R.O.P. Plus de 5,000 poulets. Couvoir d'une capacité de 80,000 oeufs. Nos oeufs d'incubation proviennent exclusivement de notre troupeau. Chapons de six semaines garantis 90%. Liste de prix sur demande. Bienvenue à notre couvoir.

Poulettes d'élevage 2-4-6-8 semaines. Poussins sexés ou non. Les exigences pour les expéditions en France et en Angleterre sont très sévères. Notre troupeau a subi avec succès toutes les épreuves contre les maladies. Il est exempt de tuberculose, typhoïde, pneumo-encéphalite (new-castle), pullorose, etc.

AVIS: Les éleveurs de poulets-grill (broilers) peuvent se procurer des poussins à l'année, provenant de coqs R.O.P. accouplés à des poules d'un an ou plus. Santé, vigueur et croissance rapide assurées.

La Ferme du Dr Viau Limitée

Tél. 56 le jour, 103 le soir. St-Remi, Napierville, Qué.

Aides-fermiers disponibles

Il sera nécessaire de parer à la rareté de main-d'oeuvre agricole en sollicitant des aides-fermiers étrangers. Aussi les cultivateurs désireux d'obtenir les services d'ouvriers de fermes devraient s'adresser immédiatement à l'agronome officiel de leur comté ou au Bureau du Service National de Placement de leur arrondissement.

A ces deux endroits, on tient des formulaires officielles de demande.

Comité Fédéral-Provincial de la main-d'oeuvre agricole

Les prochaines réunions agricoles

Février est l'un des mois les plus actifs de l'année pour diverses organisations agricoles qui l'ont choisi pour la tenue de leurs assemblées annuelles. Nous avons déjà donné par avance quelques-unes des dates et des lieux de réunions. Nous les rappelons de nouveau dans l'ordre chronologique au cas où on les aurait oubliés, et nous en ajoutons d'autres qu'on vient d'annoncer dans le tableau qui suit :

8 février : Assemblée générale de la Société Ayrshire du Québec, à 2 h. p.m., en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

9 février : Assemblée annuelle de la Société Ayrshire du Canada, à 8 h. a.m., en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

9 février : Assemblée annuelle du Comité des Industries avicoles du Québec, à 7 h. 30 p.m., en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

8, 9 et 10 février : Assemblée de la Société pomologique et fruitière en l'hôtel Queen's, à Montréal.

14 février : Assemblée de la Société des éleveurs de bovins et de chevaux canadiens, en l'hôtel Victoria, à Québec.

15 février : Assemblée de la Société des éleveurs d'animaux de race du Québec au même endroit.

21 et 22 février : Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec, à 9 h. 30 a.m., en l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

24 et 25 février : Exposition de lapins au Manège militaire des Fusiliers Mont-Royal, à Montréal.

N.B. — Lundi de cette semaine, le 5 février, a eu lieu à Ste-Dorothée, le congrès annuel des maraîchers de la région de Montréal sous les auspices de la fédération de l'U.C.C. de Montréal et, le même jour, le congrès de l'Association des Grossistes en fruits et légumes au Château Frontenac, à Québec. Le 6 février (hier) les éleveurs de lapins de la région de Victoriaville ont tenu leur assemblée à cet endroit.

ÉPHÉMÉRIDES

Les numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 11 février 1931 — il y a vingt ans — le 12 février 1936 — il y a quinze ans — et le 12 février 1941 — il y a dix ans — nous tirons les notes qui suivent :

Voilà vingt ans ...

On annonce la nomination de S. Exc. Mgr Desmarais comme auxiliaire de Saint-Hyacinthe.

L'Association avicole provinciale tient à Montréal une exposition qui marque de nouveaux progrès. Les inscriptions se chiffraient à 2,500.

De nombreux élèves des paroisses de Saint-Luc, Saint-Louis, Mont-Carmel et Saint-Narcisse suivent des cours d'agriculture à Saint-Maurice.

Les prix en 1931: le porc de choix se vend \$9.50; le veau de lait \$10.50; l'agneau, \$8.50; la douzaine d'oeufs \$0.28. La crise se continuait...

Voilà quinze ans ...

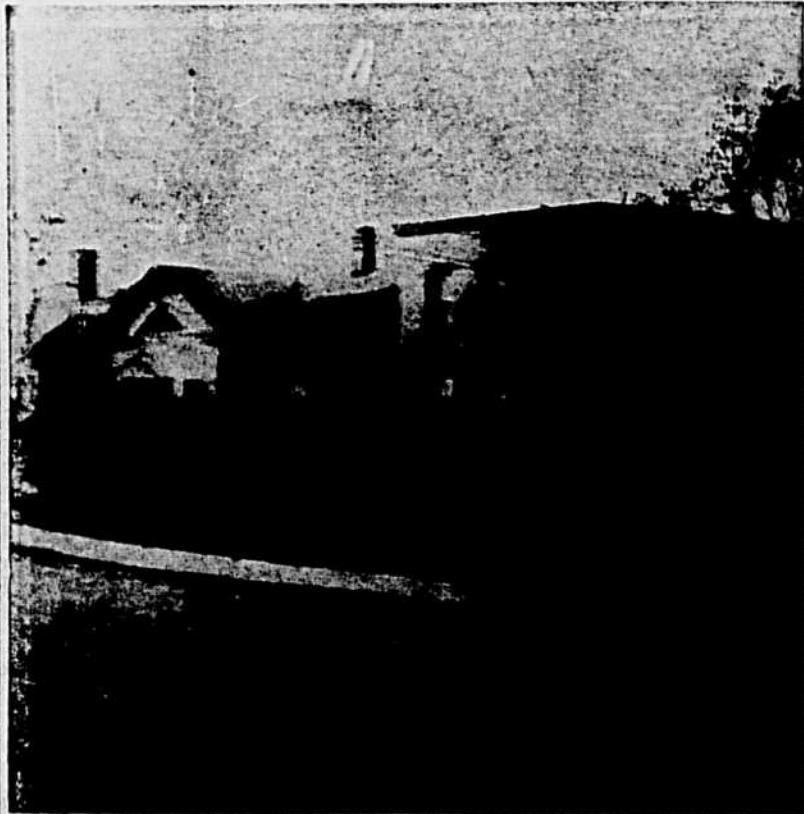
Les cultivateurs du comté de Laval tiennent à Sainte-Rose une réunion que la rédaction estime "intéressante à tous points de vue". On s'est prononcé sur trois questions brûlantes: le marché central à Montréal, la classification des fruits et légumes et le tarif saisonnier.

La rédaction commente la célébration du 35e anniversaire de fondation de la première caisse populaire à Lévis. On reprend le mot de S. Em. le cardinal Villeneuve: "A côté de l'église et de l'école, il faut la caisse populaire, source de richesse et d'économie".

Voilà dix ans ...

L'assemblée de la Fédérée réunit une assistance plus nombreuse que jamais. M. Omer Milot, président de l'U.C.C. des Trois-Rivières, est réélu président de la Fédérée. MM. Abel Marion, Charles Castonguay et Léopold Paquin sont les représentants de l'U.C.C.

La Terre publie une photo montrant feu S. Exc. Mgr Courchesne en visite dans les chantiers de la Madawaska Corporation à Casagapal. Autre fait du passé qui montre la sollicitude du prélat dispensant envers les classes laborieuses.



Cet édifice est l'ancien Juvénat Notre-Dame des RR. SS. Antoniennes de Marie, à Chicoutimi, propriété du Centre Social Rural diocésain, et qui groupera les bureaux des mouvements ruraux.

Toutes les oeuvres rurales de Chicoutimi dans un même immeuble en juillet 1951

Le CENTRE SOCIAL RURAL DU DIOCESE DE CHICOUTIMI (syndicat coopératif) s'est porté acquéreur du Juvénat Notre-Dame, rue Racine à Chicoutimi.

De bonne heure, l'été prochain, la plupart des sociétés, oeuvres et mouvements ruraux du diocèse de Chicoutimi occuperont le même immeuble à Chicoutimi, dans l'ancien Juvénat Notre-Dame qui appartenait aux RR. SS. Antoniennes de Marie, situé au numéro 67 de la rue Racine. Le nouveau propriétaire de l'édifice est "Le Centre social rural du diocèse de Chicoutimi", un syndicat coopératif dont les membres se recrutent au sein de la seule population rurale de ce diocèse. Le Centre social rural, société sans buts lucratifs, louera des bureaux et salles à l'U.C.C., l'U.C.F., la J.A.C., la J.A.C.F., la L.A.C., et la L.A.C.F. (Ligue agricole catholique, mouvements fondés tout récemment) et à toute autre société rurale de caractère autonome

qui le désire. L'immeuble de trois étages, dont la société prendra possession au 1er juillet prochain, a été acheté au prix de \$50,000 et sera payé en 1951 par les souscriptions de capital ordinaire et spécial des membres, et principalement des jeunes ruraux à l'occasion du prochain congrès du XVIème anniversaire de la J.A.C. La division des locaux, qui ont un total près de 4,000 pieds carrés de plancher, peut donner quarante bons bureaux. Le terrain a une profondeur moyenne de 288 pieds et une largeur de 134 pieds. Le Centre social rural du diocèse de Chicoutimi fait appel à tous les ruraux de ce diocèse, jeunes et adultes, pour la souscription du capital nécessaire au paiement de l'immeuble.

Le "Choc des Idées"

Ce que l'agronome offre et ce qu'on attend de lui

Le rôle de l'agronome, c'est-à-dire ce qu'il offre à l'agriculture québécoise ou ce que l'agriculteur attend de lui. Telle est ou telles sont les questions auxquelles répondront MM. J.-B. Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., et J.-Ernest Dubé, directeur du service de la propagande au ministère de l'Agriculture de Québec, au programme le "Choc des Idées" à Radio-Canada le lundi 12 février.

M. J.-B. LEMOINE

M. Lemoine affirme pour sa part que l'agriculture jouit présentement de beaucoup de considération de la part des cultivateurs. Le cultivateur progressif, dit-il, ne peut se passer des conseils du technicien. Il cite un exemple de sa nécessité de la technique agricole: l'abaissement du prix de revient du lait qui suppose, d'après M. Lemoine, une meilleure technique appliquée à la sélection du troupeau à l'alimentation économique du bétail, qui supposent à leur tour des pâturages améliorés, la production de fourrage de haute qualité. Tout cela exige le concours de l'agronome devenu indispensable et très précieux.

M. Lemoine est d'avis que le concours de l'agronome doit s'appuyer sur un programme positif de recherches techniques agricoles poursuivies dans notre milieu naturel, dirigées par des hommes de science, connaissant bien notre

agriculture et ses besoins. Le cultivateur, selon le conférencier, s'attend de trouver chez l'agronome une grande compétence professionnelle. Il porte une lourde responsabilité. Il doit se tenir à la page, constamment en éveil, toujours à l'affût de nouvelles découvertes ou méthodes susceptibles d'aider davantage ceux qu'il a pour mission de servir. D'où la nécessité de mettre à sa disposition tous les moyens d'information: cours de perfectionnement, voyages d'étude, fermes expérimentales, etc. M. Lemoine conçoit le travail de l'agronome beaucoup plus comme une action pratique sur la ferme que comme la diffusion de la science au moyen de causeries, conférences, bouquins, etc.

D'autre part, le cultivateur s'attend que l'agronome ne considère pas l'agriculture comme une simple question technique. L'agriculture, dit M. Lemoine, est plus que cela. C'est une occupation humaine qui exige une technique certaine, mais qui est aussi soumise à un milieu social, politique et économique qui, souvent, constitue le facteur déterminant de la réussite ou de la faillite. L'agronome doit donc être non seulement une compétence professionnelle reconnue, mais un homme d'action sociale.

Quant à la collaboration avec les organisations agricoles, M. Lemoine est d'avis que le techni-

(suite à la page 11)

Chez les producteurs du sucre d'érable

Journées d'étude dans Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm

Les producteurs de sucre d'érable des comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption et Montcalm, auront d'importantes réunions organisées par le ministère de l'Agriculture de Québec en collaboration avec l'agronome du comté.

Ces réunions auront lieu aux dates et endroits suivants, à deux heures de l'après-midi :

Le 6 février, à St-Jean-de-Matha (Joliette), sous la présidence de M. l'agronome Anthime Charbonneau.

Le 7 février, à St-Gabriel-de-Brandon (Berthier), sous la présidence de M. l'agronome C.-E. Foucher.

Le 8 février, à St-Jacques-de-Montcalm, sous la présidence de M. l'agronome L.-J. Sylvestre.

Le 9 février, à Mascouche (l'Assomption), sous la présidence de M. l'agronome Arthur Landry.

Ces réunions ont pour objet de renseigner les producteurs sur les méthodes modernes d'entretien et de conservation des érablières; les meilleures méthodes de fabrica-

-- TONIQUE
-- ADOUCISSEUR
-- CONDITIONNEUR
MELASSE



DE CANNE PURE

Si vous voulez que votre troupeau se porte bien, donnez-lui de la mélasse de canne pure. Elle adoucit les aliments désagréables au goût — agit comme tonique et conditionneur — aide la digestion — augmente le poids et la production.

Gratuits Faites venir la brochure "Comment Soigner".

CANADA WEST INDIES MOLASSES CO. LTD.

5400 "L" est, rue N.-Dame, Montréal
Agent de ventes dans l'Ontario,
N. D. HOGG LIMITED,
34 King St. East, Toronto

tion; l'importance de la classification des produits et la nécessité de maintenir la qualité et la pureté des produits de l'érable en vue du développement des marchés domestiques et extérieur.



UN POULAILLER EN

BÉTON

EST PLUS PROFITABLE

Quelle amélioration chez votre troupeau grâce au confort et à la sécurité d'un poulailler de béton! Vos poules pondent plus, engraisent plus vite et vos poulets sont en bien meilleure santé. Ce poulailler propre et sans vermine tient vos volailles en condition idéale... hausse vos profits... allège vos travaux avicoles. Remplissez et postez ce coupon sans délai pour le livret GRATUIT sur la construction d'un poulailler de béton.



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Immeuble Canada Cement, square Phillips, Montréal.

Veuillez m'envoyer la brochure intitulée —

"Utilité du ciment pour le cultivateur"

Nom.....

Adresse.....



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT COMPANY, SQUARE PHILLIPS, MONTRÉAL

BUREAUX DE VENTE: QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY

original mal imprimé

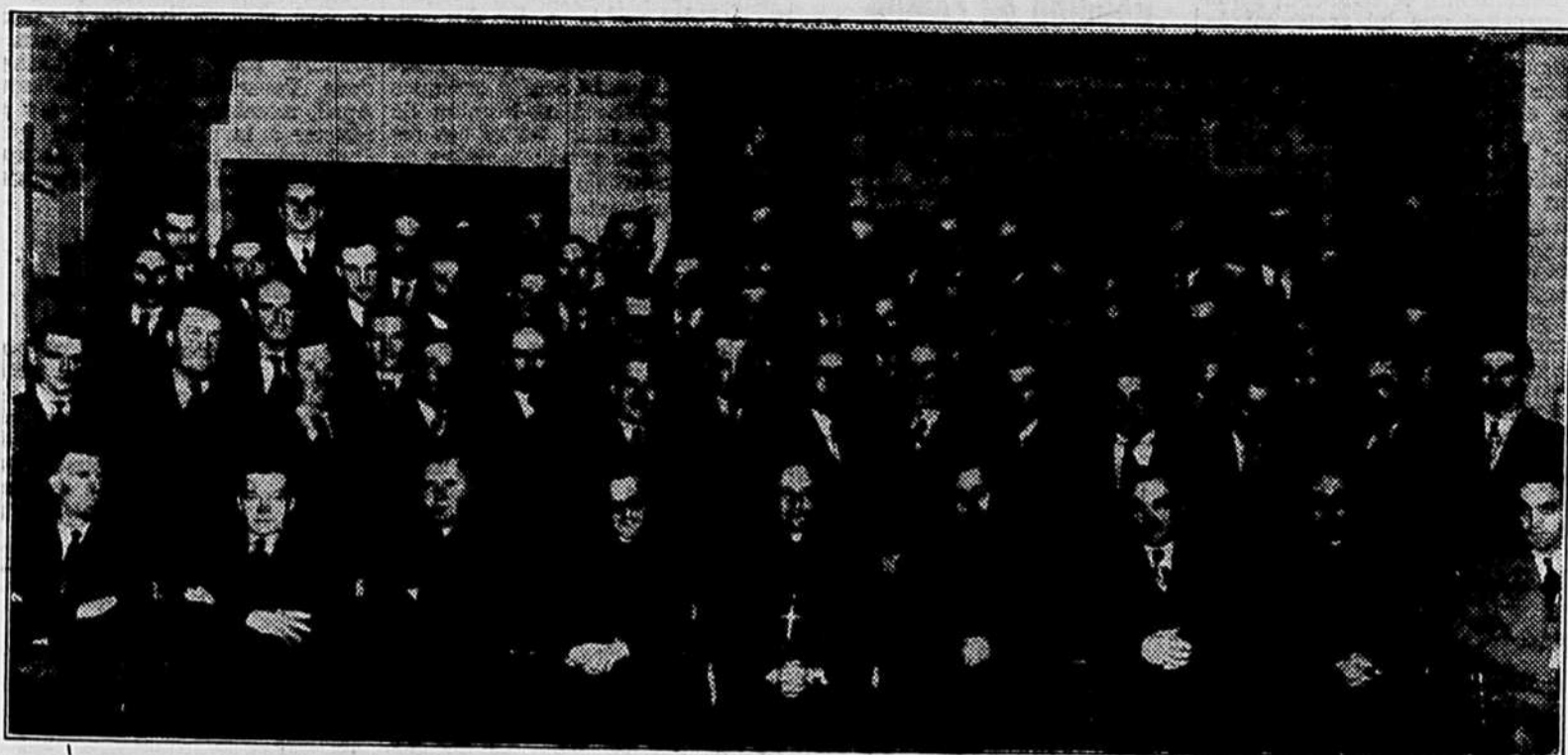


Photo du groupe de retraitants du diocèse de Nicolet réunis à la Villa du Rosaire dirigée par les RR. PP. Montfortains sous les auspices de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. Sur la première rangée, de gauche à droite, M. O. Parenteau, directeur, M. Donat Séguin, directeur; R.P. Garam, prédicateur; R.P. Cadieux, supérieur de la maison; Son Excellence Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet; R.P. Eng. Lacasse, aumônier général adjoint; M. Benjamin Manseau, président diocésain; M. l'abbé Rouillard, chancelier du diocèse; M. Gilles-M. Ledoux, secrétaire de la Fédération. Sur la deuxième rangée, à l'extrême gauche, M. Roger Cloutier, propagandiste diocésain.

L'U.C.C. de Montréal

Journées de secteur au cours de ce mois

1ère — Tournée de secteurs pour les présidents, secrétaires, directeurs des syndicats. (10 heures a.m.).

12 février : à l'Assomption : Paroisses invitées : l'Assomption, St-Gérard, St-Sulpice, Lachenaie, Repentigny.

13 février : à St-Vincent de Paul : Paroisses invitées : St-Vincent, St-François, St-Elzéar, St-Martin, St-Rose, Ste-Dorothée, Ste-Geneviève.

14 février : à St-Eustache : Paroisses invitées : St-Eustache, Oka, St-Joseph, Ste-Thérèse, St-Janvier.

15 février : à St-Augustin : Paroisses invitées : St-Augustin, Ste-Sophie, Ste-Anne, St-André, St-Antoine, St-Benoit, St-Placide, St-Hermas, St-Canut, Ste-Scholastique, Ste-Monique.

2ième — Tournée de secteurs pour les cultivateurs de ces secteurs. (1 heure p.m.).

19 février : à Ste-Dorothée : Paroisses invitées : Ste-Dorothée, St-Vincent, St-François, Ste-Rose, Ste-Geneviève, St-Martin.

26 février : à l'Assomption : Paroisses invitées : l'Assomption, St-Gérard, St-Sulpice, Repentigny, Lachenaie.

27 février : à St-Eustache : Paroisses invitées : St-Eustache, Oka, St-Joseph, Ste-Thérèse.

28 février : à St-Antoine : Paroisses invitées : St-Antoine, Ste-Sophie, Ste-Anne, St-Canut, St-Janvier, Ste-Monique.

1er mars : à Ste-Scholastique : Paroisses invitées : Ste-Scholastique, St-André, St-Benoit, St-Augustin, St-Placide, St-Hermas.

IMPORTANT

Première tournée : sont invités d'une façon toute spéciale, les aumôniers, les présidents, les secrétaires, les directeurs des syndicats.

Deuxième tournée : sont invités tous les cultivateurs.

Les directeurs diocésains et les présidents des syndicats, sont responsables du succès de ces journées d'étude de secteurs. Qu'on se fasse un devoir professionnel de faire la propagande nécessaire.

Monsieur le président, auriez-vous l'obligeance de demander à M. le curé de bien vouloir annoncer la date et l'endroit de l'assemblée de votre secteur.

"Mieux connue, mieux appréciée et acceptée, l'U.C.C. deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale". (Le Problème rural).

La Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Montréal, M. Albert M'réault, sec. agronome-propagandiste.

La retraite sociale de Nicolet

On émet le vœu que l'U.C.C. mette au plus tôt sur pied son centre de formation rurale. — L'établissement rural et le problème des bûcherons. — Directives de Mgr Albertus Martin.

Du 22 au 26 janvier, plus de 70 cultivateurs, dirigeants représentant 37 syndicats de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, se réunissent à la Villa du Rosaire de Nicolet, pour leur retraite annuelle de formation sociale.

La retraite fermée prêchée par les RR. PP. Montfortains sous la direction du révérend Père Maurice Cadieux, S.M.M., débutait lundi soir, le 22 janvier pour se terminer le 24 avec le souper.

Dans la soirée, monsieur le Chanoine Georges Dubuc, supérieur du Séminaire de Nicolet, faisait l'ouverture des journées d'étude par une conférence intitulée : "Le syndicalisme agricole et l'apostolat laïc".

Le conférencier démontra la nécessité de l'apostolat qui se fonde radicalement sur notre titre de créature de Dieu et sur notre titre de chrétien. Cet apostolat doit tendre à établir le règne d'une société à l'image d'une famille où s'épanouissent les gran-

des vertus de justice et de charité. C'est dans ce sens que l'Eglise prône la formule des corps professionnels où chaque individu se "représente" et où règne non seulement l'amour mutuel mais aussi l'amour des autres classes. Les moyens à prendre pour réaliser cet ordre sont : la prière, l'étude et l'action.

Suivit un forum très animé et très instructif.

Le lendemain, la matinée fut consacrée à l'étude des directives épiscopales sur l'instruction rurale. M. Léopold Paquin, directeur du service d'éducation et de propagande de l'U.C.C., après un bref exposé inspiré de la lettre collective des évêques sur le problème rural, dirigea un forum qui suscita comme application pratique, chez les participants, le vœu suivant : Que l'U.C.C. mette au plus tôt sur pieds son centre de formation rurale.

L'après-midi fut consacrée à l'étude de l'établissement rural. M. Gilles-H. Ledoux, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, conduisit le forum sur ce problème en regard des directives que nous fournit à ce sujet la lettre collective des évêques sur le problème rural. La discussion amena comme conclusion pratique : l'expansion au plus tôt du service de la Caisse d'établissement de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet.

Dans la soirée, les retraitants eurent à étudier le problème de la vente des produits agricoles. M. Roger Cloutier, agronome-propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, dirigea le forum qui porta sur ce que les cultivateurs peuvent attendre de leur association professionnelle dans ce domaine et sur les ententes collectives. L'assistance reconnut que l'U.C.C. devait continuer d'influencer la politique agricole comme elle l'avait fait si efficacement dans le passé. De même, pour ce qui est des ententes collectives, l'U.C.C. se doit d'intensifier son éducation dans ce sens.

Après ce forum, le révérend Père Engelbert Lacasse, S.J., aumônier général adjoint de l'U.C.C., dit quelques mots sur la charité qui doit sans cesse nous animer. Cette vertu amènera la compréhension si nécessaire au sein de la classe agricole et entre les diverses classes de la société. Il termina en soulignant le grave danger qui assène actuellement nos jeunes qui sont pour le moment en forêt, et en donnant des conseils pratiques propres à enrayer ce mal qui commence déjà de gangrener notre jeunesse rurale.

Directeur de l'U.C.C. de St-Jean décédé

M. Bernard Vinet, directeur de la fédération diocésaine de l'U.C.C. de St-Jean et président de l'U.C.C. de St-Basile le Grand, est décédé ces jours derniers à St-Basile à l'âge de 50 ans. En plus d'être un dirigeant actif de l'U.C.C. dans son diocèse et sa paroisse, M. Vinet avait l'honneur de remplir plusieurs autres charges et fonctions. Il était secrétaire de la municipalité de St-Basile, secrétaire de la Commission scolaire et du Centre sportif. Il avait également fait du journalisme et travaillé dans une banque de Montréal. Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Alexandrine Bernard; une soeur, Berthe, et deux frères, Lionel et Jean-Marie. L'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs sincères condoléances à la famille.



Si l'Élimination Non-chalante Vous Donne

- Mal de tête
- Indisposition à l'estomac
- Indigestion
- Perte de Sommeil
- Nervosité
- Manque d'appétit
- Vent dans l'estomac

Prenez le Novoro du Dr. Pierre Ce Soir — Voyez Comment Vous Vous Sentirez Mieux Demain

Ne souffrez pas sans nécessité un autre jour. Prenez le Novoro Du Dr. Pierre prouvé par le temps. Plus qu'un laxatif, le tonique stomacal et carminatif composé de (pas seulement un ou deux) mais 18 des herbes de la Nature, racines et botaniques. Une formule exclusive. Le Novoro fait travailler les intestins non-chalants et les aide à rejeter les déchets embarrassants, chasse les gaz de la constipation et gonflement, et fait une sensation confortable de chaleur dans l'estomac. Prenez le Novoro du Dr. Pierre dans votre quartier aujourd'hui ou bien faites chercher l'offre spéciale "pour faire connaissance."



Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

Ci - Inclus \$1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom

Adresse

Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

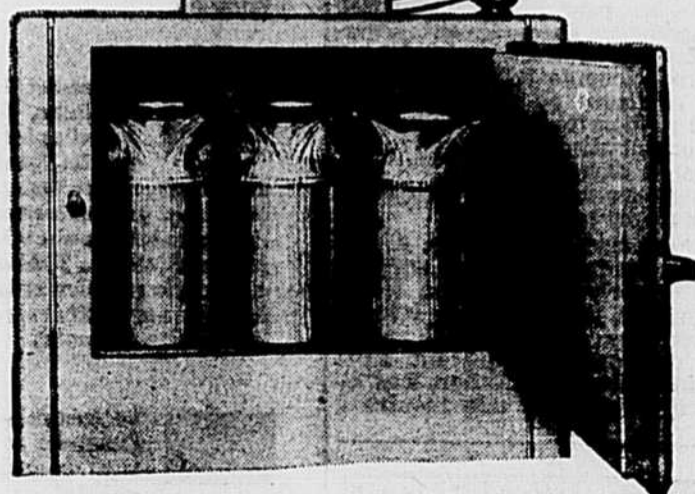
Dept. C476-44F

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.

256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Le refroidisseur à lait le plus moderne

10 ANS D'AVANCE SUR LES AUTRES



Refroidit plus rapidement grâce à un principe différent — l'eau froide est projetée sur les bidons directement — plus grande facilité d'emmagasinage des bidons — contrôle plus efficace des bactéries — garantie de 5 ans sur le compresseur — fini à l'extérieur en émail blanc — de 4 bidons et plus jusqu'à 100 — agrandissement à volonté, on ajoute des sections — bas prix — approuvé par les autorités d'hygiène — 100,000 vendus en 1950

Pour renseignements additionnels et catalogue voir ou écrire à :

A. W. LAFORTUNE

L'ASSOMPTION,

Téléphone : 615-13

QUEBEC

Le Comité exécutif de...

(Suite de la page 1)

de tous nos membres : "Je les bénis de tout coeur". M. Lemoine a représenté l'U.C.C. auprès de la Fédération canadienne de l'Agriculture à Calgary et auprès des Producteurs de Lait du Canada à Winnipeg. M. Belzile a assisté à la conférence agricole de l'Est. M. Gauthier a participé à une entrevue avec la Fédération des Caisses Populaires. Et cela donne une idée de l'activité multiple de l'U.C.C.

Le Comité Exécutif a désigné les représentants de l'U.C.C. au bureau de direction de la Coopérative Fédérée. Pour l'année, ils seront MM. Jean-Baptiste Lemoine, Gérard Gauthier et Michel Roy.

Après avoir réglé de nombreux points d'administration, les membres du Comité exécutif ont entendu la lecture du mémoire qui devait être soumis cette semaine au gouvernement provincial. Ils en ont approuvé la rédaction première faite par le secrétaire général, M. Thuribe Belzile, après consultation avec le président général, M. Abel Marion. Le mémoire reprend des demandes déjà formulées au gouvernement et y met plus d'insistance que jamais. C'est un document à lire et on le trouvera à la deuxième page de ce numéro.

A la C.T.C.C.

Les relations de l'U.C.C. et de la C.T.C.C. sont anciennes. Les dirigeants de ces deux organismes n'en étaient donc pas à leurs premiers entretiens lorsqu'ils se sont rencontrés dans l'avant-midi du premier février aux bureaux de Montréal des Syndicats catholiques et nationaux. Le Comité Exécutif de l'U.C.C. était au complet. M. Gérard Picard, président général, M. Jean Marchand, secrétaire général, M. P. Lessard, président de la Fédération de la Pulpe et du Papier, et plus tard, M. Ethier, trésorier, représentaient la C.T.C.C. L'entretien a duré tout l'avant-midi et s'est poursuivi dans une atmosphère de confiance réciproque et de grande cordialité. Il a été principalement question de la protection à accorder aux travailleurs forestiers. En dernier ressort, il a été décidé de confier la continuation du travail à un comité mixte à désigner par les deux organismes.

L'après-midi du même jour, les membres du Comité Exécutif de l'U.C.C. ont rencontré à Montréal, aux bureaux de la Société des Artisans, quelques représentants du Conseil Supérieur de la Coopération. Me René Paré, président du Conseil, M. Roméo Martin, vice-président, M. Léo Bérubé, secrétaire, le R. P. Gilles Bélanger, représentaient le Conseil.

A la C.T.C.C., la séance commune a été présidée conjointement par M. Gérard Picard et par M. Abel Marion; ce dernier a joué le même rôle avec Me René Paré au cours des entretiens avec le Conseil supérieur de Coopération.

La margarine et les...

(Suite de la page 1)

de guerre. A propos de contrôles, M. McArthur a dit qu'à son avis l'avenir est très sombre et imprévisible, si l'on compare la situation à celle de l'an dernier. Il n'y a, dit-il, aucun surplus de produits laitiers. Avec la production qui a tendance à ralentir et de nouveaux débouchés pour le lait industriel, le marché est encourageant. L'avenir est loin d'être désespéré pour le producteur de lait pourvu qu'il ait confiance en son industrie. Avec un bon troupeau et une bonne organisation coopérative de vente on devrait fournir aux consommateurs un produit de qualité au meilleur prix possible.

Notons que l'Association a voulu reconnaître les longs services d'un directeur, en même temps qu'un actif producteur de lait, en la personne de M. J.-P. Beauchemin, de Verchères, qui fut aussi président de l'organisation. Les directeurs ont offert une montre à

M. Beauchemin et celui-ci a, après la surprise que lui avait causée l'hommage qu'on lui rendait, tenu à signaler combien l'association a connu de progrès, depuis sa fondation alors qu'on disait que c'était une organisation anglaise. Aujourd'hui les choses ont changé et l'évolution a été rapide si l'on se rend compte que les délibérations doivent se faire en français comme en anglais, à cause du nombre grandissant des membres canadiens-français.

Après le dîner, M. E. Vermette, agronome de Laprairie, fit rapport du résultat des élections. MM. Adrien Angers, de St-Césaire, J.-P. Beauchemin, de Verchères, W. L. Carr, de Huntingdon, John K. Dickson, d'Ormstown, P. D. McArthur, de Howick, Douglas R. Bratford, de Lachute, Anthime Bisailon, de St-Paul de l'Île aux Noix, R. Stanley Wightman, ont été réé-

Réunion du comité...

(Suite de la page 5)

le comité d'établissement de l'U.C.C. a rencontré, à la fin de janvier, le conseil d'administration des Caisses Populaires pour discuter de cette question. Il y a même une caisse d'établissement, fondée en octobre 1950, qui a consenti trois prêts à des jeunes de la région Vaudreuil-Soulanges. Au Saguenay et dans Nicolet, d'autres projets de caisses d'établissement sont actuellement en cours. Voilà autant de réalisations auxquelles l'U.C.C. n'est pas étrangère puisque les ini-

lus directeurs, et Xavier Rivest, de L'Assomption, élu pour le district no 9 en remplacement de M. François Godfried.

tiateurs de ces projets en ont propagé l'idée par le moyen des syndicats de l'U.C.C. de leurs régions. Le comité d'établissement rural de l'U.C.C. a aussi étudié quelques autres questions à sa réunion de vendredi dernier; toutes ces recommandations seront soumises au conseil général de l'Union.

Etaient présents à cette réunion: M. Gérard Gauthier, président du comité; M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, MM. Samuel Audette et Félix Bélanger, membres du comité; le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C.; MM. Jean-Baptiste Lanctôt, représentant de la Société Canadienne d'Etablissement rural, et Jules St-Pierre, représentant de la J.A.C.; M. J.-Alphonse Lapointe, secrétaire du comité; M. Claude-G. Jarry, secrétaire du comité de propagande de l'U.C.C.

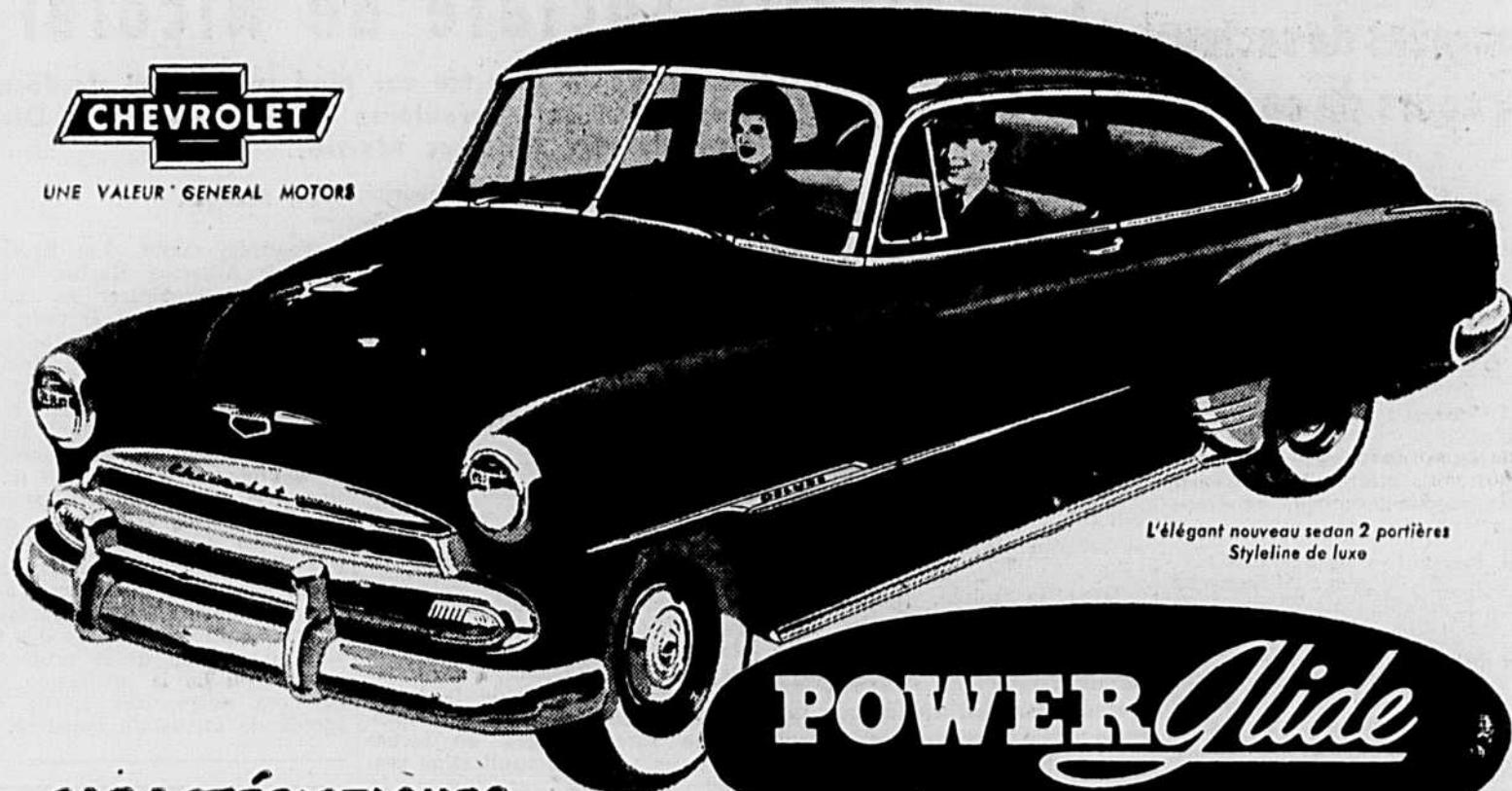
MM. J.-Abel Marion, président général, et Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général, ont tenu à prendre part aux délibérations dans l'avant-midi. M. Nolasque April, membre du comité, n'a pu assister à la réunion parce qu'il était retenu par d'autres occupations urgentes à l'École d'agriculture de Sainte-Martine.

Vitamine nécessaire

Les aliments ordinaires ne contiennent pas une quantité suffisante de Vitamine D. Il est donc important de la rechercher ailleurs, dans des produits comme les huiles de foie de poisson par exemple. Cette vitamine est nécessaire à la formation des os et des dents.

LA NOUVELLE Chevrolet 1951

OFFRE TOUTES LES CHOSSES QUE VOUS VOULEZ, Y COMPRIS LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE **POWERGLIDE**



L'élégant nouveau sedan 2 portières
Styleline de luxe

CARACTÉRISTIQUES

DE LA PLUS NOUVELLE DE TOUTES LES AUTOS 1951

NOUVELLE! Apparence plus longue, plus basse, plus large de grosse voiture. Nouveau style brillant — grille, lampes de stationnement, moulures d'ailes et dessin arrière entièrement nouveaux... produisant cette impression de grosse voiture plus longue, plus basse, plus large qui met la Chevrolet au-dessus et à part de toutes les autres autos de sa catégorie.

NOUVEAU! Tableau de bord "vue sûre". Plus sûr, plus commode, plus efficace... bombement en saillie au sommet pour éliminer la réflexion des lumières du tableau sur le pare-brise, et le bord inférieur est en retrait pour emplacement sûr et commode des manettes de commande... instruments simples et faciles à lire en deux grands groupes sous les yeux du conducteur.

NOUVELLES! Carrosseries Fisher encore plus belles. Une beauté nouvelle plus frappante, dans les lignes, contours et couleurs... la construction monacière Fisher particulièrement robuste... le pare-brise courbe et la visibilité panoramique... l'édition la plus élégante, la plus sûre et la plus confortable des célèbres carrosseries Fisher de la Chevrolet.

NOUVEAU! Freins plus puissants à tambour Jumbo (avec garnitures sans rivets Duple). Les plus gros freins jamais utilisés sur la Chevrolet! Sûreté, douceur et durée supérieures... les deux sabots étant auto-serreurs à chaque roue en marche avant et en marche arrière... maximum de puissance de freinage avec 25% moins d'effort pour le conducteur.

NOUVEAU! Intérieurs de goût moderne. Garniture et aménagement de qualité remarquable, en superbes harmonies de couleurs deux tons... volant de direction encore plus attrayant, avec cercle complet d'avertisseur (dans les modèles de luxe)... avec amplement d'espace pour la tête, les jambes et les coudes du conducteur et de tous les occupants.

NOUVELLE! Direction symétrique améliorée (et dessin à équilibre axial). Rend la conduite encore plus facile aux faibles vitesses et pour la manoeuvre de stationnement... tout comme la célèbre suspension à genoux mécaniques unifiés de Chevrolet offre un confort incomparable dans sa catégorie de prix... autres raisons de la suprématie de la Chevrolet dans les ventes.



Il est bon d'avoir toutes les choses que vous voulez dans une auto, et de les obtenir à un coût moins élevé que n'importe où ailleurs.

C'est exactement ce que vous aurez quand vous achèterez une nouvelle Chevrolet

1951... la plus grosse et la meilleure auto à bas prix du Canada — qui s'obtient maintenant avec la POWERGLIDE*, une boîte de vitesses entièrement automatique qui a fait ses preuves!

Vous posséderez la plus nouvelle des autos pour '51 — d'une nouveauté rafraîchissante, à l'intérieur comme à l'extérieur... avec cette apparence luxueuse plus longue, plus basse, plus large, qui la marque comme la plus belle voiture de sa catégorie.

Vous posséderez la seule voiture qui vous offre le choix de la meilleure commande sans changement de vitesse ou de la commande classique, au coût le plus bas. Et si vous choisissez une Chevrolet POWERGLIDE, avec son nouveau moteur de 105 C.V., vous goûterez une facilité de conduite inespérée. Il n'y a pas de pédale d'embrayage! Vous mettez le pied sur l'accélérateur pour la marche, sur le frein pour arrêter! Et c'est tout, pour la conduite normale! La douceur étonnante ménage le conducteur et l'auto!

Et vous goûterez tous les nombreux avantages de la Chevrolet moyennant un coût extrêmement bas durant tous les mois et les milles de possession. Visitez votre marchand Chevrolet aujourd'hui — pour voir et conduire la plus grosse et la meilleure auto à bas prix du Canada... et vous comprendrez pourquoi on achète plus de Chevrolet que de toute autre voiture.



*Facultative à coût additionnel sur les modèles de luxe.

Il n'y a pas d'embrayage!

FS1-C-1AF

LA PLUS GROSSE ET LA MEILLEURE AUTO A BAS PRIX DU CANADA!

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier

\$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL

Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
8614 de l'Épée
MONTREAL 15

Les travaux et les jours

Un père corrige son fils

A l'automne 1921, il y eut dans notre pays des élections fédérales. Auguste Trudel, jusque-là gérant de la Coopérative des Fromagers de Québec — l'actuelle Coopérative Fédérée — sous l'impulsion des idées semées par Noé Ponton, se présenta dans Champlain, son comté natal. Une douzaine d'autres cultivateurs se présentèrent ailleurs sous l'égide d'un embryonnaire parti de Fermiers-Unis. Ce fut une sorte de bombe dans le monde politique québécois. Bien que non directement concerné, le ministre provincial de l'agriculture d'alors, Joseph-Edouard Caron, n'en décoléra pas pendant un mois. Bien à tort il en vint à considérer Ponton comme un caillou dans son soulier. Le programme Trudel était le bon sens même : rendre la classe agricole consciente de ses droits, et lui apprendre à les revendiquer avec équité et esprit de suite, bref l'émanciper dans une légère mais saine mesure. Le jour du vote venue — 6 décembre 1921 — Auguste Trudel fut battu et, autant que je me rappelle, battu à plates coutures après une très dure campagne. Le ministre Caron dut dormir heureux ce soir-là. Dans le petit monde administratif agronomique, la lutte avait été suivie avec un intérêt intense. Tout en restant loyaux envers leur ministre, les agronomes, en presque totalité, étaient séduits par les grandes lignes du programme pontonien. Ils connaissaient trop les besoins réels du cultivateur québécois pour nier l'évidente nécessité d'un réveil, disons mieux : d'un secouage de l'apathie générale. Seulement ils restaient fonctionnaires, autant dire encarcannés. Dernièrement, l'un d'entre eux nous montrait avec une légitime fierté la lettre que lui écrivit son père quelques jours après les élections. Cette missive est typique d'un certain état des esprits un peu avant la fondation de l'U.C.C. (1924). Le signataire, homme modeste mais assez instruit, jugea nécessaire de faire en douceur une petite leçon à son fils et, entre autres choses, écrivit ceci qu'on nous a permis de reproduire au texte :

"La fin de ta lettre m'a un peu surpris. Oui, surpris que tu te réjouisses de la défaite d'Auguste Trudel, un homme de notre comté. Bien entendu, je ne veux pas que tu t'occupes le moins du monde de politique. Mais je pensais que dans ton for intérieur tu souhaitais que les habitants comprennent enfin la nécessité d'organiser un peu leur défense. L'erreur fut d'en faire un parti politique, mais il y avait tout de même là des hommes qui essayèrent de relever un peu la classe agricole. Tu connais mon idée : serons-nous des "petits chiens" toute notre vie ? Ça en a l'air. Dans les autres provinces les "farmers" s'unissent pendant qu'ici nous nous contentons de brailler. Il y a des moments où je me dis que les habitants de notre province manquent de comprendre. Que ça nous prend donc du temps à voir clair dans nos vrais intérêts ! Il est certain que Trudel, guidé par Ponton, avait un excellent programme. Notre comté est exclusivement rural. Trudel arrivait avec des idées nouvelles, des idées pour nous. Peut-être trop nouvelles. Tu sais comme nous sommes slow quand il s'agit d'organisation agricole. Ici, on parle de fonder une coopérative, mais on se chamaille déjà. Comment ça sera quand elle sera fondée ? Notre spécialité, c'est la partisanerie politique. Même les élections municipales déchainent des tempêtes, mais tout le monde reste figé quand il s'agit de défendre une cause agricole. Pour toi, reste fidèle à M. Caron. C'est un bon ministre de l'agriculture, mais il a tort de penser que les habitants doivent toujours se laisser mener. Penses-tu qu'il va jubiler maintenant que Trudel est battu ! Au fond, c'est Ponton qui est battu là-dedans. Il est certain que nous ne devons pas faire de politique en tant que classe, mais en tant que classe ne pourrions-nous pas nous défendre une fois par ci par là ? Pourquoi toujours nous fier aux autres et pas nous fier un peu à nous-mêmes ? Trudel doit sortir pas mal aplati de cette affaire-là. Dommage. Les habitants prennent bien plus de temps que les ouvriers à comprendre leurs intérêts. Nous manquons de chefs. Par exemple, nous ne manquons pas de plainards. Je me demande parfois si nous n'avons pas un goût particulier pour les coups de pied. On dirait que nous aimons ça. Dame, à force d'en recevoir ! Comme je te dis, ne te mêle pas de ça ; fais ta petite affaire en silence, mais dans le fond de ton cœur souhaite que les habitants finissent par s'unir, comme font les ouvriers, les professionnels, tout le monde. Tout le monde moins nous autres. Un peu d'accord nous ferait pas de mal, crains pas ça. Et je persiste à croire que Trudel aurait bien défendu nos gens. Ses idées avaient l'air bonnes. Qu'est-ce qu'il va faire ? Tiens-moi au courant de la façon dont le ministre Caron va taper sur Ponton. Ça m'intéresse..."

Ton père,

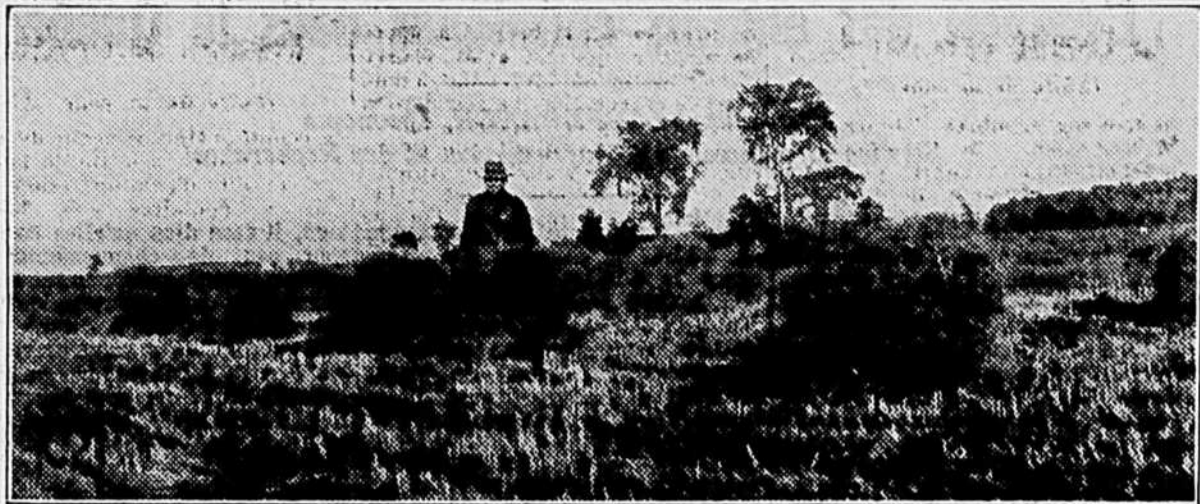
Léon M...

Telle était en 1921 l'opinion d'un père un peu timoré mais passablement averti. Je l'ai connu : c'était un excellent homme. Sa lettre à son fils se résumait à ceci : Garde ta position au ministère, fais en tout et partout ton devoir, mais laisse les cultivateurs se libérer de leur servitude. C'était en somme, pour l'époque, un sage conseil, car selon une coutume qui prévaut dans le monde occidental il fallait que ce fils a) mange trois fois par jour ; b) couche quelque part ; c) se mette de quoi sur le dos, et d) aie un peu de petit change en poche. Au total, il fallait qu'il vive. Commentant cette lettre, notre ami, devenu père et grand-père, nous disait : "Les habitants ont mené une dure lutte, et bien des fois nous aurions aimé être davantage à leurs côtés." Puis il conclut, non sans mélancolie : "Je ne souhaite pas qu'un des miens devienne fonctionnaire..."

Moins de trois ans après cette élection de 1921, l'U.C.C. était fondée. C'est la preuve que les vœux formulés par le père de l'agronome en question étaient en germe dans l'âme agricole. Le besoin de ne plus être des "petits chiens" se fit sentir aux quatre coins de la province. Ne plus se laisser mener comme des petits chiens ! On trouvera peut-être l'expression un peu triviale, mais elle ne manque certainement pas de justesse. J'en appelle à l'actuel ministre de l'agriculture qui, à l'époque, a employé des termes bien plus imagés, bien plus éloquents.

Armand LETOURNEAU.

La "Terre de Chez Nous" est indispensable au membre de l'équipe d'étude. C'est elle qui apporte chaque semaine, avec une foule de renseignements agricoles, la leçon du Cours à domicile de l'U.C.C. et les explications qui servent de base aux discussions des "étudiants" de l'U.C.C. L'abonnement ne coûte qu'une piastre par année, soit moins de deux sous par semaine. Cherchez à ce prix un outil de travail de pareille valeur !



La culture du millet compte un adepte de plus chez M. Henri Lalonde, de St-Polycarpe. On aperçoit ici M. Lalonde derrière une gerbe de sa récolte de Millet. Comme on le voit, les gerbes sont lourdes et abondantes. (Photo de CHEZ NOUS)

QUELQUES NOTES SUR LA CULTURE DU MILLET

PAR GEORGES-NOËL FORTIN, AGRONOME

Vers la fin du mois de septembre dernier, je me rendais à l'invitation de M. Lionel Martin, de St-Basile le Grand, visiter quelques champs de millet dans le comté de Vaudreuil-Soulanges. M. Martin, du temps qu'il était président de la Fédération de l'U. C. C. de Valleyfield, résidait à St-Polycarpe. Il connaît la région comme ses gants. Enthousiaste de la culture du millet comme plante à foin et à grain, il avait à montrer des champs vraiment impressionnants. Le premier où nous nous sommes arrêtés dans le rang St-Dominique de St-Lazare, portait une récolte abondante. Le millet pouvait avoir 2 pieds de hauteur. Les grains étaient passés mûrité, alors que les pailles étaient encore vertes. Le terrain, du sable humifère, moins que fertile par conséquent, montrait tout à côté une végétation naturelle rabougrée et clairsemée, ruinée par les soleils d'été. Première observation : dans un sol pauvre comme celui-ci, le millet paraît se tirer d'affaire. Ignorant le nom du propriétaire nous ne pouvons avoir guère plus de renseignements. En passant, tout est triste dans ce canton de terres abandonnées.

Plus loin, à Coteau du Lac, nous nous arrêtons chez M. Auguste Dandurand. Beau champ de millet semé le 27 juin sur une prairie labourée le 20, à raison de 25 livres à l'arpent. On l'a laissé dépasser le stade de maturité...

Nous filons vers St-Polycarpe. Premier arrêt à l'extrémité de la terre de M. Victor Lalonde, un pionnier de l'endroit. M. Martin me fait apprécier une belle prairie de 3 ans (voir notre cliché de 3 colonnes) où M. Lalonde avait semé du millet en 1946. Nous allons ensuite chez M. Lalonde qui, avec l'aide de M. Eugène Leroux, est à ensiler un restant de blé-d'Inde en silo temporaire. M. Lalonde nous dit qu'il a semé du millet pour la première fois en 1945.

La semence lui venait de M. Emile A. Lods, du collège Macdonald. Ayant semé 100 livres de graines, il en récolta 7,000 livres. Encouragé, il en sema 20 arpents l'année suivante, mais la saison fut très mauvaise pour tout, et la récolte ne fut que de 8,000 livres. Les résultats furent bien meilleurs par la suite : en 1948, 12 arpents, 16,000 livres de graines ; en 1941, 13 arpents, 19,000 livres. M. Lalonde dit qu'il remplace par du millet la moitié de l'orge dans les rations des pousins, des poudeuses et des vaches laitières.

Enfin, nous sommes allés chez M. Henri Lalonde qui était justement à faucher un champ de millet de six arpents dont les résultats nous ont paru plus que satisfaisants (voir notre deuxième photo).

D'APRES M. CHARBONNEAU

De retour de cette tournée, j'ai demandé à M. Anthime Charbonneau, agronome de Joliette, de me fournir des informations supplémentaires sur cette culture avec laquelle j'étais loin d'être familier. Je prends la liberté de citer quelques extraits de sa lettre :

"La variété dont M. Martin vous a parlé porte le nom de "millet couronné" et, d'après M. Lods, c'est une variété de millet "proso". Cette plante a été, si je ne me trompe, cultivée dans l'intention de remplacer le sarrasin dans les cultures tardives. Elle exige une température au moins aussi chaude que celle du maïs. Semée vers le 10 juin et favorisée d'une bonne température, sa graine peut être

récoltée à la fin d'août. Le rendement, pour une plante tardive, se compare avantageusement avec les autres céréales qui sont des plantes de température plutôt fraîche".

M. Charbonneau parle ensuite des essais commencés dans Joliette en 1947 :

"A cause des dommages causés

acceptable :

25% ont peu ou bien donné.

"Il y a dans les causes d'insuccès, à signaler : des semis trop hâtifs, des terrains trop pauvres des champs trop remplis de mauvaises herbes. Il est même arrivé que le millet, considéré comme plante étouffante, a été étouffé par le chiendent.



M. Lionel Martin, un fervent de la culture du millet, se tient dans une prairie bien fournie. Cette prairie a trois ans et a été établie avec une culture du millet.

(Photo de CHEZ NOUS)

par la gelée aux prairies, les cultivateurs se sont lancés sur cette culture au point qu'il s'en est semé environ 4,000 arpents cette année (1950).

"Comme la plante répond bien aux soins culturaux, je pourrais résumer comme suit, les résultats obtenus :

50% des champs ensemencés ont donné une magnifique récolte ; 25% ont donné une récolte

"Introduite comme plante à graine, la récolte a cependant été utilisée pour deux autres fins, soit le pâturage ou le foin. En pâturage, un arpent de millet fournit suffisamment pour entretenir trois vaches durant trois ou quatre semaines, au moment où les pâturages sont ordinairement les plus ras, soit les dernières semaines de juillet et le début du mois

(suite à la page 23)

Une addition aux spécialités VIKING



AVANT D'ACHETER

EXAMINEZ LA

VIKING
TOUT-
ELECTRIQUE

- Aucune roue d'engrenage.
- Coussinets scellés et huilés.
- Pas de huile vge.
- Pas de graissage.
- Bol à balancement automatique.
- Disques en acier inoxydable.
- Grand bassin à lait tournant.
- QUATRE GROSSEURS - tous des modèles bas.

UN AUTRE PRODUIT VIKING DE QUALITE !

Nous pouvons toujours fournir les modèles réguliers

Voyez votre AGENT LOCAL VIKING, ou écrivez à SWEDISH SEPARATOR CO. LIMITED 720-722 ouest Notre-Dame, Montréal, Qué.

L'emploi des engrais chimiques dans le Québec

Par Roland LESPÉRANCE, agronome
Service provincial de l'Information et des Recherches

Du 1er juillet 1949 au 30 juin 1950, la consommation totale d'engrais chimiques, dans le Québec, s'est élevée à 148,036 tonnes. Ce chiffre marque une légère diminution, de l'ordre de 1 3/4% sur la consommation de l'année précédente. On ne peut conclure, cependant, à un fléchissement général de la fertilisation chimique des sols. La légère diminution de l'emploi des engrais chimiques dans le Québec, au printemps 1950, semble plutôt résulter de raisons locales, car si, dans toutes les régions de la province, des comtés ont réduit leurs achats d'engrais chimiques, d'autres comtés voisins augmentaient en même temps les leurs, en quantités équivalentes.

MEILLEUR CHOIX DES ENGRAIS

Un examen plus attentif des statistiques révèle deux heureuses tendances dans le choix des engrais chimiques employés en 1950 par des cultivateurs du Québec.

La première a trait aux achats de superphosphate 20% qui, ayant passé de 6,971 tonnes à 7,751 tonnes, enregistrent une augmentation de l'ordre de 10%. Or, il existe dans le Québec un grand nombre de terres franches et argileuses, qui, assez bien pourvues d'azote et de potasse assimilables, n'ont surtout besoin que de quelques applications d'engrais phosphatés pour retrouver leur équilibre minéral et donner de meilleures récoltes de céréales, de foin et de pâturage. Aussi, cette consommation accrue de quelque 800 tonnes de superphosphate, en 1950, vaut la peine, si modeste soit-elle, d'être mentionnée.

La deuxième tendance, plus importante, plus marquée, a trait au remplacement graduel de certains engrais composés, encore très populaires, par d'autres formules qui sont plus concentrées et plus économiques. Ainsi les achats de 2-16-6, une formule que le Conseil des Engrais chimiques du Québec recommande de substituer au 2-12-6, ont passé de 4,424 tonnes à 9,407 tonnes. Les achats de 2-16-6 ont donc plus que doublé. C'est un réel progrès. Ainsi en est-il de la formule 5-10-13, recommandée comme substitut au 4-8-10. Il ne s'en était acheté que 40 tonnes en 1949, la fabrication en ayant été, cette année-là, extrêmement réduite; il s'en est acheté 2,758 tonnes en 1950, ce qui représente, dans les circonstances, un autre progrès significatif.

PROPAGANDE EN FAVEUR DES ENGRAIS 2-16-6 ET 5-10-13

Mais pourquoi cette insistante propagande du Conseil des Engrais chimiques et des agronomes du Québec, en faveur de formules plus concentrées? Voici, en quelques mots, l'essentiel de la question.

Il ne s'agit pas de poser en principe que les engrais les plus fortement concentrés possibles, sont les plus recommandables, ce qui n'est pas prouvé. Il s'agit plutôt d'éliminer les formules qui, de toute évidence, renferment une trop forte proportion de matières dites de remplissage, comme la chaux et le sable, substances de faible valeur marchande dont l'incorporation dans les mélanges d'engrais chimiques entraîne des frais inutiles d'entreposage, de séchage, de mise en sacs, de transport, etc., toutes dépenses que le cultivateur doit finalement payer.

Nous avons dans le Québec deux de ces engrais composés qui renferment trop de matières de remplissage: les formules 2-12-6 et 4-8-10. Formules encore si populaires que leurs achats se sont élevés, en 1950, à 94,000 tonnes, soit à 63% de notre consommation provinciale d'engrais chimiques.

Aussi recommandons-nous une fois de plus aux cultivateurs d'acheter de préférence les engrais 2-16-6 et 5-10-13. Les prix à la tonne en sont plus élevés, sans doute, mais les prix de leurs principes utiles (azote, acide phosphorique, potasse) sont plus bas.

Ainsi, le 5-10-13 se vend présentement \$50 la tonne, et le 4-8-10 se vend \$41.80. Mais 1,600 livres de 5-10-13, que le cultivateur peut acheter pour \$40 ont la même

valeur fertilisante qu'une tonne de 4-8-10. En achetant de préférence le 5-10-13, les cultivateurs du Québec réaliseraient, sur le seul prix d'achat, des économies de \$75,000. Sans compter ce qu'ils pourraient économiser de temps et d'argent sur le transport, la manutention et l'épandage.

Quant au 2-16-6, c'est un engrais qui, par suite de sa richesse en phosphore, convient beaucoup

Notre collaborateur indique qu'il y a une augmentation satisfaisante dans l'emploi des engrais chimiques dans notre Province. Il donne les raisons pour lesquelles on doit préférer les engrais concentrés 2-16-6 et 5-10-13 au 4-8-10 et au 2-12-6 respectivement. Enfin, il insiste sur le fait qu'il ne reste que quelques jours pour placer les commandes d'engrais chimique avant la hausse de prix qui doit prendre effet vers le 12 février.

mieux à la généralité de nos terres que le 2-12-6. Actuellement le 2-16-6 se vend \$43.10 la tonne, soit 5.10 de plus la tonne que le 2-12-6; mais il faut comprendre que pour cette somme de \$5.10, le cultivateur reçoit l'équivalent de 400 livres de superphosphate 20% qui, au prix actuel de cet engrais simple, valent \$7.00. En d'autres termes, le cultivateur qui achète du 2-16-6 au lieu de 2-12-6, applique un engrais qui convient mieux à son sol franc ou argileux et paie le surplus de superphosphate qu'il reçoit au prix de \$25.50 la tonne, alors que cet engrais vaut \$35 la tonne.

APPROVISIONNEMENTS ET PRIX 1951

Quant aux actuelles perspectives d'approvisionnement des engrais chimiques simples, elles sont actuellement moins bonnes qu'à l'automne 1950, mais n'inspirent pas encore de trop vives inquiétudes. Aussi les manufacturiers espèrent-ils pouvoir répondre, en 1951, à une demande accrue des engrais 2-16-6 et 5-10-13.

A propos du choix des engrais chimiques à employer en 1951, une raison d'actualité invite le cultivateur à se décider rapidement. Il s'agit d'une prochaine augmentation de prix qui sera d'environ 3% sur les prix actuels des engrais chimiques et qui prendra effet vers le 12 février. Avis aux intéressés de placer en conséquence leurs commandes, avant cette date du 12 février.

BETTERAVES A SUCRE EN SOLS LEGERS

En ce qui concerne les recommandations annuelles du Conseil provincial des Engrais chimiques, dont la publication, cette année, subira quelques semaines de re-

tard, il faut dire qu'elles comportent peu de changements. Les mêmes formules demeurent sur le marché, et se recommandent aux mêmes quantités à l'acre. Une seule exception à signaler se rapporte à la fertilisation des betteraves à sucre en sols légers; au lieu de l'engrais 2-12-10 jusqu'ici recommandé, on suggère d'employer plutôt l'engrais 2-16-6, à raison de 200 livres de plus à l'acre que pour la fertilisation des betteraves en sols lourds.

FERTILISATION DES TABACS A PIPE ET A CIGARE

Les autres modifications apportées aux recommandations ont plutôt trait aux procédés de culture qui favorisent un meilleur effet des engrais chimiques et l'obtention de récoltes plus abondantes et de meilleure qualité. Par exemple, les expérimentateurs de la Station expérimentale de L'Assomption, recommandent-ils aux producteurs de tabacs à pipe et à cigare de sortir ces récoltes de la rotation régulière de la ferme, pour les cultiver plutôt dans une rotation spéciale. Chaque pièce de terre de cette rotation spéciale ne recevrait plus à l'avenir que l'engrais spécial à tabac, le 5-8-10, dont toute la potasse est sous forme de sulfate. Ce serait là le meilleur moyen d'améliorer la combustibilité des tabacs à pipe et à cigare et partant leur qualité et leur valeur commerciale.

PERSPECTIVES 1951

Les cultivateurs savent d'expérience que l'amélioration du sol est le résultat de plusieurs facteurs, parmi lesquels figure en bonne place l'emploi rationnel des engrais chimiques. Toutes nos stations expérimentales ont démontré, avec chiffres à l'appui et provenant d'expériences poursuivies durant de nombreuses années, les avantages et l'économie de l'emploi rationnel des engrais chimiques.

Le cultivateur progressif a aujourd'hui recours aux engrais chimiques pour compléter les engrais de ferme, corriger la pauvreté générale des sols en phosphore, favoriser la pousse des légumineuses dans ses prairies et ses pâturages, ce qui lui permet de réduire ses achats de grains et moulées, enrichir indirectement ses champs en matières organiques et relever les rendements de toutes ses cultures.

Il y est invité par les satisfaisantes perspectives agricoles de 1951. Dans les milieux les mieux informés, l'on considère que les perspectives agricoles de 1951 sont meilleures que celles de l'an dernier. Par suite de la situation de l'embauchage au Canada et des conditions du commerce international, on envisage une forte demande de produits agricoles canadiens et l'on ne croit pas que la question des surplus agricoles pos des problèmes sérieux dans un avenir rapproché. La situation invite donc le cultivateur québécois à maintenir élevés les rendements de ses cultures et à recourir à l'emploi rationnel des engrais chimiques.

On lui conseille de suivre les recommandations agronomiques, de s'orienter davantage vers l'emploi des phosphates et des engrais composés les plus concentrés, et de placer ses commandes d'engrais chimiques, n'oublions pas ce détail, avant le 12 février.

Chien étudiant en voyage

Aux visiteurs distingués qui passent par la métropole, on peut ajouter un chien étudiant. C'est un berger allemand arrivé samedi de Regina, par le Canadien National et qui est en route pour Sydney, N.-E., où il suivra un cours d'entraînement au poste de la Gendarmerie Royale du Canada.

Ce chien qui est la propriété de la Gendarmerie royale a été l'objet d'attentions spéciales au cours de son voyage. Ainsi, à Montréal, deux gendarmes l'ont rencontré et l'ont amené faire une promenade dans la ville puis l'ont ramené pour le départ du train du Canadien National.

La session provinciale...

(suite de la page 5)

de grands succès à Toronto. Le mouvement coopératif gagne en force et en effectif. Il y a eu fusion de quelques coopératives et le total de ces organismes était de 628 au 31 mars 1950. Le nombre des adhérents s'est élevé à 67,632, soit un gain de 1,445 sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires des coopératives — sans tenir compte de la Fédération — est de l'ordre de \$106,476,875.

Le ministère maintient de nombreux laboratoires au service des cultivateurs. Ils s'occupent de diverses spécialités: chimie, santé des animaux, sols, lait, botanique, zootechnie, entomologie, maladies des plantes. En outre, des stations et fermes provinciales font du travail expérimental et des recherches; elles sont localisées à Sainte-Foy, Deschambault, Courville, Dunham, Saint-Hyacinthe, Saint-Martin, Baie du Febvre, Saint-Thomas de Joliette, Ile d'Orléans, Sainte-Anne de Bellevue. Les recherches sont stimulées par l'action du Conseil des recherches qui a accordé des bourses d'études supérieures à 31 futurs spécialistes et finance trente projets dans diverses institutions de la province.

L'industrie acéricole se perfectionne sans cesse. Près de trois millions de seaux à sève ont été échangés moyennant un octroi de \$1 millions des gouvernements provincial et fédéral. La cueillette et la vente des végétaux indigènes (pour médicaments et condiments) a rapporté \$315,993. Cent quarante-deux fabriques de conserves ont été à l'oeuvre et 2,123 personnes ont obtenu un permis pour faire des conserves à domicile.

Ces notes rapides ne donnent, cela va de soi, qu'un faible aperçu des faits consignés dans le rapport du ministre de l'Agriculture. Nous aurons l'occasion d'en faire connaître quelques détails au cours des prochaines semaines.

PNEUS

Pneus d'échange n'ayant roulé que sur le pavé, bonne semelle (garantie). Parfaite condition.
450x21, 500x20, 500x19, 525x18 \$5.00
Tubes, condition A-1 \$1.00
550x17, 600x16 — Spécial \$5.00
Tubes, condition A-1 \$1.25
650x15, 650x16 \$6.50 — Tubes \$2.00
700x16, 700x15 \$9.50 — Tubes \$2.00

Pneus de camions

Bonne semelle (garantie)
700x16, 700x17—\$14.50 Tubes—\$2.00
750x16, 750x17—18.50 Tubes—2.50
700x20—8 plis—14.50 Tubes—2.50
700x20—10 plis—18.50 Tubes—2.50
750x20—8 plis—16.00 Tubes—3.00
750x20—10 plis—20.00 Tubes—3.00
825x20 22.50 Tubes—3.50
900x20—10 plis—25.00 Tubes—4.00
1000x20—10 plis—35.00 Tubes—4.50
1100x20—10 plis—40.00 Tubes—5.00

Petit dépôt requis. Indiquez point d'expédition.

BEACON TIRE & AUTOMOTIVE

Hamilton — 20 — Ontario

Bons pneus usés, condition A-1, pour voitures de ferme. Toutes dimensions, aubaine \$2.00

TOLE GAUFREE

Galvanisée ou Aluminium

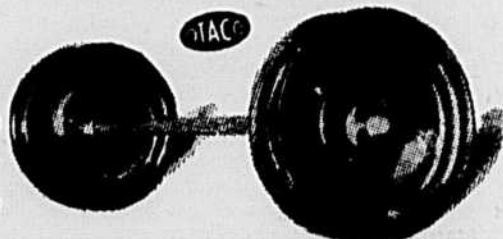
Feuilles de 6 à 15 pieds de longueur, 36 pouces de largeur couvrant 32 pouces. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la grandeur de la toiture, soit du faite et des chevrons. Aussi papier acouverture et à lambris de toutes sortes. Echantillons fournis sur demande.

A. L. Gonneville Mfg.

CHARENTE, Dépt. 50,
Comté Saint-Maurice, Qué.

CONSTRUISEZ UNE REMORQUE PRATIQUE CHEZ VOUS ET ECONOMISEZ!

Un jeu de roues à disques et essieux Otaco
Vous permettra de rouler...
A bas prix!



Construisez-vous une remorque pratique pour transporter la moulée, le grain, les bidons de lait et des centaines d'autres charges lourdes sur la ferme. Partez avec un

Jeu de roues à disques Otaco, le reste est simple. Et vous économiserez beaucoup de beaux dollars en comparant le coût à celui d'une remorque toute faite!

Consultez votre agent Otaco ou écrivez directement à:

Dépt. LT-XI

The OTACO LIMITED • 515, AVENUE VIGER, Montréal 24, Qué.

LES ELEVEURS D'ANIMAUX DE RACE

sont l'élite dans le domaine de l'élevage. Ils ont les animaux qu'il vous faut pour améliorer vos troupeaux.

Informez-vous auprès de ceux que vous connaissez ou écrivez à:

La Société des Eleveurs d'animaux de race du Québec

Jos.-P. Beauchemin,
cultivateur,
Président
Verchères, P.Q.

Armand Ouellet,
agronome secrétaire
Ministère de l'Agriculture,
Québec, P.Q.

Franc succès de la retraite sociale tenue à St-Hyacinthe

Une quarantaine d'élèves ont assisté à la retraite sociale organisée par la fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe du 21 au 23 janvier dernier.

Le R. P. Lorenzo Gauthier, prêcha deux jours de récollection. Ses sermons d'une réalité vivante furent évidemment pratiques et firent comprendre à tous les retraitants que la religion catholique est d'un caractère positif.

M. Léopold Paquin traita du syndicalisme agricole. Il insista

surtout sur le rôle que doit jouer le syndicat paroissial.

Le syndicat, dit M. Paquin, doit s'occuper de tous les problèmes qui regardent la profession agricole dans la paroisse, c'est-à-dire l'école, la doctrine sociale surveillée par l'aumônier, technique agricole, assurance. Il insista surtout sur le rôle du directeur au sein du syndicat.

Le R. P. Lacasse, s.j., assistant aumônier général, fit un clair exposé de la doctrine sociale de l'Eglise et fit ressortir les qualités essentielles qui ont toujours caractérisé le milieu agricole. Il a déploré la baisse dans la culture de ces qualités, l'esprit de justice et de charité et souligna enfin le rôle qu'ont joué les directeurs

de l'U.C.C. dans l'éducation des membres et recommanda l'étude de la Lettre pastorale des Evêques sur le Problème rural.

M. Cuthbert Brousseau fit un bref exposé de la doctrine sociale de l'Eglise et son application sur le plan coopératif, se basant sur les lettres des évêques sur le plan rural et ouvrier. Il fit ressortir le rôle que doit jouer l'association professionnelle vis-à-vis l'éducation coopérative. Il termina sa conférence par un forum sur les principes coopératifs.

M. L.-Philippe Poulin exposa le rôle de la convention collective et l'acheminement normal vers les lois et la mise sur le marché des produits agricoles.

Tous les élèves se déclarèrent très satisfaits et il faut espérer que les idées qu'ils ont puisées à ces cours seront diffusées dans tout le diocèse.

On compte que l'an prochain les élèves seront plus nombreux encore.

Préparation au mariage

On annonce une retraite préparatoire au mariage qui aura lieu à la Villa La Broquerie, de Boucherville, du vendredi soir, 16 février au dimanche soir, du 2 au 4 mars et du 9 au 11 mars. Le prédicateur sera le R. P. Guy Courteau, S.J. Un médecin dirigera un forum sur les questions médicales en rapport avec le mariage. Un notaire traitera dans un autre forum des questions de loi (testaments, etc). Prière de s'adresser immédiatement au R. P. Supérieur de la Villa La Broquerie, Boucherville, P.Q., tél. 366.

Le "Choc des Idées"

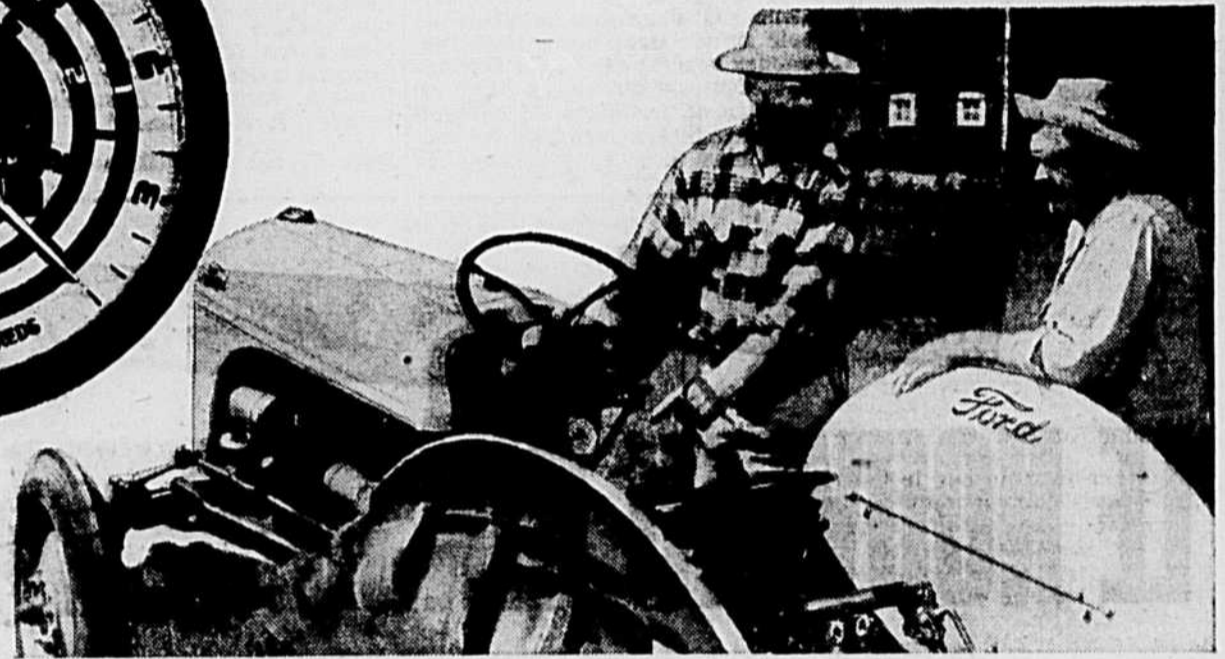
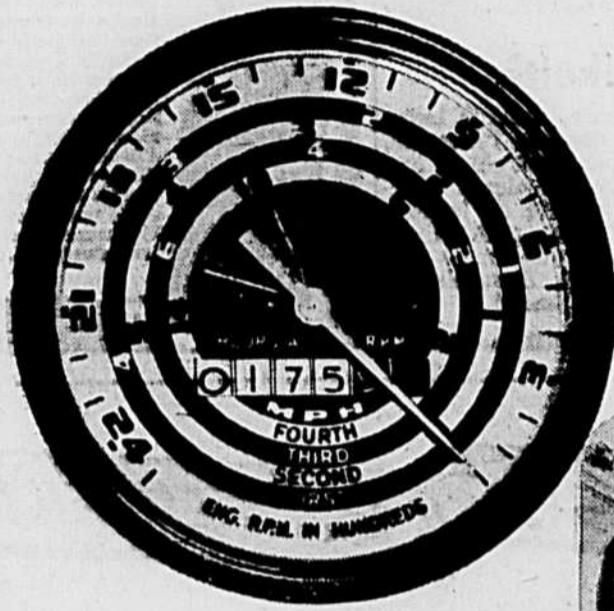
(Suite de la page 8)

rien à l'emploi de l'Etat devrait ne rien faire qui puisse laisser croire aux cultivateurs qu'il veut diriger leurs organisations. Le cultivateur, affirme-t-il, tient, et logiquement à assumer l'entière responsabilité de l'administration et de l'orientation à donner à ses organisations. La collaboration du technicien sera beaucoup plus appréciée si elle a été désirée au lieu de paraître plus ou moins inspirée. Et M. Lemoine conclut en répétant que l'agronome compétent et conscient de ses responsabilités jouit d'un grand prestige et d'une haute estime de la part de nos cultivateurs. Il y aura certes toujours des esprits étroits et retardataires pour nier le besoin de la science agricole, pour nuire au travail de l'agronome, pour lutter contre son prestige et la considération qui l'entoure, mais si l'agronome ignore ces esprits préjugés en révélant une grandeur d'âme digne de la devise de sa corporation professionnelle, l'estime de notre élite rurale ne fera qu'augmenter pour ce type d'agronome de chez nous.

M. ERNEST DUBÉ

Quant à M. Ernest Dubé, il insiste sur la nécessité pour l'agronome de maîtriser les sciences naturelles, physiques, chimiques et biologiques qui sont d'application universelle en agriculture. Il soutient que le niveau général d'instruction est moins élevé ici qu'en France et autres pays d'Europe. L'agriculture doit tout aux sciences. C'est avec leur concours, dit M. Dubé, que les agronomes ont découvert des méthodes de récupérations, de conservation et de fertilisations qui ont eu de bons effets sur les récoltes. Les agronomes ont aussi enseigné les bonnes méthodes de classification, de préparation et d'emballage des produits.

Au chapitre de la collaboration avec les autres organisations, M. Dubé affirme que les agronomes ont été au premier rang dans la fondation des coopératives, de l'association professionnelle. Il cite à ce propos les noms de Noé Ponton et Firmin Létourneau pour l'U.C.C. qui, selon lui, restent ineffaçables dans l'histoire de la fondation de l'U.C.C. Néanmoins, le conférencier croit qu'il reste beaucoup à faire du travail du défrichement et de missionnaire. Il conclut en affirmant que l'agronome reste conscient de sa tâche, de la nécessité de perfectionner sans cesse sa science et ses méthodes afin de rester en état de servir une agriculture toujours en progrès.



"... le tracteur Ford est seul à l'offrir!"

Voyez ce que le **TRACTEUR FORD** peut accomplir maintenant — grâce au nouveau **PROBOMÈTRE** — une innovation vraiment sensationnelle!

Il indique quel réglage de l'accélérateur donne la meilleure performance



Le moteur du tracteur Ford dispose d'une réserve de puissance et d'un "potentiel de traction" plus que suffisants... mais il doit marcher à 1750 tpm environ pour fournir sa performance à la fois la plus économique et la meilleure. Grâce au probomètre, on peut maintenant obtenir et maintenir ce régime pendant toute la journée!

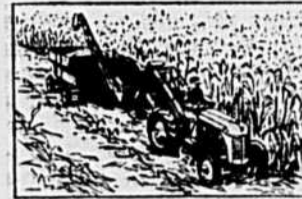
Il indique quelle vitesse du tracteur convient le mieux



La boîte de 4 vitesses en prise constante du tracteur Ford vous procure une gamme de vitesses très variée. En bien des cas, on n'obtiendra les meilleurs résultats que

si ces vitesses sont observées avec une parfaite précision. Désormais, grâce au probomètre, vous saurez à quelle allure vous opérez, quelles que soient la vitesse et la besogne en cours d'exécution.

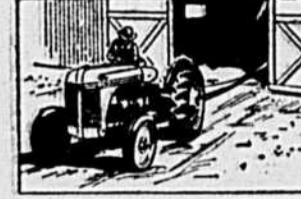
Il indique la vitesse idéale pour la prise de force



La remarquable facilité d'adaptation de la puissance du tracteur Ford et sa gamme de vitesses très étendue sont d'une grande utilité pour les travaux par prise de force. Grâce

au probomètre on peut promptement choisir les combinaisons d'engrenages voulues pour les allures requises, et l'ajustage précis de l'accélérateur pour le régime de l'arbre de la prise de force—les résultats n'en seront que plus satisfaisants.

Il indique le régime de la courroie le plus efficace



Le moteur du tracteur Ford est construit pour fournir à la courroie la puissance la plus efficiente, à un régime de 3100 tpm, soit l'équivalent d'un régime de

3100 pieds par minute, ce qui est le standard de l'A.S.A.E. Le probomètre vous indique exactement le juste réglage de l'accélérateur pour obtenir ce régime.

D'année en année le tracteur Ford a été perfectionné de cent façons. Or, voici maintenant un nouvel instrument qui constitue un progrès vraiment sensationnel... et qui apporte au possesseur d'un tracteur Ford la certitude de cette performance incomparable, de cette économie remarquable, de cette longue durée utile qui caractérisent tous les tracteurs fabriqués par la société Ford.

Cet instrument, c'est le nouveau probomètre. Il vous donne la preuve que chaque travail est exécuté avec un maximum d'efficacité et d'économie! Jusqu'ici, les cultivateurs ne pouvaient estimer qu'à peu près les régimes du moteur, les vitesses (engrenages), l'ajustage de l'accélérateur, etc., qui seraient les plus avantageux. Dorénavant, ils les connaîtront avec précision, tandis que les usagers de tracteurs d'autres marques continueront de travailler "au petit bonheur".

Le probomètre est une innovation totale dans le domaine de la traction mécanique profitable—si vous voulez travailler mieux, plus facilement, à meilleur compte, renseignez-vous au plus tôt à ce sujet.

La motoculture Ford
diminue le travail... augmente les recettes!



Voyez un vendeur autorisé Ford

Communiquez avec le vendeur autorisé des tracteurs Ford dans votre région—c'est l'homme qu'il vous faut! Il s'empresera de vous expliquer comment le tracteur Ford peut diminuer le travail et augmenter les bénéfices.

original mal imprimé

En terre ontarienne

Clarence Creek

Une heure avant l'assemblée du 17 janvier, les membres de l'exécutif du cercle se réunissaient pour tracer le programme de l'assemblée et régler certaines questions de régie interne du cercle.

A l'assemblée générale présidée par M. Lucien Massé, celui-ci souhaita la bienvenue à nos distingués visiteurs, M. Paul Robitaille, propagandiste de l'U.C.F.O. M. A. Lacroix, propagandiste des Coopératives et M. Fortier, secrétaire gérant de la coopérative de Clarence Creek.

Invité à prendre la parole, le propagandiste parla de la nécessité des bienfaits de l'Union. Les membres furent invités ensuite à poser des questions. La discussion qui s'ensuivit prouve que les membres tiennent à leur union et se proposent de convaincre tous les cultivateurs à en faire partie.

M. Lacroix commença son allocution par une histoire qui captiva l'attention de l'auditoire. Il parla de la nécessité de l'étude et du devoir des cultivateurs de s'occuper d'une manière plus active de leurs affaires. "Il n'y a pas de moyens, dit-il, plus efficaces que la coopération pour établir chez la classe agricole l'équilibre économique".

Il nous fit comprendre la néces-

sité de l'Union de toutes les coopératives agricoles.

M. Fortier nous parla ensuite de notre coopérative. Il invita les membres à se servir de leur coopérative non pas seulement comme consommateur, mais aussi comme producteur.

"Il faut, dit-il, que les membres de la coopérative aient confiance dans leur coopérative s'ils veulent que les autres qui n'en sont pas membres en aient confiance".

"Si la coopérative jouissait des plus gros capitaux, elle pourrait rendre de plus grands services à ses membres".

Il invita ensuite les cultivateurs à donner dès à présent les commandes de semences et d'engrais chimiques dont ils auront besoin au printemps.

M. le curé Rollin donna le mot d'ordre. "Vous devez vous aider les uns les autres et le moyen le plus efficace est d'appartenir à votre Union et de la supporter et de jouir des services qu'elle vous offre.

A la fin de la réunion nous avons eu l'agréable surprise de voir arriver dans notre salle l'aumônier général de l'U.C.F.O., Mgr J.V. Croteau, qui venait d'une assemblée de fermières de Bourget. Il demanda aux membres de vouloir bien lire attentivement la

dernière lettre que leur a adressée le président général, M. E. La- plante, traitant de la famille.

Pour bien comprendre les bienfaits de la coopération il importe de mettre en pratique dans la famille même les principes fondamentaux de la coopérative.

Une famille composée de vrais coopérateurs est une famille où règnent la paix, le bonheur et où l'amour du travail est à l'honneur.

Le président, en termes choisis, remercia les distingués visiteurs de leurs sages conseils et manifesta le désir de voir les membres en profiter.

Téléph. LAVICTOIRE, secrétaire.

Casselman

Une résolution fut passée le 16 janvier pour demander un nouveau vétérinaire afin de remplacer M. Leduc. Cette résolution sera envoyée au comité d'agriculture de la Chambre de commerce.

M. Montcalm, agronome était le conférencier invité. Il nous entretint sur l'alimentation et l'amélioration des vaches laitières, et la fertilisation des terres.

Euclide CHARETTE, secrétaire

Dalkeith

Le 20 novembre, après la lecture et l'explication de l'Evangile, par M. l'aumônier, nous eûmes une veillée récréative. Plusieurs membres avaient apporté de la tire. Nous avons fait un petit bingo. Les prix avaient été donnés par Mmes A. Perrier, A. Brisebois, De Bellefeuille et C. Emond.

Mme Cyrille EMOND, secrétaire.

Opasatika

Le 10 janvier, la présidente, Mme G. Poitras, nous parla du cercle des Fermières et de l'apprentissage du métier à tisser. Tous les membres ont approuvé l'achat du métier: il nous coûtera \$10.00 tout complet.

Mlle Liliane Vermette a bien voulu nous montrer le fil tiré et Mme Houde nous a enseigné à faire un gâteau à la crème aux tomates. Elle en a emporté pour y goûter et nous avons constaté que c'était très délicieux.

Mlle Ethier nous enseignera l'hygiène à la prochaine assemblée. Mme Henri SIGOUIN, secrétaire.

Samuel de Champlain

Une messe commémorative a été célébrée en la basilique de Québec, le 29 décembre dernier, à l'occasion du 315^e anniversaire de la mort de Champlain, par Mgr Alphonse Gagnon, curé de la paroisse Notre-Dame de Québec. Ce fut une imposante cérémonie à laquelle assistait un public nombreux et choisi. Le R. P. Albert Milot, O.P., y prononça le sermon de circonstance.

Tous aiment les
gâteaux 'MAGIC'

GÂTEAU AUX ÉPICES GLACÉ

Mélangez et tamisez 3 fois 2 1/4 tasses farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 2 tasses farine blé dur tamisée une fois), 2 1/2 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', 1/2 c. à thé sel, 1 1/2 c. à thé cannelle moulue, 1/4 c. à thé chacun de clou, gingembre, muscade, allspice, et macis moulus; incorporez 1/2 tasse raisins secs sans pépins, lavés et séchés, et 1/4 tasse d'amandes hachées. Battez en crème 2/3 tasse beurre et incorporez 1 1/4 tasse cassonade légèrement pressée; ajoutez en battant 3 jaunes d'oeufs bien battus et 1/2 c. à thé vanille. Ajoutez les ingrédients secs au mélange crémeux en alternant avec 2/3 tasse lait. Étendez la pâte dans une tôle carrée de 9" préalablement graissée et garnie au fond d'un papier graissé. Battez ferme 3 blancs d'oeufs et quelques grains de sel; incorporez graduellement en battant 1 tasse cassonade légèrement pressée et étendez sur le gâteau; parsemez le dessus de 1/2 tasse amandes hachées et cuisez durant 1 1/4 à 1 1/2 heure à four lent, 325°F., couvrant d'un papier brun durant la dernière demi-heure.



LE VOICI!

IL EST NOUVEAU!

IL EST MERVEILLEUX!

LE NOUVEAU RINSO ~~ULTRA-RAPIDE~~ DONNE

LE LINGE LE PLUS BLANC



1. LE NOUVEAU RINSO
ULTRA-RAPIDE
AVEC SOLIUM AGIT
PLUS VITE!

2. REND LE LINGE
PLUS BLANC
PLUS VITE!

Maintenant vous pouvez épargner jusqu'à la moitié du temps de lavage

Plus besoin de longs lavages à la machine. Le nouveau Rinso "Ultra-Rapide" avec Solium se met à l'oeuvre vraiment deux fois plus vite que n'importe quel autre produit à lessive populaire. Les épreuves démontrent que plusieurs lavages avec d'autres produits à lessive populaires ne rendront pas votre linge aussi blanc que le rendra Rinso "Ultra-Rapide" en un SEUL lavage. Et seul Rinso contient Solium qui rend le linge plus blanc, plus éclatant qu'à l'état neuf. Procurez-vous du Rinso "Ultra-Rapide" dès aujourd'hui.

POURQUOI TON TABLIER
EST-IL TELLEMENT
PLUS BLANC QUE LE MIEN?

LE MIEN EST
BLANC
RINSO!



LE NOUVEAU Rinso ~~ULTRA-RAPIDE~~

si sûr pour le linge...

si doux pour les mains



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

POUR LA LECTURE DE L'EVANGILE

Pendant le carême, la *Terre de Chez Nous* vous invitera à lire l'Évangile en entier au moins une fois. Pour l'âme chrétienne, la lecture du message écrit du Christ n'est pas une pénitence; elle est, au contraire, une indicible joie intérieure. De quelques-uns, la résolution de s'y décider peut exiger un effort. Le carême n'est-il pas le temps propice à cette connaissance accrue de Dieu?

Il n'y a nulle exagération à soutenir que, si tous les livres de la terre devaient être détruits moins un, le livre à préserver serait l'Évangile, car lui seul "possède les paroles de la vie éternelle". Ces 300 pages qui racontent la vie humaine du Fils de Dieu et qui résument sa doctrine sont-elles vraiment assez lues dans nos foyers?

On signale parfois des apparitions célestes et voici que des populations entières se déplacent et que tout le monde se met en voyage. Cependant, par ses apôtres et témoins immédiats, le Rédempteur a laissé aux hommes sa parole sous le sceau de l'Esprit-Saint et, dans bien des maisons, le livre du salut se couvre de poussière. En d'autres maisons, hélas! ce livre est absent et presque inconnu. Cela se peut-il chez des catholiques, c'est-à-dire chez des gens qui appartiennent à la

seule et véritable Eglise du Christ?

Pendant le carême et pendant le prolongement de l'Année sainte, avec la bénédiction des aumôniers généraux de l'U.C.C. et des bûcherons, avec l'encouragement de la Société catholique de la Bible, la *Terre de Chez Nous* vous presse tous, hommes et femmes, jeune set vieux, de lire le premier et le derjeunes et vieux: l'Évangile du Seigneur. Il ne faut pas qu'il reste dans nos campagnes une seule personne qui n'ait pas lu ou qui n'ait pas entendu lire l'Évangile en entier.

Ne dites pas que ces pages vous dépassent et que vous ne les entendez pas. Presque tous les apôtres ont été d'humbles artisans dépourvus de diplômes et peu férus de lettres. Vous en connaissez autant qu'eux à leurs débuts: recevez avec la même foi le message qui a fait d'eux les propagandistes prestigieux de l'Eglise chrétienne. Prenez cette généreuse et féconde résolution de carême: lire tout l'Évangile. Les âmes les plus instruites de la science de Dieu seront celles qui feront le plus de bien dans leur famille, dans leur paroisse, dans leurs associations et dans toutes les entreprises de bien commun.

Dominique BEAUDIN,
directeur de la *Terre de Chez Nous*.

N. B.—Cet article, premier d'une série en faveur de la lecture de l'Évangile au foyer, est évidemment dénué de tout souci commercial. Pour fins d'information et d'utilité, nous notons ici qu'on peut se procurer au SERVICE DE LIBRAIRIE de l'U.C.C. (515 avenue Viger, Montréal), les saints Évangiles

édités par la Société Catholique de la Bible sous le titre: "Faites ça... et vous vivrez". Ce livre de près de 400 pages avec annotations, et sous format commode se vend au prix de 25 sous l'exemplaire, frais de poste compris. A ce prix, il n'y a pas de raison pour que chaque foyer n'ait pas, à la place d'honneur, le seul livre indispensable.



Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont toujours conservé précieusement tous les souvenirs de leur fondatrice. Avec la béatification de Marguerite Bourgeoys, tous les objets qui ont appartenu à la première institutrice ont acquis une valeur historique accrue. Mlle Estelle Mauffette, vedette bien connue de la radio, examine ici un volume qui a appartenu à Mère Bourgeoys. Cette oeuvre, intitulée "L'attrition suffisante pour la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence", a été imprimée à Lyon, en 1687. La fondatrice a per-

sonnellement donné ce tome au Séminaire de Montréal, peu avant sa mort. Mlle Mauffette, on le sait, interprète le rôle de Marguerite Bourgeoys dans la série d'émissions intitulée "Le ciel par-dessus les toits". Ces programmes sont présentés par le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne, tous les dimanches, de 5 h. à 5 h. 30, sur le réseau français de Radio-Canada. Les textes de ces évocations historiques sont de M. Guy Dufresne et la réalisation, de M. Guy Mauffette.

La Semaine de la Santé

Chaque année, depuis sept ans, la Ligue Canadienne de Santé organise une Semaine nationale de Santé dans le but d'attirer l'attention du public sur les moyens de conserver la santé individuelle.

Cette Semaine de Santé est commencée depuis le 4 février. On ne demande point d'argent ni de contribution d'aucune sorte. Simple-ment l'attention de chacun aux conseils qui sont multipliés par l'entremise des journaux et des revues, des pancartes et des conférences, des Unités sanitaires et des hôpitaux, des émissions radiophoniques et des séances cinématographiques.

La Ligue Canadienne appuie sur l'idée que la santé est essentielle pour l'avenir du Canada. Un citoyen ne peut servir utilement sa patrie s'il est malade. Au contraire, il est une charge pour la communauté qui doit pourvoir à ses besoins.

Il est donc important pour chaque individu, pour les pères et mères de famille d'utiliser les moyens préventifs que la science médicale offre aujourd'hui pour protéger adultes et enfants contre la maladie. Par les vaccins, les antioxygènes, les précautions hygiéniques, les médications prises à temps, on peut réduire le nombre des maladies et le taux de la mortalité au minimum.

Les progrès réalisés depuis une cinquantaine d'années dans les sphères de la médecine et de la santé publique ont eu les résultats suivants: alors qu'en 1901, la durée de la vie était en moyenne, au Canada, de 48 ans pour les hommes et de 51 ans pour les femmes, elle est aujourd'hui de 65 ans et de 69 ans respectivement.

Si on remonte à l'antiquité, les bébés qui naissaient il y a 2,000 ans ne pouvaient guère espérer vivre plus de 22 ans. Au moyen âge, on pouvait compter sur 35 ans de vie. Que de chemin parcouru au cours des derniers siècles!

Dans une autre page du journal, le Père Gérard Dallaire rappelle que la sagesse chrétienne "impose l'estime et un soin raisonnable de son corps qui a été créé par Dieu pour être l'instrument, le serviteur de l'âme".

Or, un instrument faussé dans son fonctionnement peut-il rendre les services qu'on serait en droit d'en attendre?

Si le Christ faisait assez de cas de la santé pour déployer sa puissance surnaturelle sur les malades et leur accorder une immédiate guérison, ne devons-nous pas nous défier de la négligence et de l'impéritie dans ce domaine?

Endossons donc ce mot d'ordre de la Ligue: "Faites en sorte que chaque semaine soit une semaine de santé et chaque jour un jour de santé".

M.-A. B.

En l'honneur des mères

Les progrès accomplis en tous les domaines de l'industrie, du commerce, des transports, etc., durant la première partie du vingtième siècle ont eu leur répercussion au foyer. La besogne de la ménagère n'est plus soumise aux conditions qu'ont connues nos grand-mères.

Dans la série "En Avant Canada", l'Office National du Film, se propose de présenter un documentaire sur les contrastes entre la vie domestique d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Les prises de vue viennent de commencer à Montréal, et on espère l'offrir au public à l'occasion de la fête des mères, en mai prochain.

L'industrie de la soie en France

L'évolution dans le temps de la filature de la soie a suivi, en France, celle de la sériciculture. Cantonnée dans les départements du Sud-Est, c'est-à-dire sur les lieux mêmes de la production des cocons, la filature a vu son importance décroître au fur et à mesure que diminuait l'importance des élevages de bombyx.

Vingt-trois entreprises groupant vingt-neuf usines et disposant de quinze cents bassines subsistaient encore en 1949, groupées pour la plupart dans le Gard (16), et dans l'Ardèche (6).

Les résultats suivants permettent de mesurer de façon très

précise, par l'intermédiaire de l'évolution de ses approvisionnements, le déclin de cette industrie: de 1900 à 1949, la récolte nationale de cocons frais est passée de plus de 9,000 tonnes à moins de 400 tonnes et les importations de cocons secs qui, en 1932, atteignaient encore 250 tonnes, ont été rigoureusement nulles en 1948 et 1949.

La vogue de la laine

La laine est à l'honneur! Dans une récente parade de mode à New-York, les tissus de laine très légère paraissaient dans toutes les collections. La pesanture variait de 10 onces jusqu'à une once la verge. C'est presque incroyable!

Les nouveaux modèles de manteaux, robes et costumes, se présentaient en de riches tweeds, en molleton soyeux, en laine poids-plume, même en tissus transparents!

Quoique la ligne soit prônée, elle ne laisse pas de donner place à la féminité. Les trucs des grands couturiers contournaient savamment les obstacles par des nids de plis, un peplum flatteur, une tunique, un effet enveloppant qui brisent la ligne étroite et sévère, et donnent de la grâce aux mouvements.

La coupe du corsage et des épaules est douce et ajustée, très féminine. Des couleurs pasteltes apparaissent dans la collection des manteaux de printemps. Une flanelle "chiffon" de texture extrêmement légère sert à la confection de manteaux d'été.

En résumé, les tissus de laine ne sont plus considérés comme des tissus pour l'hiver seulement. La mode apprécie ce matériau en réalisant son étonnante versatilité et sa capacité d'adaptation illimitée.

COMBAT L'INDIGESTION ET LA CONSTIPATION

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

HÉMMORROÏDES

Essayez ce traitement gratuit contre les hémorroïdes

Les symptômes ennuyeux causés par les hémorroïdes — douleurs, démangeaisons, hémorragies se traitent maintenant privément à la maison. Des gens qui en souffraient sont très satisfaits de ce traitement combiné. Lisez la déclaration ci-bas:



M. O. JONSSON
Boîte 969, Westbank, B.C.

"Je tiens à vous remercier pour ce que votre traitement m'a fait de bien. Je souffrais terriblement d'hémorroïdes et j'avais de la difficulté à faire mon travail. Je suis un bûcheron (logger) de mon métier. Je me sens bien depuis plus d'un an et demi, grâce au traitement Page contre les hémorroïdes. Je le recommande sûrement à tous ceux qui souffrent d'hémorroïdes".

Si vous souffrez d'hémorroïdes d'une variété ou d'une autre, vous pouvez obtenir gratuitement une quantité de ce traitement, vous n'avez qu'à le demander. Ne tardez pas. Ne souffrez pas inutilement. Complétez et postez ce coupon IMMEDIATEMENT!

GRATIS COUPON D'ESSAI

Pour démontrer tout ce que nous avançons, nous vous enverrons rapidement, dans une enveloppe discrète, une quantité généreuse du traitement. N'attendez pas. Postez le coupon aujourd'hui!

E. R. Page Co., Dépt 6E.4,
Windsor, Ont.

NOM
ADRESSE
PROVINCE

L'Union Catholique des Fermières

Formation chrétienne

La vertu de tempérance

Par le R. P. Gérard DALLAIRE, s.j.

Trop de personnes font bon marché de leur santé alors qu'elles devraient songer aux répercussions que certaines imprudences et certains excès peuvent avoir sur leur vie personnelle et celle de leurs enfants. La sagesse chrétienne impose à toute femme, qu'elle soit mère ou susceptible de l'être un jour, l'estime et un soin raisonnable de son corps. Et cela en raison de sa destinée naturelle et surnaturelle.

Le corps a été créé par Dieu pour être l'instrument, le serviteur de l'âme. Et la santé corporelle est indispensable au bon fonctionnement de l'intelligence et de la volonté. A cela, il faut ajouter que, par le baptême, le corps est consacré au Christ, intégré dans la vie surnaturelle de la grâce. Et de ce fait, il est destiné à la résurrection glorieuse ou malheureuse. Selon qu'il aura participé aux travaux et aux mérites de l'âme, il doit être récompensé avec elle. S'il a été mauvais serviteur, cause de perdition pour l'âme, il sera châtié avec elle.

En conséquence, un soin raisonnable du corps implique 1o la recherche de tout ce qui lui est nécessaire, de tout ce qui augmente ses possibilités de service: nourriture saine, sommeil, hygiène; 2o le rejet de tout ce qui peut lui nuire et le rendre moins docile serviteur de l'âme: gourmandise, ivrognerie, paresse. La règle de conduite est claire, mais souvent difficile à pratiquer. Depuis le péché originel, dit saint Paul, "la chair est en

révolte contre l'esprit". Le corps a tendance à rechercher immodérément les jouissances sensibles et s'il a affaire à une volonté faible, il lui arrive de rendre l'âme complice et partant coupable de ses excès. C'est pourquoi une constante vigilance est nécessaire pour contenir les appétits sensibles dans de justes limites.

L'intempérance sous toutes ses formes est condamnée par la loi de Dieu à cause de ses effets désastreux sur l'individu, la famille et la société. Gourmandise, ivrognerie, et alcoolisme, tabagisme, paresse sont, au témoignage de médecins et éducateurs catholiques, des causes fréquentes de maladies physiques, mentales et morales. Et au point de vue religieux, que de manquements graves à la loi du jeûne et de l'abstinence sont dus à la gourmandise! Que de misères, scandales, gaspillages d'argent et de santé sont imputables à des excès dans l'usage de la boisson et du tabac! Par paresse, on néglige son devoir d'état, ses prières, on arrive en retard à la messe du dimanche, on refuse sa collaboration à de bonnes oeuvres. C'est en vue de corriger ces désordres, pour assurer à l'âme la maîtrise du corps et des appétits sensibles que l'Eglise nous fait une obligation de pratiquer la tempérance et la mortification.

"Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu."

(Suite à la page 21)



L'entrain
vous revient
avec **Lipton!**

IL CALME ET RAFRAÎCHIT COMME PAS UN!

Dégustez une tasse de ce nouveau et vivifiant thé Lipton et vous conviendrez que c'est vraiment le meilleur mélange de thé au Canada!

Et pourquoi? Parce que le thé Lipton, en vente aujourd'hui, est un délicieux mélange préparé avec des thé Orange Pekoe meilleurs et plus coûteux... vous pouvez en goûter la différence! Son goût énergique et plein de fraîcheur vous envahit... vous voyez la vie en rose... le menu devient plus appétissant. Bref, l'entrain vous revient avec Lipton!

Ne remettez pas à demain! Vite, rendez-vous chez votre épicerie aujourd'hui même et procurez-vous ce nouveau thé Lipton — le meilleur mélange jamais réussi par Lipton! Au poids, ou en petits sacs, vous ne trouverez, nulle part, du meilleur thé à n'importe quel prix!

PAS ÉTONNANT QUE LE

thé Lipton

SOIT LE THÉ LE PLUS POPULAIRE AU MONDE!



PATRONS

par ANNE ADAMS

La grande vogue des deux-pièces



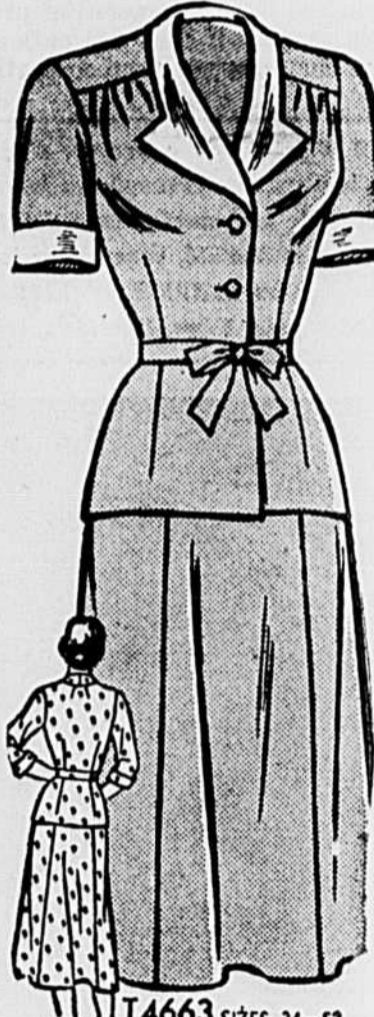
T 4540
SIZES
12-20
30-42



T 4878 12-20, 30-42



T 4779 SIZES 34-50



T 4663 SIZES 34-52

Nous vous offrons aujourd'hui un très beau choix de deux-pièces. Chacun possède un détail particulier qui vous intéressera. Les patrons no T-4540 et T-4878 vous sont offerts dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Les deux autres patrons no T-4779 et T-4663 se présentent dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. Le dernier, soit le no T-4663 offre en plus la grandeur 52.

Prix: \$0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-postes. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

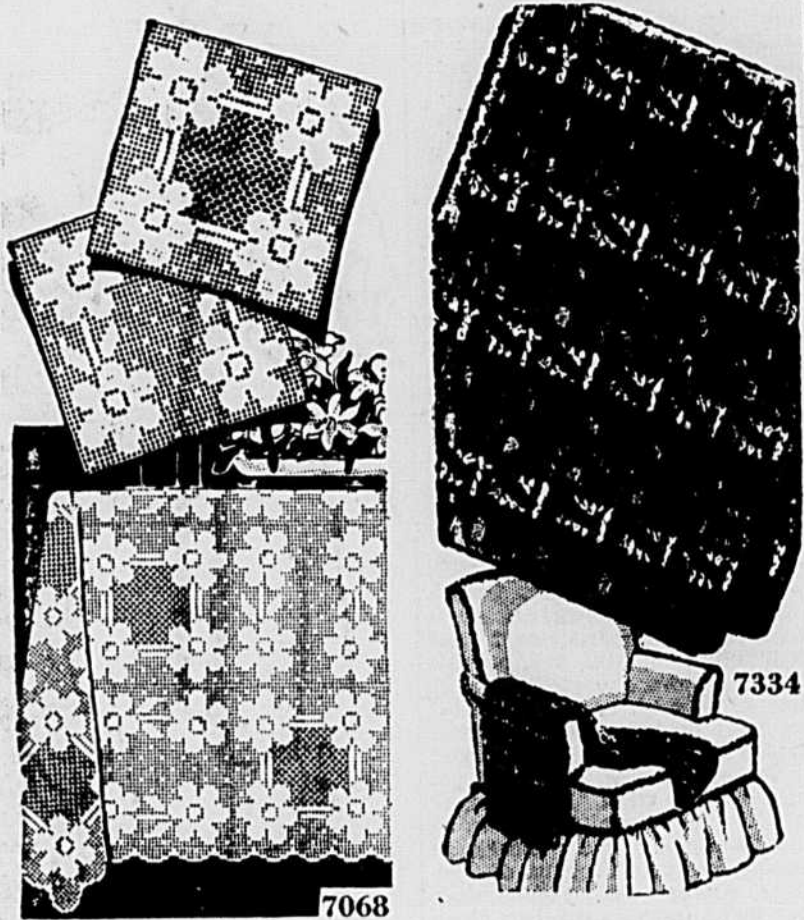
Service des patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

PATRONS

par ALICE BROOKS



7068

7334

PATRON no 7068 — Pour exciter votre imagination, voici deux modèles de carrés utilisables pour nappes, couvre-pieds, etc., que vous disposerez à votre goût.

PATRON no 7334 — Pour utiliser des restes de laine, il n'y a rien comme un afghan, si pratique pour le salon, la chaise longue ou l'automobile.

Prix: \$0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.



7492

7197

PATRON no 7492 — On peut toujours disposer des centres légers sur les meubles du salon, de la salle à manger, des chambres à coucher. Les centres ronds mesurent 8 pouces de diamètre en fil no 50 et l'autre 7 x 10.

PATRON no 7197 — Comme un beau trousseau réjouit le cœur de la fiancée! Ce modèle contribuera à augmenter sa joie. Les motifs ont 5 x 15 et 6 x 21 pouces.

Prix: \$0.30 chaque patron (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-postes, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER

MONTREAL

Recettes de France

Gâteaux et pâtes

par Madeleine JEAN-MARIAT

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, France)

Dans ce nouvel article, Mme Mariat expose quelques recettes à base de noix, de coings, de pommes et de châtaignes. Nos lectrices canadiennes-françaises trouveront quelque intérêt à prendre connaissance de la façon dont on utilise ces fruits en Charente.

GATEAUX DE MARRONS

Prenez trois livres de belles châtaignes épluchées, faites-les bouillir à l'eau légèrement salée. Enlevez la première peau, passez-les au presse-purée. Eclaircissez cette purée d'un peu de lait, afin qu'elle ne soit pas trop compacte.

D'autre part faites fondre une demi-plaque de chocolat, (plaque de deux onces ½) que vous incorporerez à la purée de marrons.

Vous ajoutez alors gros comme deux noix de beurre, trois oeufs (vous mettez le jaune d'abord, réservez et battez les blancs en neige à part) une tasse ½ de sucre, un peu de vanille, un demi-paquet de levure, ou une cuillerée à café de poudre à pâte et tout à la fin les blancs en neige que vous incorporerez délicatement.

Beurrez un moule à cheminée, versez le mélange dedans, et faites cuire à four très modéré.

Vous démoulez le gâteau et vous le servez avec de la crème Chantilly aromatisée à la vanille, ou avec une crème au chocolat, assez onctueuse.

On peut aussi disposer des cerneaux de noix épluchés sur le dessus du gâteau de marrons, et le mélange de chocolat, de châtaignes, et de noix est délicieux.

Mais les noix, en Charente, nous les considérons comme un régal de l'automne, un régal tout simple que nous préférons à toute recette compliquée.

Nous les dégustons, toutes fraîches, à peine sorties de leur enveloppe verte, et la coque dure encore un peu humide, et la peau des cerneaux fine et fraîche, et dotée d'une légère saveur d'encre. La chair des cerneaux dépouillée de tout cela est blanche, lisse, presque sucrée.

On l'accompagne d'un quignon de pain campagnard, et de fromage de chèvre. Le tout arrosé de cidre nouveau... Devant une des premières flambées, c'est là une des joies de l'automne.

GATEAUX AUX NOIX

Une petite tasse à thé de sucre en poudre, quatre oeufs, une demi-tasse à thé de fécule, 2 cuillerées à soupe arasées de farine, gros comme un oeuf de beurre, une tablette de chocolat (2 onces ½) et trois onces de cerneaux de noix épluchés.

Piler les noix, en les mélangeant peu à peu avec le sucre en poudre et en humectant d'un peu de liqueur, kirsch, ou eau de vie. Ajoutez trois jaunes d'oeufs et un oeuf entier. Travaillez le tout très énergiquement. Puis ajoutez le chocolat fondu avec très peu d'eau chaude, et qui doit être comme une crème. Bien mélanger. Ajoutez la fécule et la farine, une pincée de sel et en même temps les blancs d'oeufs en neige bien ferme. On termine en ajoutant le beurre fondu.

Beurrez un moule carré, versez-y ce mélange, et faites cuire à four très doux environ cinquante minutes.

Démoulez votre gâteau, recouvrez-le d'une mince couche de marmelade d'abricots, puis préparez une glace au chocolat pour le glacer. La glace au chocolat se prépare en faisant fondre une demi-tablette de chocolat dans très peu d'eau, et en y versant du sucre-glace, (en farine très fine) jusqu'à ce que le mélange soit bien épais et bien lisse. L'étaler à la spatule ou au couteau et passer un instant au four. Puis laisser bien refroidir avant de servir.

LA PATE DE POMMES

Prenez des pommes bien mûres, que vous ferez bouillir avec un peu d'eau sans les éplucher. Lorsqu'elles sont tendres, passez-les au moulin afin d'obtenir une purée assez épaisse.

Mélangez à cette purée assez épaisse, assez de sucre cristallisé pour la dessécher et la rendre bien ferme.

Vous l'étalez ensuite sur une grande tôle que vous aurez foncée de papier blanc, et vous faites dessécher dans l'étuve ouverte de votre fourneau. (mais pas au four, la chaleur ferait fondre le sucre, et le résultat ne serait pas obtenu).

Coupez votre pâte en losanges, ou en carrés que vous pouvez disposer dans des petites caissettes de papier plissé comme pour les bonbons ou les petits fours.

La pâte de pommes se garde très bien plusieurs jours.

PATE DE COINGS

Pour la pâte de coings, on prend le résidu de coings qui reste lorsqu'on a fait de la gelée de coings, et qu'on a exprimé le jus.

Le jus des coings additionné de trois quarts de son poids de sucre et recuit très légèrement, donne une gelée délicieuse.

Le résidu, bien passé au moulin à légumes, afin d'être bien écrasé, est additionné de sucre cristallisé comme pour la pâte de pommes. On termine la pâte de coings comme la pâte de pommes mais bien sèche elle peut se garder plus longtemps dans des boîtes de fer-blanc.

C'est en touchant la pâte avec les doigts qu'on voit si elle est à point, ni trop collante, ni trop humide.

Cuisez cet exquis PAIN AU FROMAGE

facilement, rapidement, avec la nouvelle
Levure SÈCHE qui lève vite!



● Vous réussirez à merveille pains et brioches avec cette Levure Fleischmann présentée sous une forme nouvelle. Vous n'avez plus à vous inquiéter au sujet de la levure éventée et perdant de sa vigueur, car la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's garde toute sa vigueur et sa pleine activité dans votre armoire même. Achetez-en une provision pour un mois.

PAIN AU FROMAGE

● Portez au point d'ébullition 3 t. lait, ¼ t. sucre granulé, 1½ c. à soupe sel et 4 c. à soupe shortening; laissez tiédir. Mesurez dans un bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé; brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 min., puis brassez bien.

Ajoutez en brassant au mélange de lait refroidi. Incorporez 4 t. farine à pain tamisée une fois; battez la pâte lisse avec batteur rotatif. Couvrez et déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air; laissez lever au double du volume. Incorporez à la pâte 2 t. fromage vieilli, râpé

fin et 5 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et graissez le dessus de la pâte. Couvrez et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte. Pétrissez-la sur planche légèrement farinée et partagez-la en 4 portions. Couvrez d'un linge et laissez reposer 15 min. Divisez chaque portion de pâte en 3 parties; pétrissez et formez en boules. Prenez 4 moules à pain graissés de 4½" x 8½" et mettez dans chacun 3 des boules. Graissez-en le dessus et saupoudrez sur chacune ¼ t. fromage râpé. Couvrez; laissez lever au double du volume. Cuisez 45-50 min. à four modéré, 375°F.

10 SECONDES
PAR SEMAINE AVEC
LA LESSIVE
GILLETT



ET VOS PRIVÉS
SONT TOUJOURS
PROPRES ET FRAIS

Saupoudrez-y une demi-tasse de Gillett par semaine. Cela prend 10 secondes et quel résultat! Le contenu est complètement détruit, et les odeurs chassées. Vos privés seront propres, frais, hygiéniques pour moins de 5¢ par semaine!

Avec la lessive Gillett, vous faites du savon à moins de 1¢ la briquet Format ordinaire et nouvelle boîte économique de 5 livres.



Un abonnement à la "Terre de Chez Nous" ne coûte même pas deux sous par semaine...

L'Union Catholique des Fermières



Cette photographie a été prise à l'occasion des cours de couture donnés par Mlle Bella Martin, conférencière-technicienne de l'U.C.F. aux membres du cercle de la paroisse du Lac-Sainte-Croix, Co. du Lac-Saint-Jean. (Photo R. Côté, Métabetchouan)

Libérez-vous de la torture de la **DOULEUR CAUSÉE PAR LES SINUS**

Pour un soulagement rapide, mettez-vous quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Facilite l'irrigation des sinus, apporte un soulagement immédiat.

VICKS VA-TRO-NOL GOUTTES NASALES

Saint-Ludger-de-Milot

L'assemblée du 13 janvier fut tenue sous la présidence de Mme Jacques Tremblay. Une lecture fut faite sur la doctrine chrétienne dans l'U.C.F. en marche. Elle fut suivie d'une étude sur l'éducation. Les révérendes Soeurs du couvent vinrent nous encourager de leur présence. Nous avons organisé nos soirées d'étude, et décidé qu'elles auraient lieu le mercredi après-midi et

qu'une démonstration serait donnée à chaque réunion, en couture, tricot ou art culinaire. Ensuite vint la partie récréative durant laquelle nous jouâmes trois parties de piano accompagnées de prix. Mme Tremblay nous fit déguster du bon sucre à la crème, des galettes et des gâteaux. Jeanne TREMBLAY, secrétaire.

Ste-Angèle-de-Monnoir

Lundi, le 22 janvier, avait lieu l'assemblée de l'U.C.F., sous la présidence de Mme Adonias Loislle.

Après la lecture des rapports par la secrétaire, la présidente fit part aux membres des différentes activités du mois. Pour faire suite, on traça le programme de l'assemblée du mois de février, au point de vue technique. Les démonstrations seront les suivantes: 10 Tapis sur corde, par Mme Delphis Mailloux; 20 Mitaines de laine, par Mme Armand Ostiguy; 30 Points de fantaisie, par Mme Maurice Beaudry et Mlle Béatrice Loislle; 40 Suggestion pour repas maigre, par Mmes Arès et Dagenais; 50 conseil pratique, par Mlle Elisabeth Brodeur.

Toutes les membres sont invitées à apporter leur ouvrage et à prêter leur concours pour cette prochaine assemblée.

L'on procéda ensuite à l'étude sociale. Les membres, divisées en trois équipes, donnèrent le compte rendu de leurs études. Mlle Denise Martel, Mmes Arthur Dagenais et Léonard Mailloux agissaient comme secrétaires de groupe.

Enfin, Mme Léonard Mailloux, directrice diocésaine, fut invitée à prendre la parole. Elle transmit aux membres les directives de Mme Marchessault.

Une couverture de laine, prime de l'envoi de lainages, fut tirée en faveur de toutes celles qui avaient expédié du vieux lainage. Mme Louis Bellavance fut l'heureuse gagnante.

Un prix de présence, don de Mme Phyllis Loislle, fut gagné par Mme J.-Maurice Beaudry. Le conseil pratique du mois fut donné par Mme Timothée Blanchard. Une démonstration de coussin de fantaisie fut donnée par Mme Adonias Loislle. Denise SAINT-GERMAIN, secrétaire.

Notre-Dame-de-Pontmain

Ancienne tradition à l'honneur

Comme le Père Noël n'existe plus à Pontmain, le petit Jésus a repris Sa place, et tous les ans, petits et grands attendent avec une foi toujours nouvelle, l'événement qui leur apportera les douces joies de l'âme et du cœur.

Cette année surtout, la Fête de Noël fut magnifique! Et, pour couronner ce grand jour, les Fermières, inspirées par leur aumônier, M. le curé Dupont, ont orga-

Baie-du-Febvre

On lance une campagne pour l'amélioration des programmes radiophoniques

Notre assemblée du mois de janvier fut préparée par l'équipe du Haut de la Baie. Comment résoudre les multiples problèmes posés par l'éducation des enfants? tel fut le principal sujet étudié.

Comment former les jeunes à l'obéissance et par là au respect? On constate malheureusement que ces belles vertus tendent à disparaître. Comment les faire renaitre dans le cœur des enfants? Malgré son jeune âge, l'enfant comprend beaucoup plus qu'on ne peut l'imaginer. Si l'on est obligé de le reprendre, pourquoi ne pas le raisonner au lieu de le châtier sans explication? Une grande bonté, de la fermeté sont nécessaires pour exercer une influence favorable. Que de conséquences fâcheuses seront alors évitées si l'enfant sait obéir et respecter ses parents.

Le texte de Mme Duguay, lu dans le Guide fut ensuite discuté. Aux programmes musicaux de la radio, dédiés spécialement aux "habitants", n'est-il pas possible d'obtenir autre chose que des gigues et des chansons grivoises? Les gens de la campagne sont-ils incapables d'apprécier autre chose? Qu'on se détrompe. Ce n'est pas parce qu'on vit à la campagne qu'on ne peut pas goûter de la belle musique. Que chacun se fasse un point d'honneur de protester auprès des responsables pour qu'on fasse un meilleur choix des pièces exécutées au cours de ces émissions.

Une démonstration sur la manière de poser un collet et de confectionner une boutonnière française fut donnée par Mlles J. Précourt, P. Rousseau et A. Côté.

Nous avons eu l'avantage d'apprécier les talents culinaires de Mlle Reine Lemire, qui nous a servi un pain des anges, et de Mme L. Gouin, qui avait choisi une pâte sucrée à la glacière.

Mlle Thérèse Jutras interpréta deux chansons de son répertoire.

Thérèse PROULX

PATRONS

par L'ELEGANTE



7057

Patron no T-7057 — Voici une robe dont le collet est pour le moins original et bien joli.

La poche, fixée sous la ceinture rappelle la même idée, ainsi que le poignet à pointes.

Un pli creux garnit le centre de la jupe en avant et aussi dans le dos.

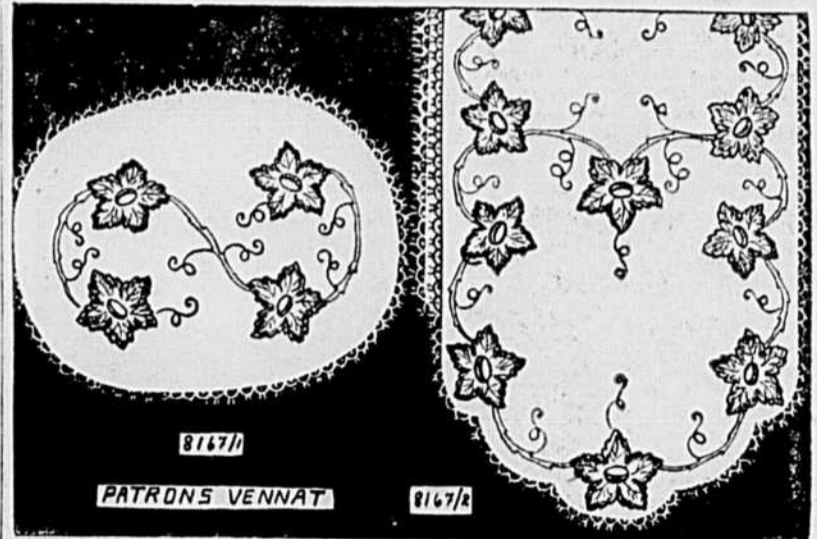
Grandeurs offertes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

Prix: \$0.35 (taxe incluse). Instructions en français. Adressez vos commandes au Service des Patrons, Département EL, La Terre de Chez Nous, 515, avenue Viger, Montréal.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



No 8167 — LES FEUILLAGES, dessin très décoratif destiné à être appliqué en tissu de couleur ou à moitié rempli avec de la laine ou gros coton perlé. Employez des nuances vives d'automne. Courant variant du vert au brun doré.

Dessus du meuble de 18 x 54 pcs et fond de plateau ou dessus de coussin, les 2 ensemble à tracer au crayon, 55c. Grand carbone bleu ou jaune, 25c.

Etampe sur imitation toile écrite: chemin, \$1.50, dessus de coussin, 18 x 22 pcs, \$1.00, avec dessous, \$1.35. Sur superbe satin noir ou écarl pur lin, chemin, \$2.25; coussin dessus seul, \$1.35, avec dessous, \$1.75.

Coton perlé ou sole pour la broderie, \$1.00 ou plus.

TAXE de 2% pour le Québec, de 5% pour Montréal à envoyer en plus. Cerceau français en bois solide, avec vis ajustable, 55c.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Avec ce bon déjeuner vite fait, vous aurez

PLUS DE VIE JUSQU'À MIDI!

Les Corn Flakes Kellogg vous donnent de la vie!

VOUS VOUS SENTEZ PLEIN D'ENTRAIN — et cela jusqu'au dîner — lorsque vous avez pris un bon déjeuner nourrissant. Et cela est si facile avec les Corn Flakes Kellogg.

Voici une bonne habitude à prendre pour toute la famille, toute l'année durant — un bon déjeuner quotidien aux flocons de maïs les plus frais, les plus gros, les plus savoureux au monde!

Par conséquent, pour vous régaler à bon marché, achetez des Corn Flakes Kellogg aujourd'hui même!



Mangez mieux... vous vivrez mieux! W.K. Kellogg

LE COURRIER DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"
RENSEIGNEMENTS
CONSEILS et SOLUTIONS
CONFIDENCES
Directrice: Marie-Luce



— Quel âge a votre charmant bébé, chère madame?
 — Il aura cinq mois demain.
 — Merveilleux! Et c'est votre plus jeune?
 (La France Agricole, Paris, France)

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressés par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

Une qui veut bien faire. — Vous pouvez offrir à votre fiancé un porte-cigarettes, un livre, une cravate, un objet que vous aimez tricoter vous-même comme des chaussettes, une écharpe ou un nécessaire de toilette pour hommes, etc.

Claire aux yeux bleus. — Vous faites bien de refuser un baiser à la première rencontre. Réservez vos faveurs pour votre futur fiancé. Les jeunes gens dont l'intérêt tombe lorsque vous leur refusez cela ne méritent pas que vous les regrettiez: ils n'étaient pas intéressés à vous, mais aux jouissances qu'ils espéraient que vous leur donneriez. Ce sont des égoïstes et des jouisseurs. Quand vous êtes obligée à un tel refus, il faut veiller à le faire gentiment et sans froisser le jeune homme qui, après tout, vous a fait des politesses. Dites-lui que vous appréciez ce qu'il a fait pour vous, mais que vous ne vous attendiez pas à être obligée de payer comptant, que vous considérez le baiser comme une marque de grande affection et qu'il faut d'abord mériter celle-ci, tout cela dit avec le sourire, fera qu'on vous estimera davantage. Si un de ces jours, vous avez affaire à un jeune homme sérieux, vous serez bien récompensée par le cas qu'il fera de vous.

Un gros merci. — Pourriez-vous m'envoyer votre nom et adresse, et je vous ferais parvenir les prospectus de deux écoles qui donnent des cours d'anglais par correspondance. Il y a aussi une série de disques que vous pouvez vous procurer chez Ed. Archambault Inc., à Montréal. Ils ont l'avantage de vous enseigner la prononciation juste.

Merci d'avance. — Votre poids est légèrement en bas de la normale. Ce tonique ne vous donnerait probablement pas satisfaction, car il n'est pas approprié à votre cas. Consultez un médecin qui vous prescrira un médicament convenant à votre cas et à votre âge.

Un abonné de St-M. — Maurice Gaudreau est étalagiste dans un grand magasin de Montréal. Il dessine, fait de la sculpture, de la gravure sur bois. Quelques-unes de ses oeuvres sont exposées au Musée provincial.

Edmond-J. Massicotte est né à Montréal le 1er décembre 1875. A l'âge de 20 ans, il fournissait des compositions remarquables aux journaux et revues du temps. Ses tableaux, illustrant les scènes de la vie rurale furent très appréciés. Le gouvernement provincial de Québec s'est rendu acquéreur de dix-sept dessins originaux de Massicotte et les a exposés au Musée provincial, érigé sur les Plaines d'Abraham. E.-J. Massicotte est décédé le 1er mars 1929.

Un abonné. — Je ne possède pas les litanies des vieilles filles.

Berthe. — Les sièges du parterre sont placés sur un plancher à plan incliné, ceux des balcons sur des gradins.

B. B. — A mon avis, la couleur verte ferait un contraste plus marqué, et vous vous en lasseriez moins vite que de cette nouvelle teinte. Cependant, si vous renouvelez souvent vos vêtements, vous pouvez jouir de la plus nouvelle couleur. Je crois que des souliers de la couleur de vos gants et bourse seraient plus chic, d'après les derniers décrets de la mode.

Grand Coeur sérieux. — J'espère que vous aurez vu dans La Terre de Chez Nous du 10 janvier les renseignements publiés dans notre courrier concernant les fiançailles. La demande peut se faire dans votre cas, quelques jours avant Pâques. Pour la bague, les fiancés la choisissent généralement ensemble. Mais le jeune homme passe d'abord chez le bijoutier afin qu'il ne présente pas des bijoux dépassant un certain prix. La valeur de la bague dépend de vos ressources.

Merci d'avance. — Oui, dans notre pays au climat plutôt frais, le manteau en satin n'est pas suffisant. Le drap est plus pratique. Les couleurs mentionnées sont très seyantes.

Mlle A. C. — Voici une excellente recette de carrés aux dattes. Mélez ½ tasse de graisse et une tasse de sucre brun. Puis incorporez 2 tasses de farine de blé, 1 c. à thé de soda, une pincée de sel, que vous aurez tamisés ensemble, puis 2 tasses de farine d'avoine. Mélanger le tout avec les mains seulement. Faire cuire durant 5 à 10 minutes, une livre de dattes finement hachées avec une tasse de sucre brun et ½ tasse d'eau. Quand la cuisson est achevée, ajoutez une c. à thé de vanille. Graissez une lèchefrite, disposez la moitié de la pâte au fond, versez les dattes, et recouvrez de pâte. Cuire dans un four assez chaud durant 25 à 30 minutes.

Campagnarde. — On porte concurremment le deuil de deux personnes de sa famille, c'est-à-dire en même temps. Les enfants portent le deuil un an pour leur père et mère, et le demi-deuil durant six mois. Les belles-filles et les gendres portent le deuil de neuf à douze mois, et six semaines de demi-deuil. Le bleu marin n'est pas une couleur de deuil.

Une qui a hâte de savoir. — Non, chère amie, n'offrez pas de cadeau à un ami à l'occasion de son anniversaire. Contentez-vous de lui offrir vos vœux de bonne fête. Une jeune fille ne donne pas de cadeau à un jeune homme, si ce n'est à son fiancé.

Un abonné de St-M. — Alexander-Young Jackson est né à Montréal en 1882. Après avoir étudié dans cette ville, il se rendit à Chicago en 1906 et à Paris ensuite pour compléter ses études artistiques. Il voyagea en Italie en 1911-1912, fut artiste officiel du gouvernement canadien en 1918, se rendit dans l'Arctique en 1927. Il est membre du Canadian Group of Painters. Ses oeuvres sont exposées à la Tate Gallery, à Londres, en Nouvelle-Zélande et au Musée de Springfield. Il est présentement à Toronto.

D. B. — Les détails que vous donnez au sujet d'un prêt pour la construction d'une maison sont trop imprécis pour que nous puissions vous donner des informations complètes. Votre cas peut relever de la Société d'Hypothèques et de Logements, ou du Prêt Agricole, ou de la loi des prêts pour l'amélioration des demeures, etc. Votre gérant de banque est au courant de tout cela et nous vous engageons à le consulter.

Marée montante

Il s'agit de la Marée montante de l'alcoolisme au Canada. Les plus récentes statistiques fédérales annoncent que la consommation canadienne des liqueurs alcooliques s'est chiffrée cette dernière année à \$614 millions.

Marée montante est aussi le titre d'une brochure de tempérance, publiée par la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur. Une brochure où la situation de la consommation des liqueurs alcooliques est étudiée avec soin, où l'on propose un programme de tempérance. La brochure, éditée à 100,000 exemplaires, connaît un succès unique: 90,000 exemplaires ont été vendus en un mois. Avez-vous lu "Marée montante"

(L.S.C.)

Vous serez enchanté de l'arôme de ce thé

"SALADA"
ORANGE PEKOE

Préparez ces pâtisseries savoureuses....



... grâce à ce livre de recettes GRATUIT!

24 pages illustrées... avec instructions faciles à suivre pour préparer la pâte sucrée Robin Hood à la glacière... et des recettes de succulents "pains papillon", brioches, tresse à la gelée et gâteau hongrois.

vos réfrigérateurs ou autre endroit froid. Vous l'utilisez au fur et à mesure que vous en avez besoin!

Pas besoin d'un réfrigérateur pour pouvoir préparer ces délicieuses pâtisseries... mais, si vous en possédez un, voici une bonne nouvelle! Vous préparez d'avance une grande quantité de pâte sucrée que vous placez dans



Demandez LE VOTRE aujourd'hui même!



N'oubliez pas! Pour obtenir ce livre de recettes gratuit, envoyez simplement vos nom et adresse, en indiquant le titre du livre demandé, à:

DITA MARTIN, directrice, Service d'art culinaire, dépt. J. ROBIN HOOD FLOUR MILLS LTD., Québec ou Montréal.

Ecoutez... "MADAME EST SERVIE!"... les lundis, mercredis et vendredis (Réseau français de Radio-Canada)

La Farine Robin Hood
 employée par 4 gagnantes sur 5 dans les concours de pâtisseries!

Je Voyais mes Enfants Souffrir

"Depuis plusieurs années, mes deux garçons souffraient énormément d'asthme et de bronchite," dit Mme A. Lamouroux, 256 Head St. South, Simcoe, Ont. "Ils étaient faibles, suffoquaient—étouffaient, sifflaient et toussaient—à vous fendre le coeur. Souvent, je devais les voir passer la nuit assis, ne pouvant pas s'allonger à cause de la difficulté à respirer. Puis, j'entendis parler de RAZ-MAH. Après 3 doses de RAZ-MAH, ils sont soulagés et n'ont pas de crises pendant des mois. Je recommande RAZ-MAH."

Obtenez un soulagement rapide de l'Asthme, de la Bronchite et de la Fièvre des Foies avec RAZ-MAH Templeton. 60c, \$1.25, toutes pharmacies. R-477

LA CONSTIPATION EST VAINCUE!

"J'ai souffert pendant deux ans de constipation. Depuis que j'ai commencé à manger régulièrement de l'ALL-BRAN, je n'ai plus jamais eu d'ennuis de la sorte!" Mme J. E. Madill, West Hill, Ontario. Ce n'est là qu'une des lettres envoyées par les consommateurs d'ALL-BRAN. Si vous souffrez de constipation due au manque de volume dans votre régime, mangez une once d'ALL-BRAN chaque jour et buvez beaucoup d'eau! Si vous n'êtes pas satisfait après 10 jours retournez la boîte vide à Kellogg's, London, Ont., qui vous REMBOURSE LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT!



Graines de légumes de fleurs à 10c le GROS paquet

COMMISSION 30%

Commandez immédiatement une boîte de \$7.50 payable après la vente.

L'UNION DES JARDINIERS Enreg. Dépt F — 5, Victoria, Lévis, P.Q.



Les immeubles de la Société Coopérative Agricole Royal-Roussillon et Poularies à Makamik, Abitibi.

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

Le contrôle de la mammitte

Noyan, le 11 décembre 1950.

M. Dominique Beaudin, directeur, "La Terre de Chez Nous", Montréal.

Cher monsieur Beaudin,

Je vous remercie de vouloir bien publier cette lettre en "tribune libre".

Quand nous pourrions contrôler par nous-mêmes l'état dans lequel se trouve notre grange dans la lutte contre la mammitte, non d'une façon douteuse mais certaine, et ce jour-là est proche, les trente millions de dollars que nous payons à cette infection tomberont en ligne droite. La question est trop grave pour laisser faire et se résigner à traiter de la mammitte pour le reste de nos jours. Quelle protection a-t-il, le fermier qui a dépensé gros d'argent pour se mettre indemne, s'il n'est pas capable comme par le passé d'acheter une vache? Je comprends que certains vont hausser les épaules jusqu'au jour où ils seront aux prises avec cette infection.

Je ne veux pas discuter des trayeuses, celles-ci existaient avant l'infection générale qu'on voit actuellement.

Il n'y a pas que ceux qui ont des trayeuses qui ont de la mammitte, ils étaient bons trayeurs il y a dix ans, très rarement ils perdaient un quartier; ils prenaient plus de soin de propreté qu'avant et, malgré tout, la mammitte subsistait.

On a appris à la traiter, mais de quelle façon? L'un par son vétérinaire, un autre par son voisin, d'autres par des réclames. Voyant que le quartier redevenait normal, nous étions contents, mais l'infection gagnait de plus en plus. Je l'ai vécu personnellement, jusqu'au moment où je pus faire la preuve que toute ma grange était infectée de la mammitte, sans plus perdre un seul quartier; je n'en crus pas mes yeux jusqu'au moment où une deuxième preuve vint confirmer la première. J'ai amélioré mon traitement par divers procédés et ma grange devint mon laboratoire pour étudier le moyen le plus économique de m'en débarrasser par moi-même. Ce que je fais bien, d'autres peuvent le faire sans grand danger, ni même petit. De la bonne volonté, et ça y est!

Un chercheur.

Ce nouvel atlas...

Nicolet, le 15 janvier 1950.

M. Dominique Beaudin, directeur, "La Terre de Chez Nous", Montréal.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques semaines, je lisais dans votre journal que le gouvernement fédéral se proposait

de publier un nouvel atlas des provinces du Canada.

Je me souviens. Je me suis souvenu d'un atlas publié au temps du ministre de l'Intérieur, l'hon. Frank Oliver, dans lequel les cartes étaient bonnes, nettes et contenaient les derniers établissements. Les imprimés justes et assez intéressants. Les gravures rendaient attrayantes les provinces anglaises et celles destinées à la province de Québec laissaient entendre aux lecteurs que dans notre province l'industrie du mouton était prospère.

J'imagine le plaisir qu'il dut y avoir dans le bureau ce jour où l'on s'entendit pour exprimer ce gage délicat de bonne entente. Ces atlas, il me semble, ont été distribués à foison dans nos écoles et dans les pays d'Europe, je crois. Quelqu'un dans notre province devrait être désigné pour qu'une diplomatie plus élégante soit observée.

Bien à vous,
Arthur Goudreaux.

A propos des pensions de vieillesse

M. Dominique Beaudin, directeur, "La Terre de Chez Nous", Montréal.

Monsieur le Directeur,

Dans une lettre que "La Terre de Chez Nous" a publiée, je trouvais que la promesse qu'avait faite notre premier ministre d'améliorer les pensions de vieillesse paraissait une promesse mourante, car on n'en entendait plus parler. Par la suite, il y a eu un réveil et les idées émises paraissent avoir un certain bon sens, parce qu'on voulait donner la pension à tous les vieillards sans évaluation des ressources et avec une contribution. Mais en y réfléchissant sérieusement, ça devient un non-sens. Il faudrait à tout prix n'y plus penser du tout.

Et pourquoi donc, ne donnerait-on pas simplement ces pensions aux vieillards avant qu'ils aient commencé à dépenser le dernier mille piastres de leurs petites économies, leur laissant ce qui leur reste pour qu'ils se voient en sécurité et s'assurer des funérailles honorables, selon ce qu'ils auront à payer pour des frais de maladie?

Pourquoi donc, lorsqu'on ne sait pas où puiser les ressources pour arriver à payer ces pensions, songer à donner à ceux qui en auront jamais besoin, à ceux qui, ayant eu des avantages, ont en même temps eu la sagesse de se faire des économies pour leurs vieux jours, cette sagesse que tous devraient avoir de profiter des avantages que donne parfois la Providence pour se créer des ressources afin de n'avoir pas à demander cette pension.

Cette pension est de la vraie justice sociale pour ceux qui, s'étant débattus comme des diables dans l'eau bénite, n'ont jamais pu malheureusement se créer de res-

sources, et ces derniers sont en très grand nombre.

A tout considérer, si la pension était donnée de cette manière, les promesses du premier ministre seraient assez bien réalisées. C'est tout ce qu'il faut pour le présent.

Un abonné.

La biologie et l'agriculture

M. Dominique Beaudin, directeur, "La Terre de Chez Nous", Montréal, P. Q.

Monsieur le directeur,

Une coquille de typographie! Et voilà qu'une polémique vient s'engager autour d'une vache attachée et d'une vache libre.

Pour éclairer la discussion, disons qu'il aurait fallu lire non pas 100 à 200 livres de superphosphate et par jour et par bête, mais bien une à deux livres par jour et par bête. Pour arriver à trouver à ma proposition quelque tort, on préconise la remise à fumier. Cela est une excellente affaire qui a rendu des services incalculables et qui devra continuer à en rendre encore longtemps selon les besoins et les circonstances. Mais c'est bien malheureux, le mois de décembre 1950 est chose du passé. Ce qu'il faut vivre, ce qu'il faut quasi aimer même malgré tout, ce sont des mois nouveaux qui, avec eux, apportent des choses nouvelles.

On parle même de détasser le fumier jusque dans la remise à fumier pour le remettre en contact avec la purin. C'est beaucoup de peine pour arriver peut-être à un mauvais résultat.

Il serait très heureux ici que quelqu'un, ayant le droit de parole et d'écriture, de par un parchemin universitaire, intervienne. Cela me rendrait service, à moi d'abord et peut-être à d'autres. L'exposition du cycle du carbone, du cycle de l'azote, les effets du pH, du rH, de la chaleur, enfin les différents modes de fermentation en aérobiose, en anaérobiose, ainsi que les différentes classes de microorganismes qui participent à cette besogne et également le résultat ou même leur travail selon qu'il est fait par Pierre, Paul ou Jean, aideraient de beaucoup à résoudre la question. J'ai moi-même étudié ces choses, mais n'ayant ni le droit de parole, ni le droit d'écriture sur de tels sujets, il me faut attendre en tribune publique qu'on me passe le mot. Ce n'est pas que je ne l'ai sur le bout de la langue ou encore au bout de ma plume.

D'ici là, je préfère et malgré tout, je recommande la vache libre, mais je salue quand même aimablement qui aime comme Pépère la vache attachée.

Bien à vous,

Alphonse DUFRESNE,
Sainte-Émélie de l'Énergie.

L'histoire d'une coopérative

par ALCIDE COURCY, agronome,
secrétaire-gérant de la Société Coopérative
Royal-Roussillon et Poularies de Makamik, Abitibi.

Puisqu'il m'incombe de vous raconter l'histoire d'une coopérative, je choisirai celle que je connais le plus: La Société Coopérative Agricole Royal-Roussillon et Poularies de Makamik, Abitibi.

En 1915, il n'y avait que du bois à cet endroit. L'appât du gain attire plusieurs exploitants de la forêt. Ceux-ci sont suivis par des gaillards intrépides qui cherchent un revenu pour soutenir leur famille, en travaillant dans les chantiers ou sur les moulins à scie.

Avec cette population cosmopolite, le commerce s'organise et grandit. La belle forêt se range pour forcément donner sa place à ce sol vierge qui n'attend que des travailleurs aux bras vigoureux et à l'âme généreuse, lesquels l'ouvriront et lui feront donner directement par leur travail, la nourriture nécessaire à leur vie. Nos braves bûcherons rendus sur les lieux, d'autres cultivateurs d'enbas, venus les rejoindre, défrichent enfin les terres et fondent la paroisse. Les années passent. Nos terres grandissent. La crise sévit. La situation devient plus difficile. Le curé et les agronomes voient la situation et conseillent donc aux cultivateurs de se protéger eux-mêmes.

À l'automne 1937, après avoir étudié le système coopératif suggéré, ces nobles travailleurs du sol décident de donner à leur ferme le complément de leur organisation individuelle. Répondant à un besoin, cent vingt-six membres s'unissent et fondent une coopérative avec un capital soucrit de \$50.00 chacun.

Cette mise de fonds permet l'achat d'une vieille beurrerie et d'un vieux entrepôt. Immédiatement, à la fondation ils s'affilient à la Coopérative Fédérée et les voilà ces cultivateurs unis, organisés et

partis dans l'espérance que l'union fait la force.

Peu de capital payé, mais de la bonne volonté plein leur cœur. À certain moment il y eut des passes embarrassantes, mais aidés et guidés de la Coopérative-Mère, les difficultés s'aplanissaient et lentement la route se déblaya. Les directeurs ne faisaient que suivre leur devise déjà tracée: Lentement mais sûrement.

Après onze années d'opération, la petite entreprise des habitants, dirigée par eux, pour eux, leur a fait économiser la jolie somme d'environ \$50,000.00. De plus, ils se sont donné un service qu'individuellement personne d'entre eux ne pouvait réaliser. Ils ont pris le contrôle de leur commerce. Ils sont donc devenus non seulement maîtres de leur production mais aussi leur propre intermédiaire dans la vente de celle-ci et dans l'achat des produits de consommation. Un bon jour, après étude, nos habitants qui vendaient au prix de gros leurs animaux et rachetaient des viandes importées de moindre qualité souvent, au prix de détail, s'organisent des casiers frigorifiques dans leur entrepôt. Quel beau service ils opèrent et quelle économie ils réalisent. Ils mangent leur propre production par cette méthode de conservation. Pour donner plus de satisfaction aux villageois, lesquels coopèrent grandement avec nos habitants, cette coopérative organise une usine de pasteurisation pour le lait et en fait la distribution.

D'après ce que nous pouvons voir, ces membres décidés ne s'arrêteront que le jour où ils auront établis tous les services dont ils ont besoin. Pour résumer, et afin de démontrer la marche progressive de cette Société, le tableau comparatif suivant a été préparé:

Année	membres	Chiffre d'affaires	Actif
1938	126	\$ 61,500	\$ 21,000
1939	126	67,000	22,500
1940	126	76,000	23,500
1941	127	140,000	24,000
1942	150	153,000	31,000
1943	163	174,000	36,000
1944	170	192,000	41,000
1945	202	203,000	50,000
1946	223	234,000	86,000
1947	233	353,000	103,000
1948	241	412,000	120,000
1949	250	418,000	150,000
Augmentation en 11 ans:	124	356,500	129,000

Par l'étude de ces chiffres, nous pouvons constater que par l'entente tout peut réussir.

Et aujourd'hui l'on voit à Makamik un entrepôt neuf et une beurrerie moderne, faisant l'orgueil

de ces cultivateurs progressifs. Ces succès sont dus à la sincérité des membres eux-mêmes, aux directeurs qui ont su prendre leur responsabilité honnêtement et aux employés francs et ambitieux.

Des conférences agricoles en France

La Société des Agriculteurs de France organise un cycle de conférences sur le thème:

"Une agriculture prospère pour un mieux-être général, par une meilleure liaison entre l'industrie et l'agriculture".

Elles auront lieu le dernier mercredi de chaque mois.

DE L'ARGENT POUR VOS LOISIRS

Vendez nos produits de pépinière dans votre localité. Ils sont bien connus. L'expérience n'est pas nécessaire. Travail agréable et intéressant. Généreuse commission pour temps partiel ou complet.

PEPINIERES LUKE FRERES
Dépt. C.
150 ouest, rue Craig, Montréal

Vingt-cinquième cours
à domicile de l'U.C.C.

L'ÉCOULEMENT DES PRODUITS AGRICOLES

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

Douzième leçon:

LES PRODUITS AGRICOLES CANADIENS (suite)

Au Canada, l'industrie laitière revêt une importance très grande. En effet, si l'on excepte les trois provinces des prairies, elle constitue la base de l'agriculture. Dans Québec et Ontario, le troupeau laitier est l'épine dorsale de la ferme et détermine, dans une bonne mesure, le niveau de prospérité de l'entreprise. Avec la présente leçon, nous commençons l'étude de notre production laitière.

Avant le dernier conflit mondial, la production canadienne de lait s'établissait en moyenne à 15.2 milliards de livres par année. Au cours de la période 1943-47, elle a atteint les 17.3 milliards de livres. Depuis, elle tend à se maintenir autour de 16.7 milliards de livres, en moyenne. Au cours des trois dernières années, la production québécoise s'est maintenue aux environs de 4.7 milliards de livres, soit un peu plus que le quart de la production totale canadienne.

L'utilisation du lait

Comment utilisons-nous ces milliards de livres de lait? Les bestiaux eux-mêmes en absorbent environ 5% tandis que la famille agricole elle-même en consomme à peu près 10%. Ces chiffres n'ont guère changé depuis les années qui ont précédé la guerre de 1939. La situation est différente pour le lait vendu à l'extérieur de la ferme. Pendant la période 1935-39, 18.8% de notre production totale de lait était vendue à l'état nature tandis qu'aujourd'hui le même débouché absorbe environ le quart de la production totale. Dans le cas du beurre, la situation se renverse. Avant la guerre, la production beurrière utilisait environ 53% de notre production laitière comparative à environ 45% depuis deux ans. Il s'agit ici du beurre de ferme aussi bien que de celui de la beurrierie.

Durant les années 1943-47, 10.3% de notre lait était transformé en fromage cheddar à comparer à 8.9% pendant les années d'avant-guerre. Depuis 1947, environ 6.5% de notre lait est dirigé vers les fromageries. De plus en plus, les différents laits concentrés et la crème glacée absorbent une plus grande partie de notre production laitière. Avant la guerre, les usines de concentration de lait entier achetaient 1.7% du lait canadien tandis qu'aujourd'hui, elles en acquièrent près de 5% en moyenne. Et il semble bien que cette tendance à la hausse de la fabrication de ces laits va se continuer. Autrefois, la crème glacée n'absorbait pas un pour cent du lait alors que pendant les trois dernières années, environ 2.5% du lait entrait dans ce produit. Ces divers pourcentages varient évidemment d'une année à l'autre mais, dans l'ensemble, ils indiquent assez bien les tendances actuelles de l'utilisation du lait.

D'une façon générale, l'on peut écrire qu'environ 60% de notre production totale de lait est transformée en divers produits laitiers tandis qu'environ 40% est consommée à l'état fluide par la population humaine et les bestiaux. Il est intéressant de noter que le Canadien moyen consomme chaque année un peu plus qu'une demi-tonne de lait et de produits laitiers. En étudiant chaque produit, nous verrons comment se répartit cette quantité.

L'industrie beurrière

L'on vient de le constater: le beurre est le premier des produits laitiers canadiens. Il absorbe à lui seul 45% de notre production laitière totale. En 1949, le Canada a produit 332 millions de livres de beurre. De cette quantité, 53 millions de livres étaient du beurre de ferme consommé en très grande partie par la famille agricole elle-même. La production de 1950 était légèrement inférieure à la précédente. Le beurre de ferme ne présentant aucun problème d'écoulement sera dorénavant ignoré.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Au cours des dernières années, notre production de beurre de fabrique s'établit en moyenne à 275 millions de livres; avant la guerre la moyenne dépassait légèrement les 250 millions de livres. Québec est la province canadienne qui produit le plus de beurre, soit une moyenne de 75 millions de livres avant la guerre à comparer à 96 millions en 1948, 92 millions en 1949 et environ 85 millions de livres en 1950.

Si l'on étudie la production et le commerce du beurre au Canada au cours des dernières trente années, l'on constate que notre pays réussit à peu près à satisfaire la demande domestique. Nos exportations aussi bien que nos importations n'ont jamais dépassé cinq pour cent de notre production totale. Excepté pour les importations danoises assez récentes, notre beurre importé était acheté de la Nouvelle-Zélande. Nous exportons à Terre-Neuve, un peu aux Antilles. Malgré l'apparition de la margarine au Canada, notre surplus n'est pas encore considérable. L'on prévoit même que nous devons peut-être importer du beurre néo-zélandais cette année. Les stocks actuels ne sont pas considérables et l'on se demande s'ils suffiront à la demande d'ici le début de la prochaine saison de production.

Il n'est pas désirable que le Canada devienne un pays exportateur de beurre. Le marché mondial du beurre s'établit toujours à des prix inférieurs à ceux en cours chez nous parce que le beurre offert aux grands pays importateurs provient de régions où les prix de revient sont inférieurs aux nôtres. Alors nous devrions vendre à ces prix même si notre produit est reconnu comme l'un des meilleurs au monde.

En dépit du fait que Québec et Ontario sont les deux plus grosses productrices de beurre du pays, elles ne produisent pas suffisamment de beurre pour répondre à leurs besoins. Il en est ainsi de la Colombie canadienne et des Provinces Maritimes. Québec doit importer de 10 à 20 millions de livres de beurre par année. Les seules provinces ayant des surplus sont les trois provinces des prairies. Un fait intéressant, en passant. La production moyenne des beurrieres de la Saskatchewan est d'environ 600,000 livres de beurre par année, soit 2½ fois plus élevée que la production moyenne des fabriques ontariennes et 3½ fois la production moyenne des fabriques québécoises.

En 1939, le consommateur canadien a mangé 31.6 livres de beurre. Le plus haut sommet atteint le fut en 1942 alors que la consommation par personne atteignit 33.12 livres. Jusqu'à 1948, elle est restée au-dessus de 28.5 livres; en 1949, elle était tombée à 23.27 livres par personne par année. Conséquence de l'intrusion de la margarine. En 1950, la consommation s'améliore pour atteindre environ 24.5 livres par personne. Si la consommation restait à ce niveau et que la population canadienne continuât d'augmenter au présent rythme sans une augmentation correspondante de notre production beurrière, le Canada ne tarderait pas à compter parmi les pays importateurs de beurre.

Notre industrie fromagère

La production du fromage a beaucoup varié au Canada au cours des derniers vingt ans. Pendant la crise, notre production annuelle s'est établie au-dessous de cent millions de livres. A la suite de la guerre, le gouvernement canadien adopta des mesures pour favoriser la production qui, en 1942, atteignit 207 millions de livres. De 1942 à 1949, la production déclina graduellement pour atteindre seulement 89 millions de livres en 1948. La production augmenta au-dessus de 110 millions de livres en 1949 mais tomba à 98 millions l'an dernier. Comme on peut le constater, notre production de fromage est loin d'être régulière. Notre production québécoise a suivi les mêmes courbes quoique d'une façon encore plus prononcée. Au cours des derniers dix ans, la production québécoise a varié entre 10 et 50 millions de livres, s'établissant à un peu au delà de 20 millions de livres en 1949 et 1950.

La production commerciale canadienne de fromage se centralise dans Québec et Ontario. En 1949, ces deux provinces ont produit 94% de la production totale canadienne. Notre province produit généralement un surplus de fromage.

Au cours de la dernière année pour laquelle nous avons des chiffres précis, soit 1949, le marché domestique a absorbé 53.8 millions de livres de fromage cheddar tandis que nous en avons exporté 39.8 millions de livres. La balance était en entrepôt à la fin de l'année. Cette année-là fut une période de haute consommation domestique parce que le gouvernement canadien ne réquisitionna pas le fromage destiné à remplir nos engagements envers l'Angleterre. Et notre opinion est que ce chiffre peut représenter assez bien le

niveau de notre consommation domestique lorsque le consommateur peut obtenir du fromage régulièrement. Par personne, par année, cela ferait donc un peu au-dessus de quatre livres. Il s'agit là d'une très faible consommation. Le Canadien se classe au 18e rang comme consommateur de fromage. Le Danois en consomme 17.8 livres par année. Le Français 9.6 livres, l'Anglais 8.6 livres, l'Américain 7.2 livres, etc.

Ces chiffres aideront l'élève à comprendre pourquoi les producteurs de lait croient que l'on peut augmenter notre consommation de fromage par une bonne publicité. Il faut apprendre à la ménagère canadienne la valeur de notre fromage cheddar. Si le Canadien était simplement un consommateur moyen de fromage, notre marché domestique réussirait à absorber notre production nationale. Nous pourrions assez facilement obtenir ce résultat par la mise sur le marché de notre pays de notre fromage de première qualité mûri à point.

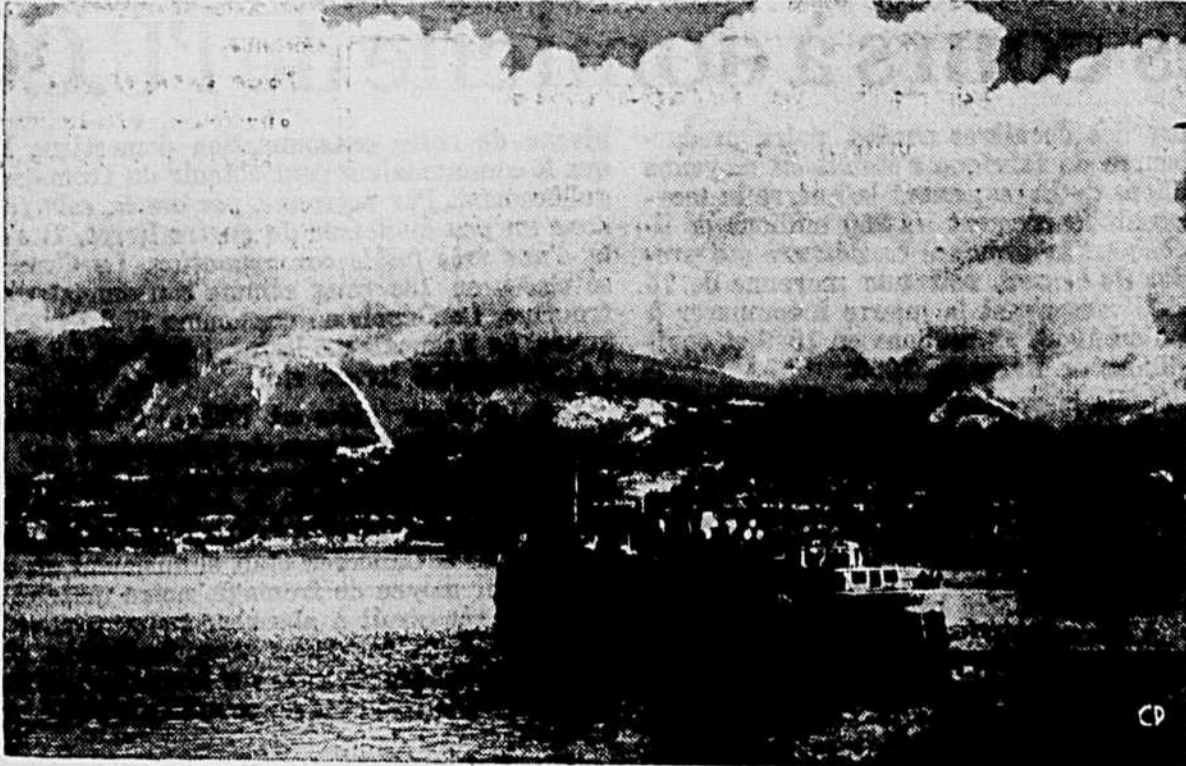
Depuis quelques années, l'on note au pays une tendance assez nette vers une plus grande consommation de fromage fondu. Aujourd'hui, le Canada produit une quarantaine de variétés de fromage qui, dans le commerce, sont désignés sous divers noms. Nous importons aussi régulièrement des fromages européens de la Suisse, de la France, etc., tels le Roquefort, le Gruyère suisse, le Camembert, le Gouda hollandais, le Limburger, etc. Quelques-uns de ces types étrangers de fromage sont fabriqués au Canada mais ne sont pas vendus sous les désignations européennes. En 1948, les manufacturiers de fromages autres que le cheddar ont acheté 50.8% du cheddar mis à la disposition du public canadien pour le transformer en divers fromages fondus. L'on compte au delà d'une vingtaine de ces manufacturiers au pays et, en 1949, leur production globale atteignit 34 millions de livres.

Le fromage cheddar qui n'est pas consommé tel quel au pays ou transformé en fromage fondu est exporté principalement à l'Angleterre. Et cela depuis des années. Avant la dernière guerre, nous en vendions un peu ailleurs, entre autres aux Etats-Unis et à certaines possessions anglaises. A partir de 1940, tout notre fromage cheddar destiné à l'exportation a exclusivement été vendu aux Anglais. Non seulement avons-nous expédié nos seuls surplus mais, en outre, le gouvernement canadien réquisitionnait le fromage pour remplir les engagements qu'il avait contractés envers le Royaume-Uni. Le fromage canadien jouit sur le marché anglais d'une grande réputation. Notre cheddar se rapproche du cheddar produit sur les fermes anglaises, fromage le plus estimé par le Britannique. En plus notre produit étant fait de lait non pasteurisé, il mûrit mieux. D'une façon générale, les acheteurs britanniques ont toujours payé une prime au fromage canadien marquant par là une préférence décisive. Si nous perdons le marché anglais pour une raison ou une autre, nous devrions pouvoir assez facilement écouler notre surplus ailleurs. Le nombre de pays importateurs de fromage dépasse la trentaine. Dans la plupart d'entre eux, le cheddar est transformé en différentes variétés nationales. Il s'agira de savoir si ces pays peuvent nous payer un prix raisonnable et s'ils disposent de ressources financières suffisantes.

Nous exportons également un peu de fromage fondu, environ un million de livres par année en moyenne. En retour, nos importations de fromage fondu ont, par exemple, atteint les deux millions de livres en 1949. Il y a quelque temps, le Canada a acheté environ quatre millions de livres de fromage néo-zélandais. Ce fromage cheddar est fait de lait pasteurisé. Il a été entièrement acheté par les manufacturiers de fromage fondu. Habituellement, le Canada n'importe pas de cheddar, cela se comprend. Une telle pratique est justifiable seulement dans le cas d'une rareté.

Questionnaire

- 1.—Quelle est la proportion de la production canadienne de lait produite dans Québec?
- 2.—Quelle est la proportion de notre production totale de lait qui doit subir une transformation avant la consommation?
- 3.—Quelle est la province canadienne qui produit le plus de beurre?
- 4.—Québec produit-il suffisamment de beurre pour répondre à ses besoins?
- 5.—Quelles sont les deux provinces qui produisent à elles seules presque tout le fromage canadien?
- 6.—Le Canadien est-il un grand consommateur de fromage?
- 7.—Quel a été jusqu'ici notre principal acheteur de fromage?



Ce beau panorama de la côte nord du golfe Burrard accueille les citoyens de Vancouver par ces froides journées d'hiver. Des montagnes enneigées et baignées de nuages servent de toile de fond au paquebot "Princess Joan" du Pacifique Canadien au moment où il part pour Nanaimo.



Activités coopératives acadiennes

Le Magasin coopératif de Haute-Aboujagane

Le magasin coopératif de Haute-Aboujagane, fondé il y a quatre ans, est un foyer coopératif déjà très prospère. On attribue ce succès à l'entraide qui unit les membres, au dévouement du gérant, aux directeurs qui comprennent leur devoir et au dévoué curé, M. l'abbé Calixte Richard, venu prêter main-forte en maintes circonstances.

L'assemblée annuelle, qui avait lieu récemment groupait plus de 60 membres et plusieurs visiteurs. Le bilan présenté par M. Gérald Arseneault, propagandiste en coopération, montre que cette coopérative a fait un chiffre d'affaires de plus de \$65,000, soit une augmentation de 14 p.c. sur celui de l'an dernier. L'actif se chiffre à \$14,922. Le surplus net atteint le montant de \$3,704. Un intérêt de 3 p.c. sera payé sur les parts et une ristourne de 5 p.c. sur les achats.

On a déjà payé en ristournes la somme de \$11,400 depuis la fondation de la coopérative qui compte 91 membres. Elle en avait 81 l'an dernier. On achète beaucoup de la centrale, la "Maritime Co-operative Services" et la ristourne qui s'accumule forme déjà un beau montant. On a aussi acheté 25 parts de \$25 chacune de cette coopérative de gros.

Le gérant, M. Jacob Drisdelle, fait du beau travail à l'administration de cette coopérative, et les directeurs, dont M. Edgar Forest, est le président, font un magnifique travail dans la surveillance de leur coopérative.

M. Forest présenta un exposé des activités de la coopérative des devoirs des directeurs, des projets d'avenir comportant l'expansion des services coopératifs, des appréciations pour les services reçus de part et d'autre, montrant le bon esprit coopératif des membres.

M. Frs Blanchard analysant le bilan, fit remarquer que la coopérative s'est améliorée financièrement d'année en année. Elle est en bonne posture financière, quoiqu'il y ait un peu d'amélioration à faire au point de vue capital, "mais en laissant les ristournes en parts-actions, dit-il, vous avez là ce qui vous manque. L'administration est très bonne. Le roulement de la marchandise est de dix fois au cours de l'année. La marge brute est bonne elle aussi. Les dépenses étant peu élevées, vous pouvez constater le beau surplus obtenu".

Les directeurs suivants furent réélus: MM. Willie Léger, Albert Melanson, et Alphonse Léger. Ceux-ci s'étaient réunis chaque mois durant l'année. La moyenne des directeurs qui assistaient aux

assemblées a été de 10.4.

M. Blanchard parla surtout d'agriculture. Il déplora le fait que nos jeunes s'en vont travailler ailleurs, parfois pour ne plus revenir. Il les encouragea à aimer la terre qui produit si bien lorsqu'elle est bien travaillée et qui paie si bien lorsqu'on sait l'administrer. A propos des forêts, il déplora le fait que l'on pratique la coupe du bois d'une façon ruineuse et que, dans un avenir rapproché, l'on ne pourra plus retirer ce que l'on est en droit d'en attendre.

M. Gérald Arseneau félicita le gérant, le bureau de direction et les membres du beau travail accompli durant l'année. Il souligna l'entraide qui existe dans la paroisse. Il fit remarquer que c'est une qualité qui existait chez nos ancêtres. Il faut tout faire pour la conserver. La coopération bien organisée est une garantie pour l'avenir. Il faut soutenir l'union coopérative, car l'union fait la force" et nous avons besoin de finances. C'est par nos coopératives que nous les obtiendrons. L'héritage à laisser à nos enfants sera meilleur. Il les encouragea à continuer d'appuyer leur coopérative comme par le passé, et encore mieux si possible. "Encouragez les jeunes à suivre vos pas".

M. le curé Calixte Richard, dont tous connaissent le dévouement envers les oeuvres paroissiales, dit que cette réunion annuelle est réellement un banquet, c'est-à-dire un bon repas intellectuel. Il félicite tous les membres qui appuient si bien leur magasin coopératif, les directeurs qui se dévouent pour assurer la bonne marche de leur association et le gérant qui administre si bien le magasin. Il fait remarquer qu'avec la coopérative, l'on a plus besoin de se déranger pour aller aux villes voisines faire les achats nécessaires, ce qui épargne du temps et de l'argent.

M. le curé exhorta enfin les membres à ne pas négliger l'étude et leur demanda de continuer leur bon travail afin que l'an prochain on puisse présenter un aussi bon rapport.

Un vote de remerciements fut présenté à M. l'abbé Richard, au gérant, aux directeurs ainsi qu'à ceux qui s'étaient dérangés pour assister à cette réunion.

Le concours des Caisses acadiennes

Les dernières statistiques pour le grand concours d'épargne et de recrutement de la Fédération des Caisses populaires indiquent que la Caisse de Saint-Basile de Madawaska s'est classée première de la province pour le mois d'octobre.

Cet honneur est certainement mérité, car cette caisse est une des plus actives de la province et l'une des plus considérables. Au cours du mois d'octobre, son actif a augmenté de plus de \$4,000 pour atteindre le montant de \$100,057.99 et se placer ainsi dans la catégorie des caisses qui ont atteint leur premier cent mille dollars.

La caisse de Saint-Basile fut fondée le 1er mars 1939 par le grand apôtre des Caisses populaires du Madawaska, M. l'abbé Ben Saindon. Le premier gérant fut M. Côme-L. Fournier, remplacé l'année suivante par M. Alphonse Michaud. En 1942, M. Maurice Voisine acceptait la gérance de la caisse et, depuis, il s'est dévoué sans compter ses peines, de sorte qu'on peut attribuer une large part de son succès à l'esprit de dévouement de son gérant.

Le premier bureau d'administration comprenait les personnes suivantes: MM. le Dr Honoré Cyr, Côme Fournier, Léville Laforge, Nérée Cyr et Albert Lord.

Cette caisse s'est développée normalement. Le tableau suivant indique bien l'esprit progressif des membres:

Années	Actif	Sociétaires
1939	\$ 360.70	131
1940	2,034.41	213
1941	3,853.72	243
1942	6,121.52	255
1943	18,806.93	289
1944	34,706.72	396
1945	67,049.08	532
1946	83,654.80	613
1947	87,580.80	620
1948	102,081.36	609
1949	97,666.42	626
1950	100,057.99	741

Depuis sa fondation, la caisse a prêté la somme de \$191,587. Elle compte, en moyenne, deux membres par famille, puisqu'il y a dans la paroisse 350 familles. C'est une belle réalisation. Le curé de cette paroisse, si active dans tous les domaines, est M. l'abbé Ernest Lang, qui est également l'un des pionniers du mouvement coopératif dans le comté. Sous la sage direction de ce coopérateur éclairé, la caisse de Saint-Basile obtiendra de

plus grands succès encore dans l'avenir.

Les directeurs actuels de la caisse sont MM. Adrien Durepos, président, Maurille Voisine, gérant, Léopold Bédard, vice-président, Alphonse Pletier, Nérée Cyr, Alfred Lévesque et Thaddée Voisine. Le comité du crédit est composé de MM. Willie Albert, Joseph Soucy et Fred Lajoie. Le comité de surveillance, de MM. Elphège Lévesque, Conrad Soucy et Henri Pelletier.

AUTRES CAISSES GAGNANTES

Dans le comté de Westmorland, la caisse de l'Assomption de Moncton s'est classée première avec 3,884 points, soit quelques points seulement de moins que la caisse gagnante. Cette caisse a fait des progrès remarquables depuis quelque temps. Avec les grandes possibilités d'avenir que possède cette organisation, nous pourrions voir bientôt une caisse très puissante dans la paroisse-mère.

C'est la caisse de Saint-Isidore qui remporte la palme pour le comté de Gloucester, avec 2,179 points. Dans Kent, la Caisse de Rogersville se classe première avec 2,254 points.

Dans Restigouche, la caisse de Kedgwick a réussi à se classer première avec 1,290 points. Elle se rapproche sensiblement de celle de Saint-Quentin.

CLASSEMENT GENERAL

Dans le classement général, c'est encore la caisse de Saint-Antoine qui domine avec 16,882 points. C'est une confortable avance de 3,676 points sur sa plus proche concurrente, la caisse de Carquet, qui compte 13,206 points.

En troisième place, nous trou-

(Suite à la page 27)



Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOURS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIES DES POUVOIRS COOPERATIFS
VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

<p>Couvoir coopératif de</p> <p>Marieville</p> <p>Etabli en 1932 — Approuvé</p> <p>Achetez vos poussins de qualité garantie. Expédiés transport PAYE.</p> <p>Choix de 6 races à 1 jour ou en croissance. Dindonneaux bronzés.</p> <p>Geo.-H. ARES, gérant</p>	<p>Couvoir coopératif de</p> <p>St-Antoine</p> <p>Comté Verchères</p> <p>Demandez notre liste de prix.</p> <p>Capacité: 108,000.</p> <p>Races: P.R.B., L.S., hybrides.</p> <p>Epreuve: Rapide.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Poulettes de 4 semaines et plus à vendre.</p> <p>Thos MARCHESSAULT, gér.</p>	<p>Couvoir coopératif certifié de</p> <p>St-Augustin</p> <p>Comté de Portneuf</p> <p>Capacité: 66,000 oeufs.</p> <p>Races: P.R.B. — L.B.</p> <p>Hybrides — R.I.R.</p> <p>Epreuve rapide.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Raymond COTE, gérant</p>
<p>Couvoir coopératif de</p> <p>St-Eugène</p> <p>Capacité: 16,000 oeufs.</p> <p>Races: New-Hampshire, Sussex</p> <p>Hybrides: N.H. avec Sussex.</p> <p>Eugène FRECHETTE, gérant</p>	<p>Couvoir coopératif de</p> <p>St-Isidore</p> <p>Comté de Dorchester</p> <p>Epreuve: rapide.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Capacité: 72,000 oeufs.</p> <p>Races: P.R.B. — N.H. — L.S.</p> <p>Hybrides.</p> <p>Epreuve: rapide.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Benoît PARENT, gérant</p>	<p>Société Coopérative agricole des Fermes du Nord</p> <p>St-Jovite</p> <p>Comté de Terrebonne, C.P. 40</p> <p>Capacité: 32,000 oeufs par semaine.</p> <p>Races: P.R.B.</p> <p>Hybrides: N.H. x P.R.B.</p> <p>Yvandotte: N.H.</p> <p>Epreuve rapide avec Antigen Connaught.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Gabriel LAJEUNESSE, gér.</p>
<p>Couvoir coopératif de</p> <p>Ste-Louise</p> <p>L'ISLET</p> <p>Capacité: 85,000 oeufs.</p> <p>Races: Broad-Breast.</p> <p>P.R.B. x N.H. — Dindes bronzées.</p> <p>Epreuve rapide.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Martial TARDIF, gérant</p>	<p>Couvoir coopératif de dindons</p> <p>St-Pamphile</p> <p>L'Islet</p> <p>Capacité: 26,000 oeufs.</p> <p>Races: Bronzé; Standard-Broad Breast, Broad-Breast x Standard (Hybride).</p> <p>Réaction: 0%. Reproducteurs de qualité, éleveurs d'expérience. L'an dernier, un résultat d'éclosion de 72% pour la saison d'incubation, sujet rejeté non compris.</p> <p>Edmond LEVESQUE, gérant</p>	<p>Syndicat avicole de</p> <p>Vallée Jonction</p> <p>Beauce</p> <p>Capacité: 66,000 oeufs.</p> <p>Races: P.R.B. — N.H.R. — L.S.</p> <p>P.R.B. x N.H.R., L.S. x N.H.R.</p> <p>Réaction: 0%.</p> <p>Valérien CLOUTIER, gérant</p>

RACES: — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.A., New-Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New-Hampshire.
DINDES: — B.B., broadbreasted; B., bronzés; STD., standard.



Ancienne tradition à...

(suite de la page 16)

nisé une autre fête pour tous les petits enfants de la paroisse.

Au jour fixé, tous accoururent au rendez-vous, accompagnés de leurs parents venus des rangs les plus reculés de la paroisse, comme ceux du village. Après un moment de silence... et au signal donné, les chants de Noël se firent entendre: Sainte-Nuit, Ça bergers assembles-nous, les Anges dans nos campagnes. Et voici que tout à coup, le petit Jésus, (personnifié par un bel enfant de la paroisse) apparut au milieu des anges et accompagné de sa Mère, souriant à tous et à chacun. Puis, grâce à la générosité d'un de nos touristes, M. Alphonse Ladouceur, grand ami des enfants, il distribua à tous, petits et grands, les douceurs que jadis, nous attendions avec la foi naïve et sincère inspirée pas nos mères chrétiennes. Et les chants continuèrent. Il est né le Divin Enfant, Gloire au Sauveur de l'univers, etc, etc.

Devant ce tableau magnifique et ravissant, M. le curé ne put s'empêcher de féliciter les organisatrices d'une telle fête, et fit comprendre aux petits que tous les biens nous viennent du petit Jésus, qui les fait passer par les mains de sa sainte Mère. Puisse-nous, dit-il, continuer ces belles traditions d'autrefois, qui sont ni plus ni moins qu'un avant-gout de la réalité qui nous attend un jour dans le ciel. Il leur doit aussi de prier pour ce bienfaiteur généreux, qui malgré la distance, a trouvé le moyen de faire plaisir à tous les petits enfants et paroissiens de Pontmain.

Enfin, un dernier chant, suivi de la bénédiction de M. le curé, et le beau tableau disparut laissant dans le coeur de tous, l'impression d'une fête des cieus.

Emma DUPONT, présidente
DOUBLE FETE

Dernièrement, sur l'invitation de Mme Ernest Bondu, vice-présidente actuelle du cercle, les Fermières se sont rendues au Lac des Ours, afin de célébrer discrètement l'anniversaire de naissance de leur présidente, Mlle Emma Dupont, et lui témoigner en même temps, leur reconnaissance pour son inlassable dévouement à l'U. C. F.

Cependant, ayant appris, que par une heureuse coïncidence, Mme Bondu était née le même jour, les Fermières avaient préparé une double fête, dans le but de ménagère à cette dernière, la même surprise, et lui prouver également, qu'elles n'oublient pas les nombreux services qu'elle a rendus au Cercle depuis sa fondation.

Arrivées sur les lieux, toutes les Fermières étaient anxieuses de voir se dénouer leur joyeuse intrigue, puis, voici que tout à coup, Mlle Thérèse Bondu, accompagnée de charmantes jeunes filles, se fit l'interprète de toutes ses compagnes, pour exprimer aux deux héroïnes de la fête, les sentiments de reconnaissance et les vœux formulés pour chacune. Les jeunes filles s'avancèrent pour présenter deux magnifiques bouquets, ornés d'une substantielle offrande, composée des dons personnels offerts par les Fermières.

Quoique très surprises et émues, les deux récipiendaires remercièrent cordialement leurs compagnes, les assurant une fois de plus, de leur entier dévouement aux membres et à l'U.C.F. Ensuite, un véritable banquet fut servi à toutes les personnes présentes, qui se

sont régérées des bonnes choses servies par les demoiselles Bondu, sans oublier les succulents gâteaux offerts par les Fermières, en l'honneur de leur présidente et de leur vice-présidente.

Enfin, un répertoire de bonnes chansons fut exécuté par nos fermières, et, comme nous étions encore dans l'atmosphère des Fêtes, tous les chants de Noël y ont passé. Puis, après s'être récréés chrétiennement, toutes sont retournées dans leur foyer, heureuses et satisfaites, d'avoir accompli un devoir reconnaissant envers leurs directrices, tout en passant une agréable soirée.

Nouvelle méthode de conservation des oeufs

On applique maintenant en Angleterre une méthode pour l'amélioration de la conservation des oeufs par immersion dans l'huile. Des épreuves faites avec une huile spéciale ont démontré que le traitement à l'huile d'oeufs frais pondus, avant le dépôt à l'entrepôt frigorifique, en conserve le goût et la qualité jusqu'à sept mois durant. L'huile pénètre dans les pores de la coquille, ce qui réduit la déperdition d'humidité et de bioxyde de carbone et rend difficile aux microbes la pénétration à l'intérieur. Ces huiles sont inodores, incolores et sans saveur; elle ne nuisent aucunement à l'oeuf.

La vertu de tempérance

(suite de la page 14)

Vertu cardinale, la tempérance consiste à rechercher tout ce qui est nécessaire à la santé du corps et à rejeter tout ce qui peut lui nuire et le rendre mauvais serviteur à l'âme, pour mieux remplir son devoir d'état et mieux servir Dieu. C'est donc dans un sens restreint qu'on définit la tempérance: la modération dans le boire et le manger. Elle se distingue de l'abstinence qui consiste à se priver totalement d'une jouissance légitime, comme de l'usage de boisson alcoolique par exemple, pour des raisons d'hygiène, de mortification ou de défense sociale. Pareille attitude est louable, vu les intentions. L'abstinence sur un point est un entraînement à la modération dans les autres domaines.

Les grands moyens de conquérir la vertu de tempérance sont encore la mortification et la prière. Mortification d'abord, parce qu'elle s'oppose directement au désordre que l'on veut corriger ou prévenir. Mais pour vouloir se mortifier, et savoir s'imposer de petites privations quotidiennes, il faut une grâce intérieure fortifiante que Dieu seul peut produire dans l'âme. C'est pourquoi la prière est aussi nécessaire que la mortification pour acquérir la maîtrise de soi. "Sans Moi, dit Notre-Seigneur, vous ne pouvez rien faire". "Demandez et vous recevrez".

ANNONCE

Pour enrayer une toux obstinée, faites cette mixture chez vous

Voici une vieille recette qui constitue un bon moyen de soulager une toux d'hiver, comme des milliers de ménagères l'ont constaté. Elle se prépare en un moment, est peu coûteuse, et elle procure un soulagement rapide.

Procurez-vous à n'importe quelle pharmacie une bouteille de 2 1/2 onces de Pinex. Mettez dans une bouteille de 16 onces et remplissez celle-ci de sirop de sucre granulé, composé de 2 tasses de sucre et d'une tasse d'eau que vous agitez quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de feu. Se prépare facilement. Ou vous pouvez employer du sirop de maïs ou de miel liquide au lieu de simple sucre. Vous faites ainsi 16 onces d'un remède efficace et vous en avez quatre fois autant pour votre argent. Il ne se gâtera jamais et les enfants l'aiment.

Cette préparation domestique adoucit les membranes enflammées de la gorge avec une aise surprenante. Elle détache le phlegme et calme la toux de façon vraiment surprenante.

Pinex est un composé concentré d'ingrédients calmants recommandé pour ses effets adoucissants sur les membranes de la gorge. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait.

VOUS TROUVEREZ PLUS PRATIQUE DE VOUS PROCURER LE PINEX. PREPARE, PRET A SERVIR.

L'U.C.C. a été, dans bien des paroisses, à l'origine de la caisse populaire, de la coopérative ou d'une autre oeuvre économique ou sociale. Il ne faut pas oublier.



On écrit de partout:

Le Nouveau Sunlight, Meilleur Que Jamais, donne plus de mousse... plus vite!

Cette nouvelle mousse est merveilleuse

Le linge sent si bon... devient si propre avec Sunlight

Rien de mieux que Sunlight pour tout nettoyage

Il est entièrement pur... vos mains le prouveront

C'est le meilleur savon que j'ai employé

Le paquet est si attrayant

Sunlight est le seul savon employé chez nous. Sa mousse est si riche, si active

Oui, tout le monde est d'accord... c'est le Sunlight le meilleur, le plus actif jamais produit!

Rien d'étonnant que le NOUVEAU Sunlight, savon Soleil, soit plus populaire que jamais — il est entièrement pur! Voilà pourquoi il donne plus de mousse, plus vite. Et cette mousse active facilite tous les lavages au savon et à l'eau.

Le Sunlight extra-savonneux chasse la saleté en un rien de temps. Et parce qu'il est entièrement pur, il est doux pour tout ce que vous lavez. Procurez-vous donc, du Sunlight entièrement pur et extra-savonneux aujourd'hui même.

Vous vous sentez étourdi? Vous n'avez pas d'entrain? LA CONSTIPATION peut être la cause

Des millions de personnes se sentent mieux grâce aux tablettes NR qui soulagent des maux de tête, de la sensation de fatigue, causés par l'irrégularité. Action complète, plaisante. Les NR font effet le matin, sont toutes végétariennes. Deux forces, NR et NF junior (1/3 de la dose) pour une action très douce.

Les régulières ordinaires ou en robes de chambre. Les juniors enrobées de sucre. Prix: 25c, 50c et \$1.



OUI! LE NOUVEAU SUNLIGHT REND LE LINGE ÉBLOUISSANT

OUI! LE NOUVEAU SUNLIGHT REND LA VAISSELLE, LES POÊLES, TOUT, ÉCLATANT

OUI! POUR FACILITER LES TRAVAUX DE MÉNAGE, LE NOUVEAU SUNLIGHT EST ÉPATANT

Obtenez Le Nouveau SUNLIGHT Aujourd'hui Même!

Ceux qui vivent aux dépens des autres

La faiblesse des cultivateurs fait la force de ceux qui les exploitent. L'U.C.C. a pu avec 40,000 membres obtenir beaucoup pour la classe agricole du Québec. Que ferions-nous avec 20,000? Presque rien et nos adversaires triompheraient!... Pourquoi se plaindre si l'on ne veut pas s'unir pour se protéger? Depuis 1924 un certain nombre de cultivateurs ont payé leur part pour soulager leur Union. D'autres ont toujours refusé. Ceux-ci ont vécu aux dépens des autres. La charité les oblige à leur tour à faire leur part pour contribuer à la défense des intérêts de leur profession.



Sainte-Sophie

Le 16 janvier, réunion de notre syndicat sous la présidence d'honneur de M. l'abbé A. Sabourin et la présidence active de M. Gaëtan Lacasse. Le bureau de direction a été élu comme suit: président, M. Gaëtan Lacasse; vice-président, M. Edouard Labelle; directeurs, MM. L. Monette, W. Labelle, R. Gaudette, D. McKenna et A. Racine. MM. Villeneuve et Mirault furent les conférenciers de la soirée. M. l'abbé Sabourin conclut par des paroles d'encouragement. J. LEBLANC, secrétaire.

L'U.C.C. soumet...

(suite de la page 1)
 Dans son mémoire, l'U.C.C. revient à la charge pour demander au Gouvernement l'adoption d'une loi de convention collective de vente des produits agricoles et forestiers. "Pour compléter la législation que nous vous prions d'adopter dès la présente session, ajoute le mémoire, nous vous demandons en même temps la collaboration de vos officiers en loi à la préparation d'une loi, complète en elle-même, régissant toutes les relations entre cultivateurs et acheteurs." Les études faites dans les syndicats de l'U.C.C. et certaines tentatives de négociation entre cultivateurs et acheteurs démontrent que nos "cultivateurs sont bien préparés à faire usage d'une législation de cette nature et, d'un autre côté, qu'il leur est impossible d'obtenir un traitement équitable des grandes entreprises sans l'appui d'une législation qui leur permette de traiter d'égal à égal avec les acheteurs de leurs produits."
 Au chapitre de l'industrie laitière, le mémoire de l'U.C.C. demande au gouvernement "d'amender la loi des produits laitiers en vue de légaliser les retenues qui seraient faites sur les payes de produits laitiers, pourvu qu'elles soient demandées par les deux tiers des cultivateurs intéressés." L'U.C.C. demande aussi une prime sur le fromage de qualité pour encourager davantage la consommation domestique du fromage canadien. Cette prime assurerait aux consommateurs un produit de plus haute qualité et aux producteurs des revenus plus équitables.

Pour répondre à de nombreuses demandes, le mémoire suggère que les cultivateurs intéressés puissent utiliser un tracteur à chenille durant un plus grand nombre d'heures et bénéficier de l'octroi même si le tracteur n'est pas sous le contrôle du ministère.
 En matière d'exploitation forestière, l'U.C.C. recommande "l'institution d'une enquête permanente sur les récoltes annuelles de bois, en regard des réserves, du pouvoir de reproduction et du reboisement. Une enquête de cette nature devrait porter, non seulement sur les forêts de la Couronne, mais sur toutes celles des compagnies et des particuliers, car c'est probablement sur les terres concédées par bail à long terme et sur les lots patentés que se pratique la saignée la plus dangereuse."
 A la fin de son mémoire, l'U.C.C. suggère que le ministère de la Voirie prenne à sa charge les chemins construits par les municipalités ou par le ministère de la colonisation, dès que les ingénieurs attesteront que ces chemins sont de bonne forme.
 Le mémoire a été lu par M. J.-Abel Marion, président général de l'U.C.C. Les autres délégués qui accompagnaient M. Marion étaient: MM. J.-Baptiste Lemoine et Samuel Audette, vice-présidents généraux; MM. Joseph Bouchard, Gérard Gauthier, Napoléon Mathieu et Benjamin Manseau, membres de l'Exécutif de l'U.C.C., et M. Thurière Belzile, secrétaire général. L'honorable Maurice Duplessis a répondu lui-même à la délégation au nom de ses collègues du cabinet provincial.

verrière, de Valcourt, un abonné de Saint-Albert ainsi qu'un abonné de Bois-Franc ont également remercié l'U.C.C. pour avoir obtenu par son intercession, plusieurs faveurs. Mme Alfred La-

Journée agricole à Deschaillons

La culture herbagère à l'étude — Causeries sur les sols, l'élevage et la classification des produits

Le 16 janvier, avait lieu une journée agricole à la demande du cercle de l'U.C.C. de Deschaillons, sous la présidence de M. Oliva Beaudet. Le propagandiste, M. J.-M. Jobin, s'était occupé de la préparation de cette journée.
 Pour débiter, M. Jobin présenta ses vœux de la saison aux cultivateurs. Sous la forme de forum, il fut ensuite question des avantages et inconvénients de l'emploi des "bulldozers". L'avant-midi se termina par quelque discussion sur l'éducation par La Terre de Chez Nous.

Au début de l'après-midi, le président de la Fédération de Québec-Ouest traita pendant quelques minutes de la culture herbagère qui se pratique dans l'Etat du Vermont, qu'il a eu l'avantage de visiter l'été dernier.
 Présenté par M. Jobin, M. le chanoine Paquet engagea les membres à continuer le cercle de l'U.C.C. dans la paroisse et à travailler pour qu'il vive.

L'agronome du comté, M. Pinal, dit "quelques mots de l'économie rurale et de ses divers facteurs: ceux qui sont à notre merci et ceux que nous pouvons influencer. L'U.C.C., dit-il, a certaines influences sur nos marchés; elle en aurait encore plus si tous les cultivateurs en faisaient partie.

M. Pinal expliqua les diverses textures du sol et autres facteurs que nous pouvons influencer, comme l'exploitation rationnelle, la répartition des capitaux, l'organisation du troupeau, un bon géniteur, le contrôle laitier, la rotation adaptée au sol, un bon pacage et la classification des produits. Soyons soigneux dans le classement, ajouta-t-il, et emballons bien nos produits.

M. l'abbé De Blois, aumônier de la Fédération, tira les conclusions de la journée. Il souligna la nécessité de l'étude de l'agriculture, des transactions d'idées, de la coopération. Soyons bien organisés, et nous saurons ce que nous voulons. Faire tout ce que nous pouvons pour produire à bon marché, c'est ce qui a favorisé la famille dans la province de Québec. E. BARABE, secrétaire.

Saint-Etienne (Beauharnois)

M. le curé Jeannotte présidait notre réunion du 22 janvier. Une vingtaine de membres étaient présents. Le président souhaita la bienvenue aux assistants et offrit ses vœux de bonne santé au commencement de l'année. Il demanda à tous les directeurs de faire un recrutement intense et souligna les avantages que procure l'U.C.C. aux cultivateurs de la province, en particulier en industrie laitière. Il traita aussi d'établissement rural. Nous avions la visite de M. Gosselin, agronome, et de M. Eucher Lefebvre, propagandiste de l'assurance. M. Gosselin annonça la retraite sociale de Ville LaSalle. MM. Raymond Gagnon et Eddy Lynch ont été nommés délégués officiels du syndicat.

A notre réunion du 21 décembre, présidée par M. le curé Jeannotte, M. Sauveur Gosselin, agronome, donna des détails sur la comptabilité des cultivateurs. Trois cultivateurs ont donné leurs noms pour la tenue d'une comptabilité en 1951, selon le plan du gouvernement provincial. Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. Eddy Lynch; vice-président, M. Lucien Normandeau; directeurs MM. E. Gendron, A. Ménard, L. Turcot et Marcel Côté; vérificateur, M. Sauveur Gosselin. On a commencé le renouvellement des abonnements pour 1951. Tout laisse prévoir un entrain qui ramènera notre syndicat au niveau normal. Les directeurs se propo-

sent de faire un recrutement intense dans la paroisse. Léo CAZELAIS, secrétaire.

Saint-Timothée (Beauharnois)

A notre assemblée du 11 décembre, le propagandiste diocésain, M. Gérard Giroux a traité plusieurs sujets d'intérêt particulier pour les cultivateurs. Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. Damien Lebeuf; vice-président, M. J.-P. Poirier; directeurs, MM. S. Leduc, J. Maher, G. Amesse, J. Mercier et R. Leduc. L'aumônier est M. le curé Emile André. D. AMESSE, secrétaire.

Perkins (Papineau)

Le 7 décembre, notre syndicat recevait la visite de M. Léon Ipperciel, président diocésain. M. Paul Robitaille, propagandiste, et Mgr V. Croteau, C.S., aumônier de la Fédération. Près de vingt-cinq cultivateurs étaient présents. M. Ipperciel traita brièvement de l'U.C.C., sa situation dans le diocèse, quelques-uns des avantages ainsi que les cercles d'étude. L'Union est nécessaire; par conséquent, il est nécessaire que chaque cultivateur travaille dans un esprit d'entente. M. Robitaille énuméra les buts de l'U.C.C. et appuya sur l'éducation. Mgr Croteau parla de la charité, de la justice qui doit exister dans l'Union. M. Auguste Hébert, directeur diocésain, dit combien la Providence avait été bonne de nous donner un homme comme M. Marion, le président général, et insista sur la responsabilité qui incombe à chacun dans l'U.C.C. A. TRUDEL, secrétaire.

Stuckley-Nord Shefford

A notre réunion mensuelle de novembre, on a élu un nouveau bureau de direction formé comme suit: président, M. Alfred Casavant; vice-président, M. Alcide Jeanson; directeurs, MM. U. Beauregard, E. Plante, A. Blanchard, A. Saint-Germain et P.-E. Dufresne. L'aumônier est M. le curé Euclide Rousseau. Un vote de remerciements fut adressé à M. Emile Plante, président sortant de charge, qui a occupé ce poste pendant vingt et un ans. Ce dernier remercia les membres de la confiance qu'on lui a témoignée et dit que s'il quittait la présidence du syndicat, c'était parce que ses occupations ne lui permettaient plus de lui consacrer tout le temps qu'il faudrait. Soyez certains, dit-il, que je vais rester membre de l'U.C.C. et s'il m'est possible de rendre quelque service, je le ferai avec plaisir. Deux dirigeants de la Coopérative agricole de Granby donnèrent des renseignements sur les avantages de l'insémination artificielle. Un film sur la production de bon lait termina la réunion. J.-A. SIMONEAU, secrétaire

L'Exécutif de L'Union catholique des Cultivateurs

- PRESIDENT GENERAL:** M. Abel MARION, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL: le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.
AUMONIER ADJOINT: le Rév. Père Engelbert LACASSE, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
VICE-PRESIDENT GENERAL: M. Samuël AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX:
 M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet;
 M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
 M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac-St-Jean;
 M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
SECRETARE GENERAL: M. Thurière BELZILE, 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Nécrologie

On recommande aux charitables prières des membres de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous" l'âme de
 Mme Alphonsine Couture, épouse de M. Alphonsine Couture, de Saint-Odilon, ainsi que de son fils Claude-Marc, décédés tous deux accidentellement le 22 janvier dernier. M. Alphonsine Couture fait partie du bureau de direction du cercle de l'U.C.C. de Saint-Odilon.

A la famille éprouvée, l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" expriment leurs vives et sincères condoléances.

ZUTOO
 MANÈGE DE TÊTE
 CRIPPE
 25¢
 FORMAT RÉGULIER
 DANS LE PREMIER ÉCHÉLON DE 100

MANUEL DE L'INVENTEUR
 10
 ÉCRIVEZ À
ALBERT FOURNIER
 PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION
 634 ST-CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'invention
 MARQUES de COMMERCE
 DESSINS de FABRIQUE
 en tous pays.
MARION & MARION
 Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
 3467, rue Simpson
 MONTREAL

L'union fait mieux qu'additionner des forces: elle les multiplie. Deux hommes, luttant ensemble contre un troisième, n'ont pas seulement deux chances sur trois de l'emporter. Ils en ont 99 sur 100.

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom

Paroisse

Bureau de Poste.....

Comté

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de \$1.00 par année ou de \$2.50 pour trois ans.

Convocations

DIMANCHE, LE 11 FEVRIER

- Albertville,
- Amos,
- Barrabute, (Abitibi),
- Beaudry, (Témiscamingue),
- Compton,
- Davangua,
- Huberdeau,
- Lac-aux-Sables,
- L'Annonciation,
- Les Etroits,
- Notre-Dame-des-Bois, (Frontenac),
- Rivière-Turgeon, (Abitibi),
- Saint-André de Matapédia,
- Saint-Athanase, (Iberville),
- Saint-Benoît Labre,
- Saint-Bruno,
- Sainte-Georgette de Pontiac,
- Saint-Martin,
- Saint-Tharcisius, (Matapédia),
- Saint-Vianney, (Matapédia),
- Stoke Centre,
- Ville-Marie.

LUNDI, LE 12 FEVRIER

- Albanel, (Roberval),
- Angers, (Papineau),
- Arthabaska,
- Beauharnois,
- Cookshire,
- Fortierville, (Lotbinière),
- Katevale,
- La Rédemption,
- Montebello,
- Notre-Dame du Lac,
- Oka,
- Saint-Barthélemy,
- Sainte-Cécile,
- Saint-Eusèbe, (Témiscouata),
- Saint-Justin,
- Saint-Valère,
- Thurso, (Papineau).

MARDI, LE 13 FEVRIER

- Broughton ouest, (Beauce),
- Centrecoeur, (Verchères),
- Lac-au-Saumon, (Matapédia),
- La Patrie, (Compton),
- Saint-Adrien de Ham,
- Saint-Claude, (Richmond),
- Saint-Henri, (Lévis),
- Sainte-Louise, (L'Islet),
- Saint-Pierre-les-Becquets,
- Saint-Robert, (Richelieu),
- Sainte-Thècle,
- Sainte-Cécile de Lévrard, (Nicolet), dans l'après-midi,
- Saint-Timothée, (Beauharnois),
- Stanstead,
- Waterville, (Compton).

MERCREDI, LE 14 FEVRIER

- Bishopton, (Wolfe),
- Boileau, (Papineau),
- La Rivière-Bleue,
- Loretteville,
- Mont-Brun,
- Saint-Basile-le-Grand, (Chambly),
- Saint-Benoît, (Deux-Montagnes),
- Saint-Charles, (Saint-Hyacinthe).

JEUDI, LE 15 FEVRIER

- Sainte-Cécile, (Frontenac),
- Saint-Éleuthère, (Kamouraska),
- Saint-Magloire, (Bellechasse).

VENDREDI, LE 16 FEVRIER

- Saint-Mathieu, (Rimouski).

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Saint-Vallier, comté de Bellechasse, remercie publiquement saint Isidore pour avoir obtenu par son intercession, plusieurs faveurs. Mme Alfred La-

origin



Un homme qui s'y connaît croit que notre génération sera le témoin de prédictions atmosphériques faites des années et même des dizaines d'années à l'avance.

Cet homme, c'est Jérôme Namias, chef de la section des prévisions du bureau météorologique des Etats-Unis, à Washington. M. Namias a fait cette déclaration au cours d'une conférence qu'il prononçait devant le personnel du bureau de météorologie de Los Angeles.

M. Namias, âgé de 40 ans, commença l'étude de la météorologie alors qu'il était étudiant au High School de Fall River, Mass., en se livrant à des observations dans sa cour et en étudiant des cartes. A l'Institut de technologie du Massachusetts, il fit de ce passe-temps une étude sérieuse. Il fut membre de cet institut de 1936 à 1941.

En 1940, il commença à faire des prévisions longtemps à l'avance pour le compte du bureau de météorologie pour l'armée et la marine américaines, au cours de la guerre.

M. Namias a concédé qu'actuellement les prévisions ne peuvent être faites pour plus de trente jours, mais il a ajouté: "Je suis assez optimiste en cette affaire pour croire que notre génération serait le témoin de prédictions faites des années à l'avance."

P. S. — L'avenir seul dira si ce M. Namias a vu juste et si la présente génération verra des choses que la précédente n'a pas vues. Ce jour-là, les prophètes des almanachs seront "enfoncés", ce qui n'est pas peu dire!

Quelques notes...

(Suite de la page 9)

d'août. Les animaux en raffolent. "Quand le millet est pâturé, nous n'avons pas trouvé d'inconvénients à y semer des graines fourragères ordinaires dans toute l'étendue du comté de Joliette.

"Dans les paroisses des Laurentides où le millet donne une végétation moins luxuriante, la récolte sert plutôt pour faire du foin et là encore, malgré la réputation de plante étouffante, le millet constitue une plante-abri supérieure aux autres récoltes.

"Assez souvent, les cultivateurs éprouvent de la difficulté à faire sécher le millet pour en faire du foin. La tige est très grosse et quand il y a plus de deux tonnes de foin à l'arpent, le séchage devient un problème de patience.

"Pour ce qui est du rendement en grain, il est aussi élevé en moyenne que pour les céréales dans notre région, chez quelques rares producteurs qui en ont fait la récolte.

"Nous n'avons pas encore d'expériences d'alimentation du grain de millet. Nous savons cependant que les volailles en raffolent et que c'est un grain très engraisant.

"A la grande surprise des cultivateurs qui ont fait du grain, la paille de millet a été préférée au foin de montagnes par les animaux et un cultivateur a remarqué que les vaches se maintiennent aussi bien avec la paille de millet qu'avec le foin dont il dispose.

"Au pâturage, les cultivateurs ont observé une augmentation appréciable du rendement laitier."

A L'ASSOMPTION

Voici maintenant un communiqué tout récent émis par la Station expérimentale de l'Assomption qui, depuis deux ans, a entrepris des essais de variétés de millet afin de connaître les possibilités de cette plante comme substitut à l'orge ou l'avoine.

"On sait que le millet est une céréale moins exigeante que les deux précédentes au point de vue sol et fertilisants et qu'elle a une valeur alimentaire égale à celle de l'orge.

"Cette culture fut implantée en 1947 dans le district de Joliette, rappelle M. Florent Coiteux, agronome à la Ferme de l'Assomption. P. Q. Cette année-là, seulement 100 livres de semence furent employées; en 1948 quelque 150 livres de semence furent distribuées aux cultivateurs; en 1949, il y en avait quelque 125 arpents en culture pour passer à 4.500 arpents en

1950, ceci comprenant toute la région. Même sur les terres fertiles, une bonne superficie fut ensemencée en 1950, soit pour la production du grain, soit comme complément aux pâturages durant juillet et août. Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants et la popularité de cette plante s'accroît.

"Identique au maïs à ensilage au point de vue exigences climatiques, il faut donc attendre que le sol soit bien réchauffé avant d'en faire le semis, c'est-à-dire fin de mai, début de juin. Si l'on sème le millet pour le grain, la quantité recommandée est de 15 livres à l'arpent, mais si on sème pour le pâturage, la quantité sera de 18 à 20 livres.

"A la lumière des résultats obtenus à l'Assomption, souligne M. Coiteux, on peut dire que la variété "Crown" est supérieure aux autres avec un rendement moyen de 2.733 livres à l'acre avec une période de végétation de 90 jours; vient ensuite le "Sibérien" avec 2.555 livres de grain et une végétation de 97 jours; puis le "Early Foxtail" avec 2.225 livres de grain et une végétation de 101 jours.

"La variété "Empire" n'est pas à recommander dans la région précitée parce que la période de végétation ne lui permet pas de mûrir son grain; par contre, elle peut être recommandée pour le pâturage ou l'ensilage car son rendement en matière verte est très élevé."

A NORMANDIN

Presque en même temps que l'Assomption, la ferme expérimentale de Normandin publiait le résultat de ses essais à date avec 11e millet.

"La Station expérimentale de Normandin, dit M. L.-C. Larose, spécialiste en plantes fourragères, située au delà du 48e parallèle et dans les limites des terres cultivées au nord-est du Québec, n'encourage guère les cultivateurs de la région du Lac St-Jean à cultiver les millets, même dans les occasions très spéciales. Plusieurs variétés de millet et d'herbe du Soudan, soumises à des expériences sur parcelles aussi bien que dans les champs où venait pacager le bétail, n'ont nullement donné satisfaction. La germination et la première pousse se sont toujours montrées désespérément lentes et la saison de végétation s'est terminée avant que la plante n'ait eu le temps d'atteindre sa pleine croissance.

"La période de sept ans d'essais à Normandin, continue M. Larose, indique une très grande différence dans les rendements d'une année à l'autre suivant le degré de chaleur en juin, juillet et août, ce dernier mois étant apparemment le plus critique. En plus d'être soumises à des restrictions de température, ces plantes devenaient extrêmement sensibles au moindre changement de la fertilité, de texture et d'humidité du sol. Là où l'avoine et les mélanges de mil et luzerne laissaient entrevoir des récoltes uniformes, les millets subissaient des variations de croissance très prononcées.

"Essayé comme plante à pâturage, le millet n'a guère été plus avantageux. La variété Empire, apparemment la plus productive ici à Normandin et employée dans un mélange à pâturage, dut être remplacée par de l'avoine parce que le millet était trop lent à lever et favorisait ainsi la pousse des mauvaises herbes. Dans le district du Lac St-Jean, il faudrait plus de chaleur et des sols qui se réchauffent plus vite au printemps pour attendre de la culture des millets le bénéfice qu'on en tire dans les régions du sud."

L'Association des...

(Suite de la page 1)

Bessette, de Ste-Angère, et Art. Castonguay. Tous se sont réunis, séance tenante, et ont réélu leurs officiers: président, M. J.-A. Pinsonneault; premier vice-président, M. J.-B. Lemoine; deuxième vice-président, M. A. Rouleau. M. G. Dionne continuera d'agir comme secrétaire de l'Association. L'assemblée générale a élu un nouveau vérificateur, M. Roger Bourdon, comptable, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de St-Hyacinthe, remplace M. Lucien Bolduc à ce poste.

M. LEMIRE

Pendant que le bureau de direction procédait à ses élections, l'agronome J.-E. Lemire, directeur de la production betteravière, a donné quelques notes sur la production de 1950 et des conseils pour la prochaine saison. Cette année, la Raffinerie a reçu 138.000 tonnes

de betteraves et produit 36.500.000 livres de sucre. Les producteurs en avaient ensemencé environ 11.800 acres. Le comté de St-Hyacinthe est en tête avec 48.994 tonnes (3.795 acres, rendement de 12,9 à l'acre, 832 producteurs). Napierville vient ensuite avec 17.599 tonnes (367 producteurs). Le comté de Bagot a récolté 16.212 tonnes, et comptait 333 producteurs. Verchères et Rouville ont récolté respectivement 8.700 et 7.000 tonnes, tandis que les quatre comtés du nord: L'Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier, fournissaient au total 33.400 tonnes de betteraves.

"Des débuts en 1944 jusqu'à 1950 inclusivement, dit M. Lemire, la raffinerie a reçu 288.983 tonnes de betteraves et payé la somme de \$3.690.834. La récolte de 1950 représente 48,6% du total des betteraves reçues depuis l'ouverture de la raffinerie. Voici quelles furent les sommes versées par la raffinerie, pendant les sept années d'opérations: aux cultivateurs des principaux comtés fournisseurs de betteraves:

St-Hyacinthe	\$1.217.425
Napierville	432.724
Bagot	377.280
Verchères	234.183
Rouville	209.085
L'Assomption	200.660
Montcalm	156.362
Laprairie	121.551
Joliette	102.402
Berthier	90.268."

MAIN-D'OEUVRE

"Au printemps 1950, poursuit M. Lemire, nous avons procuré de la main-d'oeuvre à 662 producteurs. Pour cela, il nous a fallu faire venir 930 ouvriers des comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, Joliette et Berthier. Ces ouvriers ont éclairci 4.300 acres de betteraves. Je ne crois pas être loin de la vérité en affirmant que vous avez payé \$65.000 en salaires à cette main-d'oeuvre. En l'automne 1950, 140 producteurs ont eu les services de 200 ouvriers, pour l'arrachage de 1.000 acres de betteraves. Les frais de recrutement et de déplacement de tous ces ouvriers ont été soldés par l'Office de la main-d'oeuvre agricole de Québec et le Service de Placement d'Ottawa.

"A l'avenir le service de la main-d'oeuvre de la Raffinerie, que je dirige, fera tous son possible pour procurer aux cultivateurs tous les ouvriers nécessaires aux éclaircissements. Je soumetts à votre approbation les conditions des contrats qui seront préparés à ce sujet: a) les producteurs qui désirent de la main-d'oeuvre devront demander celle-ci sur le contrat préparé à cette fin; b) seuls les producteurs de 5 acres et plus pourront bénéficier de cette main-d'oeuvre; c) le point de réception et de distribution des ouvriers est St-Hilaire. Il faudra venir chercher les ouvriers à St-Hilaire et assurer leur retour à St-Hilaire (en payant les frais, s'il y a lieu); d) pour les comtés éloignés de St-Hilaire, les frais de transport seront payés jusqu'à la station la plus rapprochée du producteur; e) les cultivateurs paieront \$16,00 l'acre, si les semis sont à 22" entre les rangs, ou 0,68c par rangs de 1.000 pieds de longueur, avec en plus la pension et le logement."

DISCUSSION

Au cours de la discussion générale qui a suivi, l'assemblée a manifesté le désir que l'Association des producteurs soit désignée pour négocier les contrats quant au prix et aux conditions de livraison de la betterave à sucre avec la Raffinerie de St-Hilaire. Une résolution dérogée dans ce sens a été adoptée à l'unanimité. Des producteurs ont demandé ce qu'il était advenu de la demande faite en décembre dernier pour une augmentation de \$2,15 la tonne de betteraves. M. Pinsonneault a répondu qu'on ne s'attendait pas à avoir une réponse aussi hâtive; qu'il fallait donner le temps à la Corporation de la Raffinerie d'étudier le rapport définitif des opérations de 1950.

Diverses questions ont été posées au sujet de la tare. Il s'est produit certaines irrégularités que l'Association n'a pas été en mesure d'empêcher, malgré la présence de ses surveillants aux postes de réception. Après discussion, l'Association demande à la Corporation de la Raffinerie non seulement d'admettre sur le terrain les surveillants nommés et payés par l'Association, mais encore de faire que les tareurs officiels soient mieux disposés à leur égard et acceptent de discuter avec eux. MM. Pinsonneault et Lemoine ont répondu à plusieurs autres questions.

L'assemblée s'est passée sans incident grave, sauf qu'à un certain



LE "CHOC DES IDEES"

Au programme le "Choc des Idées" de lundi prochain, à 8 h. p.m., on entendra (réseau français de Radio-Canada) MM. Jean-Baptiste Lemoine, vice-président général de l'U.C.C., et M. J.-Ernest Dubé, chef de la Propagande au ministère de l'Agriculture de Québec, parler du rôle de l'agronome; ce que l'agronome offre à l'agriculture québécoise et ce que celle-ci attend de lui.

LE REVEIL RURAL

Le programme du "Réveil Rural" (à 12 h. 30 p.m. chaque jour) est le suivant pour la semaine prochaine:

Dimanche, le 11 février: M. Léopold Bourque, agronome spécialisé en horticulture, sera le conférencier invité.

Lundi, le 12 février: Causerie de M. G.-N. Fortin, agronome, revue du marché agricole et bulletin météorologique.

Mardi, le 13 février: Fernand Martel et ses chansons. Revue du marché agricole.

Mercredi, le 14 février: M. Omer Allard, de la Station expérimentale de Lennoxville, parlera de la préparation et de la fertilisation des sols.

Judi, le 15 février: Interview de MM. Philias Pellerin et Adélaïde Bellemare, cultivateurs de Yamachiche.

Vendredi, le 16 février: Marguerite Paquet et ses chansons. Revue du marché agricole.

Samedi, le 17 février: Programme de production pour 1951. Causerie de M. André Auger, du ministère provincial de l'Agriculture.

Premiers immigrants de 1951 au Canada

Les premiers immigrants à arriver au Canada en 1951 ont quitté la métropole récemment pour le centre et l'ouest du Canada. Débarqués à Halifax du "S.S. Goya", ces immigrants au nombre de 501 comprenaient des mineurs, des menuisiers et des parents d'immigrants déjà installés au pays.

C'est là l'avant-garde d'un plus grand nombre d'immigrants attendus au pays cette année, grâce au service fédéral de l'Aide aux Immigrants.

moment, M. Pinsonneault a été forcé de répondre point par point à une circulaire anonyme distribuée à la veille de l'assemblée par un soi-disant "groupe de cultivateurs-producteurs de tous les comtés où se cultive la betterave à sucre". M. Pinsonneault a avancé que cette circulaire avait été mimeographiée sur l'appareil de la Raffinerie de St-Hilaire et qu'il en connaissait les auteurs.

Le document visait à mettre les producteurs en garde contre les prétendus risques et inconvénients qui surgiraient si la Raffinerie de St-Hilaire passait aux mains des producteurs organisés en coopérative. Cette circulaire qui, sans doute, est responsable de l'assistance record qui est venue à St-Hyacinthe, n'a pas fait rater l'assemblée. Au contraire, il semble que les explications du président ont éclairé plusieurs producteurs qui, jusque là, n'avaient pu se faire une idée bien nette des projets de l'Association relativement à la Raffinerie de St-Hilaire.

DIEU MERCI

je puis entendre de nouveau!



J'ai tout entendu ce que le curé a dit!

Et quel plaisir, je ne manque rien à l'église ni au cinéma. Je n'ai jamais besoin de mettre le radio fort. Je ne fait jamais répéter personne.

"C'est à commencé quand j'ai complété un coupon. Une brochure merveilleuse, gratuite, m'a renseignée sur la surdité. Elle m'a dit ce que la science moderne peut faire pour les personnes comme moi."

Vous aussi devriez connaître les faits. Adressez ce coupon, vous recevrez votre brochure GRATIS.



Beltone
MONO-PAC

Beltone Hearing Aid Co., Dépt 2562
1450 West 19th Street, Chicago 8, Ill.

COUPON
DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Beltone Hearing Aid Co., Dépt 2562
1450 West 19th Street, Chicago 8, Ill.
S.v.p. m'envoyer GRATUITEMENT la brochure sur la SURDITE ET LA FAÇON DE LA COMBATTRE.

Nom
Adresse
Province

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les **MAUX D'ESTOMAC** (dans l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité, quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON ? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de la gorge, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à CANADIAN VON CO., Dépt 268-II - WINDSOR, Ontario

COMMENT SOULAGER ARTICULATIONS DOULOUREUSES

Réchauffer l'endroit qui "fait mal". Frictionner avec de l'huile chaude. Recouvrir d'une flanelle chaude. Dans les pharmacies depuis 85 ans.

L'HUILE ELECTRIQUE DU DR THOMAS

Un bulletin mensuel d'étude et de propagande fait pour les directeurs des syndicats

Le GUIDE

coûte cinquante cents par année et est payé par le syndicat qui envoie noms et adresses plus la somme de \$4.50 à

Le GUIDE

515, avenue Viger
Montréal.

Original mal imprimé

AIGUISAGE

AIGUISAGE de clippers toutes sortes, à l'hulle et au carborundum garanti. Coupe très durable, comme neuve, prix 75c set. Aussi frais de retour. A vendre lames neuves, tondeuses électriques. Adressez : LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours, Co. Richelieu, P.Q.

AIGUISONS LAMES tondeuses de toutes marques. Coupant comme neuves. A l'hulle, 75c. Réparons tous clippers défectueux. Ouvrage garanti, service rapide. S'adresser à : J.-B. Fontaine, Pierreville, Yamaska, Qué.

AIGUISONS LAMES clippers toutes marques. A l'hulle, 60c. Aiguisage garanti. Nous essayer c'est nous adopter. Adressez-vous en toute confiance. Stewart Sharpening, 210 Pierreville, Yamaska, Qué.

CONFIEZ-NOUS pour aiguisage lames de tondeuses toutes marques, à l'hulle, 60c set, ouvrage garanti, prompt service. Adressez : L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIALE, Dépt 3, PIERREVILLE, YAMASKA, QUE.

ATTENTION CULTIVATEURS! Aiguisons lames, clippers toutes marques. 50c à l'hulle et 35c sur émeril. Ouvrage garanti. Essayez-nous, réparons clippers défectueux ou brisés. Adressez-vous à L'USINE D'AIGUISAGE DRUMMOND, 103 St-Adolphe, St-Joseph, Drummondville, P.Q.

AIGUISONS, réparons lames de tondeuses de toutes marques, à l'hulle, 60c set, ouvrage garanti, prompt service. Adressez L'AIGUISAGE CLIPPER MEILLEUR, PIERREVILLE, YAMASKA, QUE.

MM. LES CULTIVATEURS, n'attendez pas, confiez-nous immédiatement vos plaques de clippers de toutes marques, aiguisage à l'hulle, 75 le set, ouvrage garanti, commandes C.O.D. acceptées. EMILE BOLDUC, BARBIER, CHATEAU-DE-BLOIS, TROIS-RIVIERES, QUE.

CULTIVATEURS

Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux. Prix: \$29.50 complet. GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt 104, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

SERVICE DU MEME JOUR. Aiguisons, lames, clippers vaches, moutons, barbiers, 35c set. Ouvrage garanti retourné par maille en 24 heures. GEORGES-EMILE MONDOU, 230 Prince, Sorel, P.Q.

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, barbier, 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Retourne en 24 heures. Aiguiserie STEWART, Dépt E, 232 Prince, Sorel, Qué.

AUBAINE CULTIVATEURS! Confiez-nous votre aiguisage lames, clippers, vaches, moutons, barbiers, 35c. Avec chaque set nous donnons un joli cadeau. Ouvrage garanti. L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt B-230 Prince, Sorel.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour faire la vente de notre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté. Bons territoires disponibles. Ecrivez à PRODUCTS POPULEX LTEE, 4522, DELAROCHE, MONTREAL, FAIRKIR 1341.

AGENTS POUR LA VENTE de vêtements sur mesures, vente faite de la manufacture directement à la clientèle. Temps partiel ou plein temps, bas prix, commissions généreuses. Expérience non requise. Nous vous enseignons. Daventry Tailors, Dépt T, B.P. 515, Montréal.

ON DEMANDE homme actif pour Commerce Rawleigh. Produits domestiques faciles à vendre à 1500 familles. Nous vous entraînons, fournissons la littérature pour annonce, vente, tout ce dont vous avez besoin. RAWLEIGH DEPT ML-B-LTN-G, MONTREAL.

AGENTS DEMANDES pour vente de charbon, commissions raisonnables. F. L'ABBE, 3828, rue LAFONTAINE, MONTREAL, Tél. Frontenac 7370.

VENDEURS SERIEUX, brasseurs d'articles pour clientèle établie dans NITRO, ST-STANISLAS, ST-TIMOTHÉE, FAMILX, 1600, DELORIMIER, MONTREAL.

AGENTS DEMANDES! Faites \$50 à \$75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE Articles de toilette, épi-47, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides etc. GROS PROFIT Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIÈRES Holstein de choix à vendre en tout temps. PAUL ADAM, BELOEIL VILLE, Tél. 4305, Co. Verchères, Qué.

VERRATS ET TRUIES YORKSHIRE enregistrés classés XXX même lignée de pores qui ont remporté le championnat à la foire de Sherbrooke 1950. GEORGES RICARD, ST-MICHEL, Co. Napierville, Qué. Tél. St-Remi 308 sonnez 2.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00. RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles. Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit: LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

ANIMAUX A VENDRE

QUATRE VEAUX mâles Holstein, 6 mois et moins, provenant d'insémination artificielle, mères classées et classifiées au livre d'or, troupeau accredité et vacciné, clair de bruxelloise. Aussi 50 tonnes de lère qualité. FERME BACHAN-DALE, R.R. 3, GRANBY, QUE.

VACHES LAITIÈRES à vendre, belles vaches laitières Holstein, plus bas prix, provenant de troupeaux sains, contrôlés par le fédéral. Echangeons vaches grasses. JEAN-PAUL LESAGE, Village St-Leon, Co. Maskinongé, Tél. 610-5-12.

JEUNE VEAU mâle Holstein, très bonne conformation, Mère classée très bonne production 14,150 livres lait en 305 jours, 502 de gras. S'adresser EMILE-A. TOUSIGNANT, Fortville, comté Lotbinière, P.Q.

100 JEUNES PORCELETS pur sang à vendre, âge de cinq et six semaines. Prix \$9.00. S'adresser MARCEL MAY-RAND LACHEVRETIÈRE, comté Portneuf, P.Q. Tél. 48-4.

ARBRES FRUITIERS

VU la demande de plus en plus considérable de nos arbres fruitiers. Commandes dès maintenant: Pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers des mieux connus, Pommiers cultivés et acclimatés du Québec. Variétés résistantes et productives, donnent des pommes savoureuses et des plus colorées. Demandez liste de prix. S'adresser: PEPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, P.Q.

A VENDRE

BON CENTRE D'AFFAIRES à vendre, maison et boutique de forgeron, charbon, à vendre avec ou sans outillage. Muni de machinerie pour bois et fer, autre dépendance. S'adresser à: DESIRE BOISVERT, Taschereau, Abitibi. Tél.: 33A.

CREPE \$1.20 LA LIVRE (4 VERGES)

En coupons de une à cinq verges, toutes couleurs; aussi coupons de doublure rayonne et satin, couleurs assorties, \$1.20 la livre. Ruban couleurs et larges assorties, 50 verges, 85c, toutes sortes de cotons, flanelle, gabardine, lainage à la livre. Si payé d'avance, pas de frais de poste. Liste de prix gratis. Prix spéciaux pour magasins. ROSE TEXTILES, 62 EST MONT-ROYAL, MONTREAL.

PLAID 42 PCS LARGE

PLAID dans toutes les couleurs, régulier 98c la verge pour \$2.49 poste payée, (3 1/3 vgs dans une livre). ROYCE TEXTILE, 5237, boulevard St-Laurent, Montréal.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS, longueurs de 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soles, Cotons etc., qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon d'une lb, \$1.00 Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS. Dépt T, 5486, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

TANNAGE POUR CLIENTELE

PEAUX chevaux, vaches pour robes, peaux mouton, peaux chevreuil pour rugs, cuir, peaux d'ours, renard chat sauvage, lapins. S'adresser à J. T. GARNEAU, Tanneur, St-Timothée, Qué.

MAGASIN DES COUPONS

AVONS un grand assortiment de coupons de toute première qualité en mains à des prix excessivement bas. Venez nous voir ou écrivez-nous pour avoir notre liste de prix gratis. ASSOCIATED CONVERTERS, INC. 4103, boulevard St-Laurent, Montréal.

VENTE DE SOLDE CREPES - GABARDINES - SPUN

Tous de teintes récentes, pleine largeur, longueur de 1 à 5 verges, \$1.29 la livre. Demandez notre liste de prix gratuite. Prix spéciaux pour magasins. ASSOCIATED CONVERTERS, 4103 St-Laurent, Montréal.

RAQUETTES sucrerie neuves à vendre, \$7 la paire, transport payé par poste. Commande payable d'avance par mandat-poste. S'adresser à JOSEPH ROY, fils d'Eusèbe, Fossyocur, St-Gervais, Co. Bellechasse, P.Q.

A VENDRE

MORCEAUX POUR COUVER-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Equivalant à 12 vgs x 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleuri lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dépt T, 5486 St-Urbain, Montréal.

SACS - BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés, 28c chacun, lavés, 30c chacun. TONNES de mélasse, \$2.75 chacune. DRUMS propres, \$5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS LEBEL, 340, rue Villieray, Montréal.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE \$4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulés bien tissés dans toutes les couleurs pastels, \$4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouvert de chenille avec dessin de fleurs \$7.50 chacun. Envoyez C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTORS 2995 rue Bleury, Montréal.

FARINE DE SARRASIN

REGALEZ votre famille avec de délicieuses galettes de sarrasin. Fleur de première qualité absolument pure, provenant de la récolte nouvelle. Commandez par quantité pas moins de 25 lbs. Prix 15c la livre. Envoyez l'argent avec la commande. Pas de C.O.D. Adressez: Ferme T.-L. GIRARD ENRG., St-Félicien, Co. Roberval, Qué.

BELLE TERRE à vendre, 2 1/4 arpents x 28 située au bout rue St-Laurent, 4e rang, Drummondville. Bonnes conditions. S'adresser Mme Sabin Barnabe, 8 hres à 10 1/2 hres a.m. seulement. Téléphone: 2665.

COUPONS LISIERES A TAPIS

50 livres sole, \$1.90. Demandez liste gratuite, détail ou gros. FILS A TISSER 2/8 ou corde seine coton naturel, .98 lb; en nylonacetate 2/8, .75 la lb. Satin et taffeta 1/2 - 3/4 vgs, 3 lbs, \$1.49. Coupon sous-vêtement blanc 3/4 - 1 1/2 lb., .89. Coton imprimé 1/4 - 1 vgs, .80. SCHAFFER Drummondville, P.Q.

PANTALONS - CHEMISES A PRIX D'AUBAINE

PANTALONS tout laine, aviateur, brun, bleu marine, \$5.85; dovertweed bleu, brun, \$5.30, serge grise, \$5.85; pantalons coton \$4.35 et \$3.55; chemises sport flanelle \$2.40, chemises gabardine meilleure qualité (légerement imparfaites) bleu marine, vert, rouge-vin, beige, brun, excellentes pour l'hiver et le travail, \$2.85; chemises en spun et gabardine légère sport dernière mode pour sortir (légerement imparfaites) \$3.30. Si payé d'avance, pas de frais de poste. ROSE TEXTILES, 62 EST RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.

BANC DE SCIE à vendre, un engin Bournival 1 1/2 force. S'adresser à Georges Lacoste, St-Césaire, Co. Rouville, Qué.

MORCEAUX DE COTON POUR COUPE-PIEDS, 2 LBS 90c

Aussi morceaux de laine unis, 2 livres \$1.30, morceaux de doublure piquée, 2 livres \$1, morceaux de worsted, 2 livres \$1.40, morceaux de rayonne et sole, 2 livres, .90, coupons de lainages pour manteaux, 2 à 4 verges, \$1.50 la livre, marquisette pour rideaux, 33c la verge, coton jaune pour draps de lit, \$1.20 la livre. Si payé d'avance, pas de frais de poste. ROSE TEXTILES, 62 EST, RUE MONT-ROYAL, MONTREAL.

UN FRIGIDAIRE à lait McCormick de 7 bidons en parfait état, aussi une trayeuse McCormick. Aussi foie pressé. S'adresser JOSEPH LOCAS, Petite Côte Ste-Rose, comté Laval, P.Q.

AVICULTEURS

UNE ECLOSION de poussins par semaine. LIGHT SUSSEX, \$13.50 le cent; ROCK BARRE, \$13.50; LEIGHORN BLANC, \$12.50, 90% poulettes, \$26.50. Cent coqs LEIGHORN, \$0.02. Conditions \$1. d'acompte par cent avec commande. COUVOIR CERTIFIE ANT. GIRARD, Ste-Perpétue, comté Nicolet, P.Q.

DIVERS

IMPOT SUR LE REVENU - Cultivateurs, pour vos déclarations d'impôt, adressez-vous à un fils de cultivateur. G. BONIN, comptable, Contrecoeur, Qué. Tél.: 68.

NOUS ACHETONS DES POCHEES

AVEZ-VOUS DES POCHEES DE JUTE OU COTON A VENDRE? DEMANDEZ NOS PRIX. PROVINCIAL BAG CO. 4376 St-Dominique, Montréal

MIEL BLANC No 1, 25c la livre, ambré, 18c en contenants de 70 livres. En emballages plus petits, coût des contenants en plus, en carton, verre ou métal. Prix spéciaux pour 1000 lbs J. B. MONTAMBEAULT, Miel, Abeilles, Matériel apicole, Batican, Qué. Tél. 49.

FUMEURS! FUMEURS! Arrêtez de fumer la cigarette, grâce aux capsules "ANTI-NICO" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: \$2.00. Expédié C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.

DEUX ARTICLES POUR UN: Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, musculaires, de dos, de jambes, entorses, etc.; ne souffrez pas un jour de plus sans faire l'essai de la merveilleuse huile de serpent antidouleur YOR, qui pénètre et frappe toujours à la racine du mal. Prix \$1.10 franco. Rappelez-vous que nous donnons encore GRATIS avec chaque commande d'huile de serpent, une bouteille des fameuses gouttes nasales YOR d'une valeur de \$0. Commandez immédiatement chez: YOR CHEMICAL, ESTCOURT, P.Q.

SACS de sucre en coton non lavés, 28c chacun, lavés, 30c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R. Montréal 10.

COUPONS AU BALLOT

CREPE, broadcloth, toile, Spun, fil, coton, sole, taffetas, gabardine, etc., 1/2 à 2 vgs. BALLOT de 10 lbs \$7.50. Commandez par maille de MAGASIN DES COUPONS, St-Zacharie, P.Q.

BRACELET, pendentif, boucles d'oreilles, bague en pierre du Rhin, ensemble \$1.69. Garantie remboursement. Bijouterie MONDOU, 230A, rue Prince, Sorel.

ABEILLES, rucher complet de 50, 75 et 100 colonies d'abeilles italiennes, exempt de maladie. J.-B. Montembeault, Batican, Qué., Tél. 49.

ATTENTION SPECIAL aux jeunes filles. Essence de parfum pure, 3 sortes, lilas, rose, muguet, \$1 la bouteille, vous durera un an, ce qu'il y a de mieux, cela est garanti ou argent remis, ce produit étant très rare nous n'en livrons qu'une bouteille par commande, frais payés. Mandat ou C.O.D. ECONOMIE VICTORIA, 179 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.

TRAPPEURS, CULTIVATEURS - capturez 100 rats musqués, écureuils par semaine avec Gang-Set, secret gratis sur demande. Vison jusqu'à \$55, belette jusqu'à \$5, curculion jusqu'à 70. Demandez liste aujourd'hui. L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Qué.

GRATIS, porte-bonheur, quatre petits cupidons, catalogues, livres curieux, jeux, magies, magnétisme, parfum charme, horoscope, futur mari-femme. Soyez populaire en soirées. Envoyez dix sous. Librairie DARNOC, 38, Station Delorimier, Montréal.

EQUIPEMENT DE SUCRERIE à vendre, évaporateur Maple Leaf 14 x 13 pieds, en bon ordre, ainsi que 500 à 600 valises et chaudières et réservoirs en acier pour eau d'étable de 450 gallons, à prix très raisonnable. Pour toutes informations, adressez: BENOIT BINKET, R.R. No 3, DALKEITH, ONTARIO

A VENDRE ATTELAGES, voitures, chevaux. Aussi poche électrique neuf, 4 ronds, fournaise à l'hulle. Sacrifierait bon marché. F. L'ABBE, 3828 RUE LAFONTAINE, Tél. Frontenac 7570.

SURPRISE! La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyez 10c. EVANS, 141 Station G, Montreal.

FOURRURES BRUTES

GAGNEZ GROS PRIX EN ARGENT Tous les détails dans notre catalogue gratis. Plus hauts prix payés pour toutes sortes de fourrures. Ginseng et crin de cheval. Expédiez à Dépt 4, LEVIN FUR COMPANY, MONTREAL.

LES PRIX DE LA FOURRURE SONT AU PLUS HAUT! ECUREUIL JUSQU'A 65c BELETTE JUSQU'A \$5 TOUTES FOURRURES EN DEMANDE - VITE!

La demande pour les fourrures continue toujours très forte - l'offre n'arrive pas à satisfaire la demande, c'est pourquoi les prix sont si hauts présentement. Naturellement, quand l'offre rencontre la demande, les prix peuvent tomber subitement. Jouez sûr! Echangez vos fourrures pour des dollars RAPIDEMENT. Tant que durera la demande actuelle, nous continuerons de payer JUSQU'A ces prix FORT ELEVÉS: ECUREUIL prime No 1, sans dommages, 65c; BELETTE, \$5; RAT MUSQUE, \$4.50; LOUTRE et CASTOR, \$45; VISON (sauvage), \$60; PECAN, \$100; RENARD ROUGE \$7. Liste complète de prix et catalogue de trappage GRATIS sur demande. Peu importe où vous avez vendu vos fourrures dans le passé, nous vous engageons à essayer "SHUBERT" vous verrez par vous-même combien mieux vous ferez. Notre bureau de réception des fourrures à Montréal vous permet d'expédier sans difficultés - profitez du SERVICE supérieur que nous donnons et des plus hauts PRIX que nous payons. Ne tardez pas - Expédiez AUJOURD'HUI! Dépt 50, A. B. SHUBERT CO., Winnipeg. Expédiez au Bureau de réception à Montréal.

INSTRUCTION

ANGLAIS, français, arithmétique appris facilement par correspondance à tout âge, durant loisirs. Ecrivez Département 129, Casier 191, St-Hyacinthe, Qué.

CONVERSATION ANGLAISE par correspondance, 26 ans d'expérience. Collège Providence, 914 Chemin St-Michel, Montréal 10, Qué.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE - Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez. COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

MACHINES AGRICOLES

WAGONS de ferme neufs "Otaon" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings - capacité 8000 lbs, \$110 sans pneus. S'adresser à ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

SOUDEURS - "ARC A SOUDER", 110-120 volts CA, soude, ramolte, coupe les métaux, facile à employer, renseignements fournis. Complet avec transformateur, les attaches de l'arc métallique et la flamme, les carbones, flux, tiges, masque. Seulement \$28.50. Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. Aussi autres modèles. WELDING MANUFACTURING CO., 239 CR Canal St., New York City, N.Y.

LAURENT DUBOIS, distributeur Massey-Harris, 1623 rue St-Philippe, Trois-Rivières. Tél. 3246 à vendre: un tracteur Massey-Harris modèle 55, un an d'usage avec chaînes. Un tracteur W4 International sans pouille, le tout en bon ordre et un tracteur Général sur pneus.

CHAINES à TRACTEUR incomparables, traction, durée; pour ferme, chantier, transport. Echantillon (poste 75c) mentionnez grandeur désirée. GERARD DARRAGON, Thurso, Qué.

MOULIN A VENT à vendre. Avec grand réservoir en parfait ordre et à de bonnes conditions. ELZEAR LAFRAMBOISE, ST-HERMAS, DEUX-MONTAGNES, QUE.

PELLE CHARGEUSE hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie, \$200 et plus. "SCRAPER" pour Ford et Ferguson, spécial \$75. Réversible \$85 ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

TRACTEUR FORD

TRACTEURS neufs et usagés pour livraison immédiate. S'adresser au GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Verchères, P.Q.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. QUEBEC ENTREPOIT ENRG. 215, rue Dorchester Québec, P.Q.

BOIS ECORCE, bois blanc et peuplier, 4 pouces de grosseur et plus, 4 pieds de long. Ecrire mentionnant quantité et prix. 5290 RUE ST-PATRICK, MONTREAL.

ACHETERAIS chaudière à vapeur 8 C. forces, verticale. S'adresser à JULIEN L'EFEBVRE, APICULTEUR, BEAUBARNOIS, QUE.

NOUS DEMANDONS un médecin, un notaire, et quelqu'un qui serait intéressé à quelque industrie comme: machinerie à bois, ferblanterie, ordonnerie; pour venir s'installer dans notre paroisse. Pour tous renseignements, s'adresser à Henri-Paul Vaudey, secrétaire de l'U.C.C., R.R. 2, ST-VALERIEN, Shefford, Qué.

FERMIER marié, âge moyen, sobre, honnête - 12 vaches, frigidaire, moderne, 15 milles St-Jean. Références. Case 1000, TA, 3402.

ACHETERAIS

FOIN, AVOINE, SARAZIN, ORGE, BOIS DE CORDE, BOIS DE CONSTRUCTION. Aussi propriété de ville de particulier à prix raisonnable. F. L'Abbe, 3828 rue Lafontaine, Montréal. Tél. Frontenac 7570, le soir, FAIRKIR 8291.

(suite à la page 25)

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Laval Lefebvre, du service fédéral de l'industrie animale, à 316, rue Bridge, Montréal.

De lundi à mardi, il fut offert en vente: 900 bêtes à cornes, 37 agneaux et moutons, 1,550 porcs et 650 veaux.

A l'ouverture des marchés, lundi matin, les vendeurs n'avaient qu'environ 350 bêtes à cornes à offrir, ce qui constitue des arrivages très peu nombreux, même pour ce temps-ci de l'année. Certains attribuent ce peu de stock à la forte chute de neige de la semaine dernière, combinée à la diminution saisonnière du début de l'année. Toutes les catégories furent facilement vendues à des prix considérés un bon \$1.00 plus cher que la semaine dernière. Il y avait peu de bouvillons, les meilleurs rapportant \$32; des vaches communes et moyennes formaient la majorité des offres. Les prix payés actuellement sont les plus élevés jamais enregistrés aux deux marchés de Montréal, tels que \$32 pour des bouvillons, jusqu'à \$27 pour quelques vaches de choix et des taureaux à \$28.50 et un (1) à \$29. En général, la situation se résume à ceci: le stock n'arrive qu'en petites quantités, la demande est bonne et les prix très élevés.

Les veaux ne furent pas lents à s'écouler, tandis que les prix étaient au moins \$1.00 plus cher que la semaine précédente. Un bon nombre de veaux de lait rapportèrent \$40; les veaux d'herbe valaient de \$25 à \$26, seulement quelques-uns, \$24.

Les quelques agneaux offerts rapportaient \$30.

Les arrivages de porcs furent plus nombreux et les prix 50 cents plus cher avec ceux de la catégorie A à \$33.75; (environ 150 furent vendus de bonne heure à \$34). Les truies valaient \$28 abattues.

Où en sommes-nous ?

Par Victorin Pelchat, agronome

Même avec un peu de retard, voyons ce que fut, en décembre 1950, la livraison des bestiaux destinés à l'abattage, en vue de compléter, comme je l'ai fait chaque mois, cette série d'articles intitulés "Où en sommes-nous ?"

Pour le mois de décembre 1950, au Canada, le nombre de porcs classifiés s'est élevé à 496,313; en décembre 1949, il était de 624,741. Nous constatons donc une diminution de 13.8% en décembre 1950, comparativement à décembre 1949.

Dans le Québec, en décembre 1950, 92,335 porcs furent classifiés. Pour le même mois de 1949, le nombre était de 100,532. Nous avons donc une diminution de 8.1% sur décembre 1949. Pour 1950, toutes les provinces du pays montrent une diminution dans le nombre de porcs livrés à l'abattage dans les abattoirs, où il se fait une classification officielle. D'un autre côté, si nous prenons l'année entière, nous constatons qu'il y a eu une augmentation dans toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan qui arrive à la fin de l'année avec une diminution de 0.4%. Les chiffres pour l'année entière seront donnés dans un prochain article.

En décembre 1949, il a fallu 280,858 porcs pour répondre aux exigences de notre marché domestique (Canada). En 1950, le même marché a requis 440,785 porcs, soit une augmentation de 56.9% sur le mois de décembre 1949. Si, pour le mois de décembre 1950, nous établissons la moyenne par semaine nous constatons que le marché domestique a absorbé 88,157 porcs, alors qu'en décembre 1949 cette moyenne hebdomadaire était de 56,172 soit une augmentation de 56%.

Pendant le mois de décembre 1950, dans la province de Québec, 13,384 bêtes à cornes furent expédiées pour l'abattage, comparativement à 10,100 en décembre

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Prix payés aux deux marchés à bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville et Mont-Royal), mardi, le 6 février 1951.

Porcs abattus	
A	33.75
B1	33.35
B2	33.10
B3	32.75
C	31.75
D	31.50
Légers	31.85
Lourds	31.25
Extra-lourds	28.00
Demi-castrats	31.25
Truies	28.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches	
Choix (type à boucherie)	26.00
Bonnes	25.00-25.50
Moyennes	22.00-24.00
Communes	20.00-21.50

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept agences à commission membres du Montreal Livestock Exchange sont: Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M. G.; Lauzon, E.; Maher, Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne, et Meunier & Frère, acheteurs à commission.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. J.-A. Marcoux, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22, (Wibank 6383.)

Très communes (canniers et cutters)	
	18.00-20.00

Taureaux	
Choix	28.00-28.50
Bons	26.00-27.50
Communs et moyens	21.00-25.00

Veaux de lait	
Bons et choix	40.00
Bons	38.00
Communs et moyens	36.00-39.50
Très communs	26.00-33.00
Veaux d'herbe	25.00-26.00

Agneaux	
Agneaux	30.00
Moutons	10.00-18.00

Taures	
Choix	Aucune
Bonnes	Aucune
Moyennes	24.00-28.00
Communes	19.00-23.50

Bouvillons	
Choix et bons, mélangés	31.50-32.00
Moyens	27.00-30.50
Communs	22.00-26.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 1er février inclusivement

CHAPONS (au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	56c-59c
A de lait	55c-58c

POULETS A GRILLER (Au-dessus de 2 livres)

Spécial de lait	44c-46c
A de lait	43c-45c
B	34c-40c
C	25c-26c

(1½ à 2 livres)

Spécial de lait	41c
A de lait	40c
B	35c
C	18c

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 livres)

Spécial de lait	55c-57c
A de lait	54c-56c
B	43c-46c
C	33c-35c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	51c-52c
A de lait	49c-51c
B	37c-40c
C	28c-31c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	42c-44c
A de lait	41c-43c
B	34c-40c
C	25c

POULES ABATTUES (au-dessus de 5 livres)

Spécial	45c
A	44c-45c
B	42c
C	28c-32c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

(De 4 à 5 livres)

Spécial	43c
A	42c
B	39c-40c
C	23c-31c

(Moins de 4 livres)

Spécial	39c
A	38c-37c
B	32c-36c
C	15c-29c

VIEUX COQS

Spécial	27c
A	25c
B	15c

VOLAILLES VIVANTES

Poules

(Selon la qualité)

5 livres et plus	37c-40c
De qualité inférieure	32c-35c
5 livres et plus	37c-49c
4 à 5 livres	29c-36c

Race Leghorn

4 livres et plus	27c-31c
------------------	---------

Poulet de grill

2½ à 3 lbs	36c-38c
2 à 2½ lbs	32c-35c

OEUFs

Semaine finissant le 1er février inclusivement

Prix de gros Oeufs triés (caisses gratuites)

A-Gros	46½-47
Moyens	44-45
Poulettes	41-42
B	41-42
C	32c

Prix de gros Oeufs non classés (caisses retournées)

A-Gros	41½-43½
Moyens	39-41½
Poulettes	35-38½
B	35-38½
C	27c-29c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	49-50
Moyens	47-48
Poulettes	44-46
B	45-46
C	40-42

Prix au détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

A-Gros	54-60
Moyens	50-56
Poulettes	47-52
B	49-53
C	44c-49c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés mardi, le 6 février 1951

A-Gros	47c-48c
A-Moyens	44c-45c
Poulettes	42c
B	42c
C	35c

Marché avicole à Montréal

Nous donnons ici, chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Montréal, le 1er février 1951.

Au cours de la dernière semaine le marché des oeufs a fait preuve de fermeté accompagnée d'une hausse quotidienne des prix. Les réceptions sont plutôt faibles pour ce temps-ci de l'année, ce qui a contraint les grossistes à s'approvisionner ailleurs que chez les fournisseurs réguliers pour faire face aux besoins du détail. Toutefois, les achats se sont faits très prudemment et pas plus que pour une journée à l'avance. Il n'y a pas eu de ventes pour l'exportation, non plus que d'oeufs huilés pour l'entreposage, tous les arrivages étant absorbés pour fournir la demande des détaillants, laquelle a été active.

Le marché des volailles abattues se maintient ferme. Les réceptions de la campagne sont légères et comprennent des poulets de grill et bien peu de poules, et l'on doit puiser dans les stocks entreposés pour approvisionner les détaillants de poulets et de poules.

Les prix des volailles vivantes sont tous les mêmes que la semaine dernière et le marché est ferme. Les livraisons, faibles, se limitent aux poules et aux poulets à griller. Il arrive assez de poules et de poulets, mais les commerçants de volailles vivantes sont obligés d'acheter des poulets d'entrepôt pour fournir leurs clients. Les ventes aux détaillants restent bonnes.

Les prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Île-du-Prince-Edouard .. \$1.35 à \$1.40
Blanches du N.-B. .. \$1.25 à \$1.30
Blanches du Québec \$1.10 à \$1.15

Forte baisse des stocks de beurre

Les stocks de beurre de beurre-rie dans neuf villes du Canada le 26 janvier atteignent le total de 18,329,000 livres, par rapport à 33,386,000 un an plus tôt. Les stocks de Saskatoon et d'Edmonton étant plus élevés. Voici la répartition des totaux par ville, en milliers, ceux de 1950 paraissant entre parenthèses:

Québec, 916 (1,608) livres; Montréal, 4,790 (10,014); Toronto, 1,818 (7,917); Winnipeg, 5,916 (8,488); Regina, 500 (730); Saskatoon, 319 (213); Edmonton, 2,644 (2,300); Calgary, 803 (940); Vancouver, 623 (1,176).

de moutons livrés à l'abattage a augmenté. En décembre 1950, il s'est élevé à 13,137 alors qu'en décembre 1949, ce nombre était de 8,853. En pourcentage, l'augmentation de décembre 1950 sur décembre 1949 est de 48.4%. Pour le Canada, on constate la même chose, puisqu'en décembre 1950 le nombre d'agneaux et de moutons livrés à l'abattage a été de 50,642 alors qu'en décembre 1949 le nombre était de 38,923. Cependant, pour l'année, que ce soit pour le Canada ou la province de Québec, tout comme par les années passées, nous constaterons une diminution appréciable dans les expéditions d'agneaux et de moutons pour fin d'abattage.

Le marché aux fruits et légumes

Les prix des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'Agriculture, Bureau des Inspecteurs, 424-A, Place Jacques-Cartier, lundi, le 5 février 1951.

POMMES — MacIntosh, "C", \$1.75 à \$2.25.
AIL — \$0.20 à \$0.25 la livre.
BETTERAVES — Grosses, \$0.50 à \$0.60; moyennes, \$0.65 à \$0.75; petites, \$0.90 à \$1.00 pour 50 livres
CAROTTES — lavées, \$0.50 à \$0.60; non lavées, \$0.45 à \$0.50 pour 50 livres.
CHOUX — \$0.95 à \$1.00; verts, \$1.75 à \$2.00; rouges et frisés, \$1.00 à \$1.15 pour 50 livres.
ENDIVES — belles, \$0.30; inférieures, \$0.20 à \$0.25 la livre.
MENTHE — de serres, \$1 la douzaine de paquets.
NAVETS — lavés, \$0.50 à \$0.60; quelques-uns, \$0.75 pour 50 livres.

OIGNONS — rouges et jaunes; gros, \$0.90 à \$1.00; moyens, \$0.75 à \$0.80 pour 50 livres.
PANAIIS — lavés, \$1.20 à \$1.25 le minot.
PATATES — \$1.00 à \$1.15; No 2, \$0.75 pour 75 livres.
PERSIL — de serres, \$0.75 la douzaine de paquets.
POIREAUX — gros, \$0.40 à \$0.50; petits, \$0.25 à \$0.30 la douzaine.
SALSIFIS — \$1. la douzaine de paquets.
SARRIETTE et SAUGE — \$0.35 à \$0.40 la douzaine de paquets.
TOMATES — de serres, No 1, \$0.20; No 2, \$0.10 la livre.

1949, soit une augmentation de 24.5%. Il n'y a aucun doute qu'une telle augmentation dans la vente des bêtes à cornes est le résultat de l'attrait des hauts prix payés pour toutes les espèces de bêtes à cornes. Ces chiffres mentionnés ne sont certainement pas sans signification, mais il est encore trop tôt pour prévoir ce que sera le résultat d'une telle augmentation dans la mise des bêtes à cornes sur le marché. Pour le Canada, en décembre 1950, le nombre de bêtes à cornes livrés à l'abattage s'est élevé à 101,065, comparati-

vement à 106,934 en décembre 1949, soit une diminution de 5.5% en décembre 1950 sur décembre 1949.

En décembre 1950, du Québec, il s'est expédié 16,301 veaux aux marchés à bestiaux ou aux maisons de salaison, alors qu'en décembre 1949, les expéditions furent de 19,351. En décembre 1950, il s'est donc expédié 6,050 veaux de moins qu'en décembre 1949, soit une diminution de 15.8% en décembre 1950 sur décembre 1949. Pour le Canada, il y a cependant

une augmentation de 2,025 puisque le nombre de veaux livrés en décembre 1950 s'élève à 30,162 alors qu'il était de 28,137 en décembre 1949. Ces chiffres, pour la province de Québec, indiqueraient-ils que nos cultivateurs ont gardé plus de veaux — génisses — en vue de remplacer les vaches envoyées à l'abattage? C'est ce que montreront les statistiques de 1951.

Contrairement à ce qui s'est passé pendant tout le reste de l'année, le nombre d'agneaux et

La situation de la viande dans le monde

D'après une publication américaine "Foreign Crops and Markets", la situation de la viande dans le monde, pour ce qui a trait à la production, continuera de s'améliorer par rapport à l'année 1949, à mesure que les pays européens compléteront les effectifs de leurs troupeaux.

Par ailleurs, la demande de viande est très active dans les pays où l'embauchage est à niveau élevé, tels que Etats-Unis et le Canada. En cas de mobilisation active dans ces pays il faudrait créer des réserves pour l'armée, rationner les civils, contrôler les prix, les importations et les exportations pour assurer une distribution équitable.

La consommation

L'amélioration prévue de la situation est basée sur les perspectives de récoltes normales, le prix élevé des viandes et l'accroissement du cheptel (bovins, porcs, moutons) au début de l'année 1950, alors que l'on notait une augmentation de la population animale de toutes espèces sur l'année précédente. Même dans les pays importateurs de viande, celle-ci sera plus abondante que l'an dernier. Bien que l'on prévoit une production accrue de viande en 1950 et 1951, la consommation mondiale per capita serait encore d'environ 5 pour cent inférieure à celle d'avant guerre par suite d'une augmentation notable de la population depuis 1940.

Que les revenus des consommateurs demeurent élevés ou augmentent encore, par suite de conditions normales ou anormales, la production de la viande devrait se maintenir à un niveau relativement élevé et même supérieur à celui de 1949. Le prix constamment élevé des viandes et l'abondance de provende favorisent un élevage plus intensif dans les principaux pays producteurs et la continuation du repeuplement des troupeaux de bovins et de porcs dans les autres pays. La hausse du prix de la laine, par suite de l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande, aura pour effet d'accroître la population bovine dans les régions à moutons et par conséquent la quantité de viande d'agneau et de mouton disponible.

Activités agricoles passées et à venir

Société d'Agriculture de Rimouski

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rimouski a été tenue le 23 janvier sous la présidence de M. Arthur Belzile, de St-Fabien, président réélu de l'exécutif, avec M. J.-B. Bérubé, de St-Donat, vice-président, M. Gérard Hupé, de Rimouski, secrétaire-trésorier. Les conseillers sont MM. Art. St-Onge, Albert Parent, W. Goulet, Léo Lachance et Hector Roy.

L'effectif de la société est de 600 membres, recrutés dans toutes les paroisses du comté. Le programme adopté pour 1951 comporte l'organisation de l'exposition régionale annuelle, de la tenue d'un concours d'agrandissement des terres. (140 concurrents sont déjà inscrits).

Exposition de semences à Cookshire

Une exposition de grains de semences sera tenue à Cookshire, les 15 et 16 février sous les auspices de la Société d'Agriculture du comté de Compton.

Les exhibits comprendront des échantillons de blé, d'avoine, d'orge, de graines de mil, de trèfle, et de maïs fourrager, des diverses variétés recommandées. Le programme comporte également quelques conférences et la projection de films d'intérêt agricole.

Bourses de perfectionnement

Cinq agronomes du ministère de l'Agriculture de Québec poursuivent présentement des études spéciales, grâce à des bourses accordées par le Conseil des Recherches agricoles. Les bénéficiaires sont MM. Roger Desmarreau, phytopathologiste, qui étudie la protection des vergers au Michigan; Adrien Lussier, professeur, qui suit les cours de génie rural au Collège Macdonald; Ulric Couture se perfectionne en horticulture ornementale à Cornell; Jean Ringuet prend un deuxième terme en culture fruitière à Ann Arbor, Mich.; Evariste Robert se spécialise en réfrigération du lait au Wisconsin. Tous ces employés reprendront leur poste au ministère au début de l'été.

Le communisme hors la loi

Le gouvernement de l'Australie a déclaré le parti communiste hors la loi. Cette mesure, que quelques-uns jugent plutôt apte à favoriser le communisme, n'est pas vue de cette manière par ceux qui en sont l'objet. Là où ils en sont menacés, les communistes relient ciel et terre pour y échapper: non seulement en Australie, mais aux Etats-Unis, au Canada, etc. Cela n'est-il pas significatif? On pourra lire avec profit, sur l'opportunité de la mise au ban du communisme, deux brochures publiées par l'Institut Sociale Populaire: "La législation anticommuniste dans le monde", (E.S.P., no 307) et "Doit-on tolérer la propagande communiste?" par M. l'abbé Camille Poisson (O.T. no 231).

Texte du mémoire annuel soumis...

(Suite de la page 2)

trats d'engagement qu'ils ne comprendraient pas. Nous avons la conviction que, pour offrir une protection plus complète aux ruraux qui fréquentent les chantiers, il va falloir les inciter à la négociation de conventions collectives de travail avec les compagnies d'exploitation forestière. Cette initiative, nous le savons, va exiger un travail onéreux et causer à bien du monde des ennuis inévitables. Nous aurons sûrement besoin du concours des différents services du ministère du Travail et de ceux du ministère des Terres et Forêts. Même si, à certains moments, nos demandes paraissent un peu osées, nous nous demandons à l'avance de les accueillir avec générosité, pour la bonne raison que nous ne vous demandons pas autre chose que de nous aider à garder saines nos familles rurales.

VOIRIE

Plusieurs congrès de nos fédérations ont demandé que le ministère de la voirie entretienne avec plus de soin les chemins gravelés. Dans certains cas, le gravelage est défectueux. Dans d'autres cas, c'est "la gratte" qui est défectueuse. On a demandé, en outre, que le ministère de la voirie prenne à sa charge l'entretien et le gravelage des chemins construits par les municipalités ou par le ministère de la Colonisation, dès que les ingénieurs attestent que ces chemins sont de bonne forme. Nous avons l'impression que les améliorations demandées ne sont pas de nature à obérer de façon appréciable le budget du ministère de la voirie. Aussi espérons-nous qu'elles pourront être apportées dès la prochaine saison.

Dans toutes les régions de la province, les cultivateurs constatent avec dépit qu'on laisse pousser sur la chausser des routes entretenues par le ministère de la Voirie des herbes de toute nature, qui contaminent inévitablement les champs avoisinants. Des instructions devraient être données pour que ces herbes disparaissent avant la maturation.

RESUME

Voici un résumé des demandes contenues dans ce mémoire:

- création d'un comité consultatif auprès du ministère de l'Agriculture;
 - réduction du coût des permis pour tracteurs de ferme;
 - annexion immédiate à la loi des syndicats professionnels d'une quatrième section concernant la convention collective de vente des produits agricoles et forestiers;
 - préparation pour la prochaine session d'un projet de loi générale destinée à régir les relations entre cultivateurs et acheteurs de leurs produits;
 - application rigoureuse de la loi interdisant la vente de la margarine dans la province;
 - amendement à la loi des produits laitiers pour légaliser les retenues faites sur les payes de produits laitiers;
 - institution d'une prime sur le fromage de qualité pour encourager la consommation domestique;
 - augmentation du budget affecté aux octrois sur le travail des tracteurs à chenilles;
 - augmentation du nombre des pelles mécaniques utilisées pour fins de drainage par les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation;
 - enquête permanente sur l'exploitation des ressources forestières de la province;
 - collaboration à la lutte contre les idées subversives dans les chantiers;
 - meilleur entretien des chemins gravelés et gravelage des routes améliorées;
 - destruction des mauvaises herbes sur la chaussée des chemins entretenus par le ministère de la Voirie.
- Ces demandes, nous l'avons déjà mentionné, répondent aux désirs clairement exprimés par les cultivateurs de toute la province. Elles résument les besoins les plus impérieux de la classe agricole. Nous comptons sur l'intérêt que vous avez toujours manifesté aux cultivateurs et à leurs familles pour donner suite à ces demandes sans retard.

Respectueusement soumis.

Le Comité exécutif de l'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS J.-Abel Marion, président général; Jean-Baptiste Lemoine, Samuel Audette, vice-présidents généraux; Benjamin Manseau, Gérard Gauthier, Joseph Bouchard, Napoléon Mathieu, membres du comité; Thuriel Belzile, secrétaire général.

Février 1951.

(On trouvera en page 5 de ce numéro en annexe (ANNEXE B) du Mémoire soumis par l'U.C.C. au Conseil provincial des ministres, le texte d'un projet de loi qui prend la forme d'une quatrième section de la loi des syndicats professionnels).

Le rôle de l'O.V.A. dans le monde

"La devise qui a présidé à la fondation de l'O.V.A. et qui consistait à "nourrir le monde" devra subir des modifications bien définies si elle veut se plier aux besoins d'un monde sans cesse en évolution", a déclaré récemment le Dr H. C. Trumble, savant australien à l'emploi de l'O.V.A., devant les principaux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture réunis à Ottawa.

Le Dr Trumble a fait remarquer que de nos jours 20 pour cent seulement de la population du globe vivent en régime démocratique alors que 30 pour cent sont soumis au joug communiste et que le reste est indécis.

Le Dr Trumble a rappelé le but et le développement de l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture (O.V.A.) depuis ses débuts au Canada il y a cinq ans.

Il a résumé les travaux de recherches effectués de par le monde et les initiatives prises dans différents pays pour combattre la faim.

Le conférencier a signalé que des organismes comme l'O.V.A. ont un pressant besoin d'hommes compétents et énergiques pour remplir leur mission et utiliser tous les efforts et les ressources nécessaires à la collaboration internationale.

Les changements survenus dans le monde, dit-il, peuvent nous obliger à modifier certaines mesures, mais dans l'ensemble l'objectif demeure le même. Il consiste à aider les nations qui veulent s'élancer elles-mêmes à améliorer leur niveau de vie et leur régime alimentaire, à accroître l'efficacité de l'agriculture, de l'industrie forestière et des pêcheries, à apporter plus d'aisance et de bien-être aux populations rurales en fournissant à chacun l'occasion d'utiliser ses talents et son esprit de travail.

PEINTURE GARANTIE

Le gallon \$2.75 et plus

Directement du fabricant
Liste de prix sur demande

R. TROTTIER

15761, rue Bellerville,

Pointe-aux-Trembles, Montréal

DEPUIS 1900

La Poudre Belge

du DR GRIGNON
est en usage dans les fermes canadiennes

Le meilleur tonique d'hiver à prix économiques pour TOUS LES ANIMAUX

Augmente la production laitière
Facilite la délivrance
Active l'appétit

Prix spéciaux par quantités de 25, 50, 100 livres
Commandez immédiatement

La Pharmacie Vétérinaire
du DR GRIGNON ENRG
MONT-LAURIER, P.Q.

50 ans d'expérience ont prouvé sa valeur

COMMENT TRAITER LA MALADIE DES CHIENS (DISTEMPER)

Faire avaler au chien 3 fois par jour une cuillerée à soupe d'huile. Baigner fréquemment les glandes. En vente depuis 85 ans.

EXIGEZ L'HUILE ELECTRIQUE DU DR THOMAS

POUSSINS -- DINDONNEAUX



Pour obtenir les plus gros profits en aviculture, procurez-vous de nos poussins de qualité garantie. Transport payé. Poussins approuvés, de qualité supérieure, à un jour ou en croissance, dans un choix de races avantageuses. Dindonneaux bronzés.

Demandez notre catalogue

COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE

Marieville,

Québec

LES POUSSINS ROY

certifiés

Sussex, New Hampshire, Rock Barrés et Hybrides

sexés ou non-sexés, proviennent de troupeaux exempts de diarrhée blanche. 23 années de succès dans la production de poussins ont fait de notre exploitation le plus gros couvoir privé certifié de la province.

NOUS PAYONS LE TRANSPORT

Demandez notre catalogue

COUVOIR ROYAL CERTIFIE

St-Jude, comté St-Hyacinthe,

Québec

L'opinion rurale

(suite de la page vingt)

vons la caisse de Saint-André avec 11,907 points, et en quatrième position, la caisse de Memramcook, avec 10,954 points.

La cinquième place est occupée par la caisse de Saint-Quentin, qui compte 9,655 points. Dieppe vient ensuite avec 9,556 points. En septième place, on trouve la caisse de Pointe-Verte avec 8,659 points. Celle de Kidgwick occupe le huitième rang avec 8,628 points.

Voici les autres caisses qui ont plus de 5,000 points: Sainte-Anne de Madawaska, 6,496; Grande-Anse, 6,352; Scoudouc, 6,063; l'Assomption, 5,712; Lewisville, 5,552.

Les chances de gagner restent assez bonnes pour n'importe quelle de ces caisses. L'avenir réserve des surprises agréables pour certaines caisses et moins intéressantes pour d'autres.

Aviculteurs Progressifs Attention...

Pour réaliser de meilleurs profits, commandez vos poussins à bonne heure.

Offrons des poussins de première qualité, issus de coqs R.O.P. A votre choix dans les races suivantes: PLYMOUTH ROCK BARRE — LEGBORN — NEW-HAMPSHIRE SUSSEX — HYBRIDES (P.R.B. & New-Hampshires).

Avons aussi des dindonneaux bronzés, ainsi que poulettes âgées, de première qualité, de deux semaines et plus.

Aucun réacteur. Capacité: 132,000 oeufs.

Première éclosion pour l'année 1951, le 5 février.

Demandez notre liste de prix et commandez immédiatement, au

Couvoir Coopératif Certifié et Approuvé

ST-RAYMOND, Co. PORTNEUF.

B.P. 477

SERVICE et QUALITE

Tél.: 16

LE BÛCHERON

Visite aux chantiers coopératifs de Québec-Sud

Une visite aux chantiers coopératifs est toujours un plaisir pour ceux qui ont l'avantage de s'y rendre et de prendre contact avec les bûcherons.

Ce plaisir et cette joie furent jonnés à M. Emile Bolduc, de St-Georges, propagandiste et secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, M. l'abbé J. Patry, vicaire à Saint-Georges de Beauce, et M. l'abbé J.-Arthur Nadeau, curé de Saint-Alfred et aumônier régional de l'U.C.C., au cours de la semaine du 14 janvier.

Grâce à l'obligeance de M. Bolduc, organisateur du voyage, qui mit gracieusement à la disposition des voyageurs son automobile et la conduit de main de maître, le voyage se fit dans des conditions on ne peut plus avantageuse.

Le départ, fixé au lundi après-midi, 15 janvier, s'effectua sans encombre et rapidement jusqu'à Pintendre, puis le mauvais temps, déjà menaçant, se change en véri-

nous passons la nuit dans la ville de Québec, qui a essuyé la tempête au cours de la journée et ne semble pas trop en porter de marques sensibles.

Mardi avant-midi, départ de Québec vers Valcartier et Rivière-aux-Pins; temps magnifique, un peu froid, les routes sont en bonne condition. L'auto roule à vive allure, traverse la ville, remonte vers le nord, traverse le camp Valcartier et atteint bientôt, vers 11 heures, les camps du chantier no 1 et le dépôt de la Fédération des chantiers coopératifs de l'U.C.C. de Québec-Sud, non sans qu'il soit nécessaire de pousser une fois encore dans une côte assez raide que de malencontreux camions nous précédant ont obstruée, sur le haut.

Au chantier no 1 et dépôt de la Fédération, il est très agréable de rencontrer et de saluer le président de la Fédération, M. Benoit Gosselin, le secrétaire, M. Fabien Roy, M. R. Lantagne, gérant du

chantier et autres connaissances. nous par un autre chemin, afin de voir ce qu'on appelle la "sloussé", espèce de dalle en bois rond, servant à faire glisser les billes en bas de la montagne jusqu'à la jetée où les camions les prendront pour les transporter à la rivière.

Le "halage" présente des difficultés, à preuve la fatigue visible des chevaux, les direx des charretiers, et les petits contretemps constatés, entre autres, une voiture renversée sur le côté et brisée, le conducteur étant allé aux réparations. Un autre descend sa lourde charge qui s'allonge de deux respectables "veaux" ralentissant l'allure de l'équipage. A la "sloussé", toutes les billes sont lancées et dévalent à qui mieux mieux faisant un bond prodigieux au bout de leur course folle.

L'opération au chantier no 1 a demandé beaucoup d'attention et de calcul avisé de la part des organisateurs et exige de la générosité et du courage de la part des bûcherons! Tous, cependant, sont

tient un forum. Plusieurs questions, sur divers sujets, sont posées et résolues.

Le lendemain, la messe est dite à la cuisine, à 5 heures. Beaucoup de communions là encore. Après le déjeuner les hommes retournent au travail. La journée s'annonce belle. Température plutôt douce. Les camions — au delà d'une douzaine — continuent le charroyage du bois des chantiers nos 1 et 2, tandis que la niveleuse ouvre les chemins de sorties des chantiers nos 3 et 4.

Dans l'après-midi, M. Bolduc et son compagnon, M. l'abbé Patry, reviennent prendre l'auto pour se rendre au chantier no 4, autre chantier coopératif école. Le trajet se fait rapidement, quoiqu'il faille aider à sortir la voiture de l'ornière qu'elle s'obstine à ne pas vouloir quitter de bon gré et l'abandonner à quelques arpents des camps. Les bagages et outels portatifs sont apportés à bras et la voiture reste à la fourche du chemin à la garde des bons anges.

La réception au chantier no 4 est cordiale, comme aux autres chantiers. Un visiteur enhardi et dont l'appétit a été aiguisé par la marche, manifeste discrètement le désir de grignoter quelque chose. Aussitôt on fait préparer une collation qui ressemble plutôt à un repas complet qu'à un goûter. Puis on visite les camps, on rencontre les préposés à leur entretien, on prend un contact plus intime avec la vie et les opérations du chantier. Le souper réunit les quelque cinquante hommes, gais et affables malgré la fatigue du jour. Un forum très animé et intéressant suit la prière du soir et le chapelet.

Vendredi matin, messe très matinale, comme dans les autres chantiers. Après le déjeuner, préparatifs très peu compliqués de retour retardés quelque peu par le fait que M. Bolduc fait bénéficier plusieurs jeunes des avantages des assurances de l'U.C.C. en prenant leurs propositions.

Au retour, arrêt au dépôt de la Fédération où nous rencontrons M. Paul Archambault, ingénieur conseil de la Fédération, et M. Louis-Philippe Fillion, secrétaire de la Confédération des chantiers coopératifs de la province.

La température s'est adoucie sensiblement et laisse présager ou de la neige ou de la pluie, ce qui serait un contre-temps sérieux pour le charroyage par camions et pourrait affecter grandement les chemins en forêt. De fait, il neige bientôt; la chaussée est glissante et il faut la prudence et le savoir-faire du chauffeur pour éviter à la voiture de prendre le fossé.

Il est consolant de constater combien les chantiers coopératifs font oeuvre salutaire au point de vue moral et social, sans pour cela qu'on néglige le point de vue économique.

Nos jeunes — ils le sont en grande majorité — prennent conscience de leurs responsabilités, les assument généreusement et s'en acquittent à la satisfaction de tous les intéressés. Les petites difficultés qui peuvent surgir, comme cela est normal, sont réglées dans un esprit de justice et de charité chrétiennes. Les opérations forestières, coupe et charroyage du bois, sont des travaux fatigants, mais la vie morale aide puissamment à les sanctifier et à les envisager autrement quand ils sont faits dans un chantier coopératif avec l'esprit et la mentalité qu'on doit y trouver.

à la hauteur de la situation et escomptent un succès de l'entreprise particulièrement difficile, vu les conditions peu avantageuses du terrain. Ce chantier comprend des bûcherons venant de sept ou huit paroisses de la Beauce et de Dorchester. C'est un chantier coopératif école.

Le soir, après la prière et le chapelet, selon l'usage et le règlement, on cause par petits groupes. La nuit vient apporter à tous un repos bien mérité.

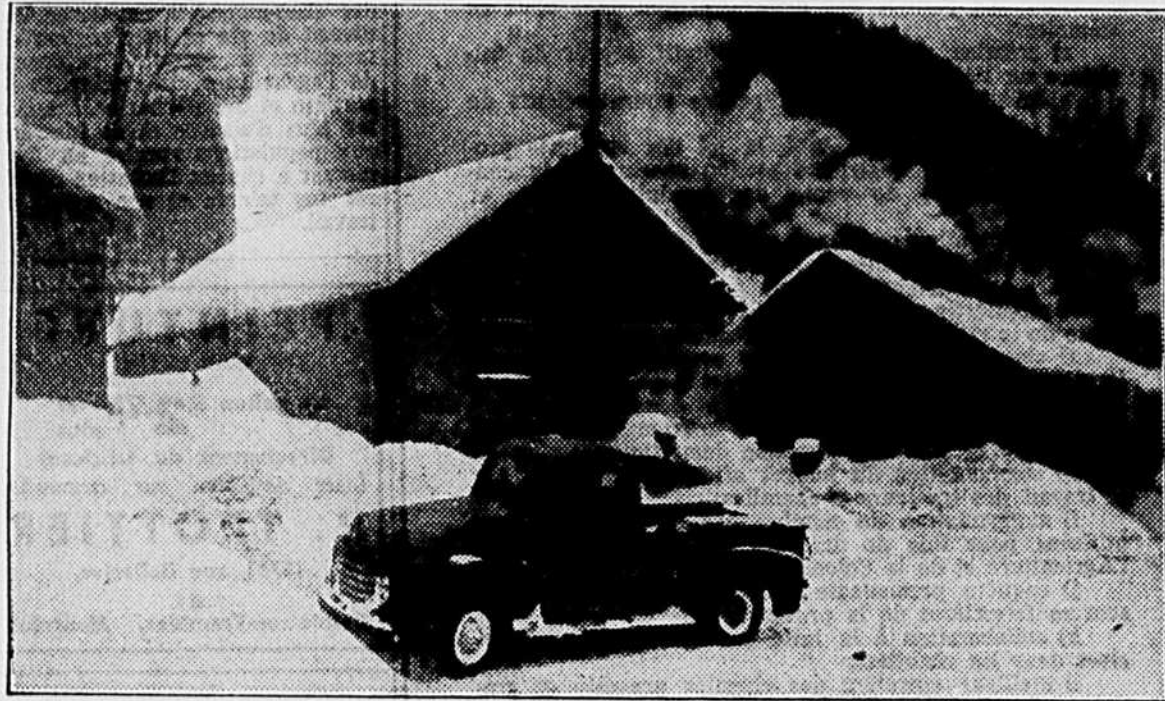
Mercredi matin, messe matinale à la cuisine, nombreuses communions, puis après le déjeuner, aux premières lueurs du matin, les hommes repartent vers la forêt poursuivre leur travail.

Bientôt après nous nous dirigeons vers le chantier no 2, où travaillent les gens de Lambton et de Saint-Zacharie; chemin faisant, des bagages sont laissés à la fourche du chemin du chantier no 3 — chantier paroissial Saint-Georges et Saint-Philibert — où M. l'abbé Patry et M. E. Bolduc iront passer la nuit et près d'une journée au milieu de coparoisssiens. L'abbé Nadeau restera au chantier no 2.

M. Donat Gaulin, gérant du chantier no 2, nous reçoit très aimablement. Les hommes rentrent pour le dîner qui se prend avec gaieté et bonne humeur. On fait honneur aux mets succulents préparés sous l'habile direction de M. Dominique Cloutier, cuisinier.

L'après-midi nous trouve sur le parcours des équipes de travail vers les camps du chantier no 3.

Il y a, le soir, réunion au camp. Après la prière et le chapelet, on



Voici l'aspect que présentent à la vue du visiteur le dépôt de la Fédération des chantiers coopératifs de Québec-Sud et les camps de bûcherons de ce chantier à la Rivière-aux-Pins. L'aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, M. l'abbé J.-Arthur Nadeau, a récemment visité ce chantier. Dans l'article qui paraît en cette page, il résume ses impressions.

table tempête et ouragan: neige abondante, vent impétueux, froid intense et poudrière aveuglante. Le trajet se poursuit sans doute un peu à l'aveuglette, mais sans trop d'ennuis grâce à l'habileté du chauffeur. Mais voilà que nous donnons sur un camion stationné en plein chemin, encombrant et fermant la route. Impossible d'aller plus loin et pour cause: la route est complètement obstruée en avant par des voitures empêtrées dans des bancs de neige; il y a embouteillage.

En peu de temps notre suite s'allonge démesurément. Enfin, une souffleuse employée au déblaiement du chemin, passée en cours de route, s'amène et ouvre la voie. Nous suivons à allure plus que modérée; très souvent, il faut s'arrêter, parfois pousser à la roue pour dégager la voiture qui a de trop près frôlé le remblai et s'est engagée dans la neige molle ou une ornière peu sûre.

A la côte "Couture", près de Lévis, c'est tout un rassemblement de voitures de toutes sortes qui se rencontrent sur les deux côtés, précédées de part et d'autre par un chasse-neige.

Enfin, Lévis apparaît sous ses lumières scintillantes à travers la rafale, offrant aux voyageurs l'hospitalité accueillante de ses rues déblayées.

Il serait téméraire d'essayer de nous rendre à la Rivière-aux-Pins le soir même, tel que projeté: la tempête a dû faire des siennes là aussi; d'ailleurs le retard subi — trois heures pour franchir quelque six à huit milles — ne présage rien d'avantageux pour en parcourir 25 en pleine nuit.

chantier et autres connaissances. Une visite des camps a tôt fait de révéler l'activité débordante qui y règne et la bonne organisation qui préside à la coupe et au transport du bois.

Au dîner qui suit, les hommes reviennent pour la plupart, — quelques-uns dînent sur la montagne, dans un petit camp aménagé à cet effet — les salutations se font de part et d'autres. La variété des mets, l'abondance des victuilles contribuent à aiguïser l'appétit des bûcherons et des voyageurs qui font honneur au repas et rendent témoignage à l'habileté et au savoir-faire des cuisiniers. D'ailleurs, il en est de même aux autres chantiers de la Fédération.

Les locaux sont bien tenus, l'ordre et la propreté y règnent, révélant le souci constant de l'ouvrage bien fait.

Dans l'après-midi, sous la direction de M. Lantagne, gérant du chantier no 1, nous escaladons la montagne voisine sur les versants de laquelle les hommes abattent et charroyent le bois. L'ascension est longue et fatigante, tellement qu'un compagnon et non des moins courageux, M. Emile Bolduc, rebrousse chemin sous prétexte de rencontrer les gens de Saint-Georges.

Le panorama, du haut de cette montagne, serait magnifique et réjouissant si les hommes et les chevaux ne devaient pas escalader cette hauteur une ou deux fois par jour.

Nous causons avec les bûcherons au travail; ils paraissent encouragés et la besogne est bien faite.

Comme les Mages, nous reve-

UNE POMPE A PRESSION
OTACO POUR PUIITS PEU PROFONDS

VOUS OFFRE LE CONFORT DE LA VILLE SUR LA FERME



Voici des pompes compactes, solides, allant jusqu'à 300 gallons à l'heure. Ceci signifie toute l'eau nécessaire pour toute ferme, avec un surplus en cas de besoin. Renseignez-vous sur ces pompes aujourd'hui même. Améliorez l'efficacité et le confort de vivre sur la ferme.

Aussi pompes pour puits profonds pouvant donner jusqu'à 200 gallons d'eau à l'heure dans des puits allant jusqu'à 80 pieds de profondeur.

Voyez votre agent Otaco ou écrivez à: Dépt LTQ-1

THE OTACO LIMITED
 515 avenue Viger, Montréal 24

SPECIAL



PAPIER

Imitation de Brique en rouleau.

Qualité seconde
 Couleur Rouge ou Vert
 un rouleau couvre 50 pi. carrés
 Prix \$1.70 le rouleau
 ce Spécial est valable seulement pour janvier et février.

Conditions 25% avec la commande, Balance sur réception.

A. L. Gonneville Mfg.
 Charette
 Cité St-Maurice, P. Qué.

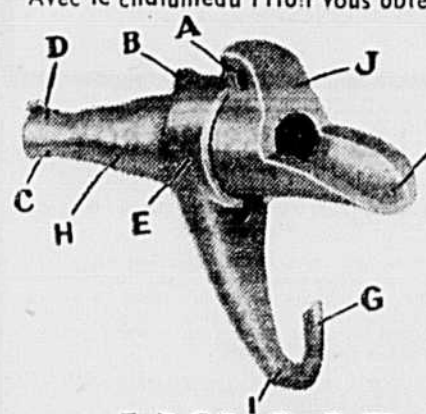
GRATIS
CATALOGUE DE PLOMBERIE ET CHAUFFAGE



Ecrivez MAINTENANT pour catalogue gratuit sur baignoires, tuyaux, raccords, pompes, équipement de chauffage, etc.

MAIN PLUMBING AND HEATING SUPPLIES CO.
 1059 G-6, St-Laurent, Montréal, P.Q.

PRODUCTEURS DE SUCRE D'ERABLE —
CHALUMEAU L'HOIR
 Approuvé par le Ministère de l'Agriculture de Québec
 Avec le chalumeau l'hoir vous obtenez les avantages suivants :



- Alliage léger qui ne rouille pas.
- Parfaitement circulaire, s'ajuste facilement dans l'entaille.
- Possède deux points d'appui qui assurent sa solidité dans la plaie.
- Permet d'obtenir plus d'eau qu'avec les ancus (suffisamment pour payer le coût d'achat dès la première saison).
- Donne un produit de première qualité.
- N'oxyde pas l'entaille, de sorte que la plaie guérit très rapidement.

L'HOIR INC.
 B. P. 88 Lévis Qué.